3e Entretiens de la Psychologie
LES ENTRETIENS FRANCOPHONES
DE LA PSYCHOLOGIE 2008
Du 3 au 5 juillet
Université Paris-Descartes 75006 Paris

Psychologue : une valeur ajoutée !

La place des psychologues dans la société d'aujourd'hui

Résumés

Organisés par

La Fédération Française des Psychologues et de Psychologie (FFPP) (www.ffpp.net)

La Fédération Belge des Psychologues (BFP-FBP) (www.bfp-fbp.be)

La Fédération Suisse des Psychologues (FSP) (www.psychologie.ch)

Avec le soutien de la Fédération Européenne des Associations de Psychologues (EFPA) (www.efpa.be)

3, 4 et 5 juillet 2008

Université Paris Descartes Paris 6e

45 rue des Saints Pères (le 3 matin)

12 et 15 rue de l'Ecole de Médecine (du 3 après-midi au 5 après-midi)

www.entretiensdelapsychologie.ffpp.net

Avant-propos

Les psychologues ont bonne presse, mais auraient-ils mauvaise réputation ? Notre communauté professionnelle est invitée cette année à s'interroger sur la représentation du psychologue, au cœur de la problématique de ces Troisièmes Entretiens de la Psychologie.
Malgré l'émergence incontestable de la psychologie dans notre société, la profession de psychologue souffre d'un déficit d'image, renforcé ces dernières années par l'opacité du champ « psy ». Les raisons de cet apparent paradoxe sont multiples et partagées, parfois différemment, en Belgique, en France et en Suisse. Certains facteurs de confusion sont indépendants des psychologues eux-mêmes.
Aujourd'hui, nous voyons apparaître de plus en plus de demandes, et bien plus d'offres encore. On pourrait alors penser que le psychologue joue bien un rôle de pivot dans l'analyse et la prise en charge de nombreux phénomènes concernant la personne, le collectif et la société.
Mais la confusion des sollicitations, et l'instrumentalisation qui s'ensuit, conduisent à des offres qui peuvent être incohérentes. De plus, comment repérer le psychologue parmi des appellations professionnelles distinctes telles que psychanalyste, consultant, psychothérapeute, coach, etc.
Si un grand nombre de professionnels utilise les outils de la psychologie, les psychologues sont les seuls à en connaître les méthodes et le mode d'emploi : ils ont les compétences théoriques et techniques, la maîtrise de leur mise en œuvre et la nécessaire distanciation qui permet la prise en compte de la personne en situation.

En plus de la dimension éthique et déontologique particulière et indissociable de la position du psychologue, plusieurs autres dimensions peuvent être repérées pour interroger la valeur (ajoutée) du psychologue :

- le champ professionnel : en quoi le travail du psychologue se distingue-t-il du travail d'un « psy » non psychologue, ou d'un professionnel « non psy » ? Que nous disent les autres professionnels quant à la pertinence des activités du psychologue ?
- le champ social : comment évolue la demande faite aux psychologues ? Doit-on parler d'un psychologue « d'hier », « d'aujourd'hui », et « de demain » ? Dans quels domaines le psychologue a-t-il vocation à intervenir ? Que lui demandent les employeurs, les institutions, les politiques, les associations ? Quelles sont ses actions en retour ?
- la représentation : doit-on parler « du » psychologue, ou « des » psychologues ? Quelles images le public, les médias, et les psychologues eux-mêmes se font de ce que représente un psychologue ? Quelles sont ses protections (titre, syndicat, code…) selon le pays d'exercice et leurs incidences sur cette image ?
- la formation : quelles sont les spécificités de la formation (initiale et continue) du psychologue ? Quels sont les changements évoqués par le certificat Europsy ? Comment s'articulent pédagogiquement les différents champs théoriques qui composent « la psychologie » à l'université ?
- la méthodologie : y a-t-il des méthodes et des outils propres aux psychologues ? Sur quoi porte la compétence spécifique du psychologue en matière de tests, du recrutement, ou de psychothérapie par exemple ? Qu'apporte comme atout l'utilisation de méthodes quantitative et qualitative ? En quoi le psychologue peut aider à prévenir l'utilisation de certains outils insuffisamment évalués ?

Nous souhaitons, à travers ces 3èmes Entretiens de la Psychologie, élargis pour la 1ère fois à d'autres pays Francophones, affirmer la « valeur ajoutée » du psychologue dans la société, valeur qu'il faut sans doute clarifier, préciser, définir à la fois pour les psychologues, le public, les employeurs, les décideurs.

Nous tenons à remercier tous les intervenants, et en particulier les conférenciers invités, les responsables de tables rondes, les experts, les membres des commissions, nos partenaires et les associations, qui illustrent le dynamisme de la profession et de la discipline, en mettant leur disponibilité et leur compétence au service de cette manifestation.
Nous vous souhaitons une bonne lecture et une bonne écoute. Nous espérons avoir participé à de fructueuses réflexions et avoir accompagné de nombreux échanges, et vous donnons rendez-vous en 2010 !

Le Comité d'organisation

Comité d'organisation

Jeannine ACCOCE (FFPP)

Christian BALLOUARD (FFPP)

Noël DERDAELE (FBP-BFP)

Tiziana FRASSINETI (FSP)

André GINEL (FFPP)

Brigitte GUINOT (FFPP)

Roger LÉCUYER (FFPP)

Florent LÉONARD (FFPP)

Julien PERRIARD (FSP)

Alexandre PEYRE (FFPP)

Marie-Jeanne ROBINEAU (FFPP)

Francis VAN DAM (FBP-BFP)

Bruno VIVICORSI (FFPP)

Catherine WIEDER (FFPP)

Membres associés

Olivier GUIBERNAO, Ingénieur, Université de Rouen

Jean-Pierre PETARD, Directeur du Bulletin de Psychologie, Paris

PIERRE-PLUME et M. GRABEUZ, des Ateliers Perplexes (www.perplexes.org)

Comité scientifique

Comité scientifique des praticiens

Président : Julien PERRIARD (Suisse)

Josiane CHARMILLOT (Suisse)

Jean-Michel COQ (France)

Sylvie DAURIAC (France)

Claire DEMARET (Belgique)

Erik DE SOIR (Belgique)

Isabelle FENAUX (France)

Anne GAYRAL (France)

Marie-Françoise LAFORGERIE (France)

Carla LANINI-JAUCH (Suisse)

Daniel LE GARFF (France)

Claire MELJAC (France)

Johan PARISSE (Belgique)

Pierre NEDERLANDT (Belgique)

Gisèle SANTSCHI (Suisse)

Jacques STITELMANN (Suisse)

Robert VOYAZOPOULOS (France)

Comité scientifique des universitaires

Présidente : Michèle CARLIER (France)

Erich BARUFFOL (Belgique)

Claude BASTIEN (France)

Jean-Jacques DETRAUX (Belgique)

Agnès FLORIN (France)

Marie-Christine GELY-NARGEOT (France)

Jacques GREGOIRE (Belgique)

Philippe GROSBOIS (France)

Jacques JUHEL (France)

Pascal LE MALEFAN (France)

Dominique LHUILIER (France)

Rafael MILLAN (Suisse)

Olivier REVAZ (Suisse)

Pierre SALENGROS (Belgique)

Nos partenaires

La Fédération Européenne des Associations de Psychologues (www.efpa.eu)

Le Journal des Psychologues (www.jdpsychologues.fr)

Les Editions du Centre de Psychologie Appliquée (www.ecpa.fr)

Le Bulletin de Psychologie (www.bulletindepsychologie.net)

La revue Sciences Humaines (www.scienceshumaines.com)

Les Editions Dunod (www.dunod.com)

L'Université Paris Descartes (www.univ-paris5.fr)

La revue Cerveau et Psycho (www.cerveauetpsycho.com)

L'Association de Psychologie Scientifique de Langue Française

Le Bureau des Congrès de Paris (http://convention.parisinfo.com/)

La MGEN (www.mgen.fr)

Associations participantes

Associations membres de la FFPP

L'Association nationale des psychologues de l'enseignement catholique (ANPEC)

L'Association des Enseignants-chercheurs en Psychologie des Universités (AEPU) (www.aepu.org)

Collège des Psychologues Cliniciens spécialisés en Neuropsychologie (CPCN) (cpcn1.free.fr)

Associations invitées

La Société Française de Psychologie (SFP) (www.sfpsy.org)

L'Association des conseillers d'orientation psychologues de France (ACOP-F) (www.acop-asso.org)

L'Association française des psychologues de l'Education nationale (AFPEN) (www.afps.info)

L'Association française de psychologie du travail et des organisations (AFPTO) (asso.univ-lyon2.fr/afpto)

L'Association des psychologues freudiens (www.psychologuesfreudiens.org)

La Société de Neuropsychologie de Langue Française (SNLF) (www.neuropsycho.ulg.ac.be/snlf/)

Prestataires

Marie KRETZSCHMAR : Attachée de presse

Contact : marie.kretzschmar@aliceadsl.fr

Sabine ADNANE : conceptrice-réalisatrice multimédia

Contact : contact@circle2.fr

Site internet : www.circle2.fr

Jeudi 3 juillet 2008 (matin)

9h30-9h45 : ALLOCUTION

Les sciences de l'esprit face à leur destin

Par Axel KAHN, Membre de l'Académie des Sciences, Président de l'université Paris-Descartes

9h45-10h : PRESENTATION DE LA MANIFESTATION

Les Entretiens francophones de la Psychologie et la valeur ajoutée du psychologue

Par Roger LECUYER, Fédération Française des Psychologues et de Psychologie
Francis VAN DAM, Fédération Belge des Psychologues,
Julien PERRIARD, Fédération Suisse des Psychologues
Pierangelo SARDI, Fédération Européenne des Associations de Psychologues

10h-10h40 : CONFERENCE PLENIERE

Questions actuelles sur la pratique des psychothérapies

Par Daniel WIDLÖCHER, Docteur en Psychologie, Professeur émérite de Psychiatrie à l'université de Paris 6, Ancien Président de l'Association Psychanalytique Internationale

Nous tenterons de faire le point sur trois questions qui concernent actuellement la pratique des psychotherapies et donc celle de nombreux psychologues cliniciens.
1. Le statut du psychotherapeute : toujours annoncé et toujours reporté. Quelles sont les vraies difficultés ? Existent ils des solutions ? Et quelles conséquences pour la formation ?
2. La place de la psychanalyse. Le débat aujourdhui. Pourquoi se perpétue-t-il ?
3. L' évaluation des soins. Question devenue inévitable dans tout le domaina de la gestion des soins. Comment l'appliquer à celle des pratiques psychotherapiques ? Une question de fond autant que de methode. Comment former les psychologues ?

11h-11h40 : CONFERENCE PLENIERE

Cinq challenges pour la psychologie du travail, aujourd'hui

Par Claude LÉVY-LEBOYER, Professeure émérite de Psychologie du travail à l'université René-Descartes, ancienne Présidente de l'Association Internationale de Psychologie Appliquée (IAAP), Fondateur de l'ENOP (*European Network of Organizational Psychology*)

Le monde du travail a profondément changé, et sa valeur dans la culture actuelle. Ce qui crée des besoins nouveaux pour la gestion des RH. Notamment en ce qui concerne :
- les procédures de recrutement et le rôle de l'analyse de poste,
- les paramètres utiles pour l'évaluation du personnel et l'arrivée du concept de compétences,
- le rôle de la personnalité comme prédicteur de la performance,
- les nouveaux parcours de carrière et la demande de développement personnel
- ainsi que les bases d'une nouvelle gestion de la motivation au travail.

11h40-12h10 : CONFERENCE PLENIERE

De la difficulté croissante à vivre ensemble : attentes et apports de la Conférence de consensus (sur l'examen psychologique et les utilisations des mesures en psychologie de l'enfant)

Par Robert VOYAZOPOULOS, Psychologue à l'Education nationale, Enseignant à l'Ecole des Psychologues Praticiens, Organisateur de la Conférence de consensus

Jeudi 3 juillet 2008 (après-midi)

14h-16h : SYMPOSIUM

Le psychologue expert.

Présentation de cette fonction spécifique : désignation, rôle, formation et déontologie

Coordonné par Geneviève CEDILE, Psychologue, Psychanalyste, Expert Près la Cour d'Appel de Paris, agréée Près la Cour de Cassation

Le psychologue expert

Geneviève CEDILE
Psychologue, Psychanalyste
Expert Près la Cour d'Appel de Paris, agréée Près la Cour de Cassation
Mél. : genevieve.cedile@wanadoo.fr

Le terme psychologue expert comporte deux mots : « psychologue » et « expert ». Le meilleur psychologue clinicien peut n'être en fait un piètre expert judiciaire. Pour devenir psychologue expert il faut être inscrit sur la liste d'une Cour d'Appel.

Quelle doit être sa formation ? Au cursus bien structuré de psychologue (Master ou Doctorat) il est nécessaire d'ajouter un diplôme post universitaire d'expertise médicale qui donne aux futurs experts une formation théorique et pratique indispensable. La loi du 11 février 2004 a imposé aux futurs experts une inscription probatoire de deux ans et un renouvellement tous les cinq ans pour les experts inscrits sur les listes de la Cour d'Appel.

A quel stade du procès pénal intervient-il ? Lors du procès pénal le psychologue-expert intervient soit en amont sur réquisition du Procureur, soit pendant le cours de l'Instruction missionné alors par le Juge d'Instruction selon l'article 81 du CPP, soit en aval aux Assises pour y exposer son rapport. La désignation de l'expert par le magistrat s'appuie sur un rapport de confiance mutuelle, un travail de qualité et le respect des délais impartis. La transparence doit être la règle entre l'expert et le magistrat qui l'a désigné.

Quel est son rôle ? Le psychologue expert nommé au pénal n'a pas une fonction de thérapeute, son rôle est différent, et cette différence constitue un des garants de sa neutralité. Le rôle de l'expert est d'effectuer un constat, de décrire les caractéristiques et les particularités de la personnalité des sujets expertisées, de déceler et évaluer des troubles ou des déficiences. Il doit donner au juge un éclairage reflétant son opinion, mais également faire état de ses doutes en ayant toujours à l'esprit que l'un des principes de base de notre droit est que le doute profite toujours à l'accusé. Mais il ne faut pas demander au psychologue expert de se substituer au magistrat. Le magistrat n'est jamais lié par les conclusions des experts et il reste seul maître de ses décisions. N'oublions pas que l'expert n'a ni à dire le Droit, ce qui est l'apanage exclusif du magistrat, ni à se prononcer sur la réalité des faits, ni sur la personne qui en serait auteur, ce qui est l'apanage des policiers.

En conclusion. Nous avons crée la CERCARP, Compagnie des experts psychologues près les cours d'Appel de Paris et Versailles. Nous voulons mettre au point un code de déontologie particulier à l'expertise psychologique précisant les droits et devoirs du psychologue expert. Les magistrats et tous les experts consultés ont semblé favorables à notre démarche car elle répond à un réel besoin de déontologie, de formation spécifique, et de représentation de notre profession.

Professionnalisation des psychologues dans la fonction d'expert

Bertrand PHESANS
Psychologue expert près la Cour d'Appel de Paris, Agrée Près la Cour de Cassation
Président de la Compagnie des experts psychologues près les Cours d'Appel de Paris et de Versailles (CERCARP)

Mél. : bphesans@teaser.fr

1985 juillet – Loi réglementant l'usage du titre de psychologue (profession autonome et indépendante garantie par un diplôme d'Etat)
1985 décembre – Etablissement de l'unicité d'experts dans les ordonnances de commission d'experts qui devient la règle (la dualité devient l'exception qui doit être motivée)
1993 – Création des 'expertises psychologiques' (en lieu et place des expertises 'médico-psychologiques', cf. modification de l'art. 81 du CPP)
1999 – Création de la rubrique 'psychologie légale' (cf. art. 120-2 du CPP)
2005 – Le procès désormais dit 'd'Outreau'
2006 – Création de la CEPCARP (Compagnie des Experts Psychologues près les Cours d'Appel de la Région Parisienne).

Ces quelques dates révèlent clairement non seulement que la profession de psychologue, dans sa situation actuelle, est récente, mais également que son orientation judiciaire avec la fonction de psychologue-expert est encore plus jeune. Dans cette présentation de l'histoire d'un aspect de la professionnalisation des psychologues, il sera tenté de faire ressortir la spécificité des psychologues dans leur fonction judiciaire afin de cerner plus clairement non seulement quelle est leur place désormais mais également ce qu'il peut être attendu d'eux et, en corollaire, ce qu'on peut leur demander.

Le psychologue expert confronté à la diversité culturelle

Yolande GOVINDAMA, Psychologue expert près la Cour d'Appel de Paris
Maître de conférences en Psychologie, Université Paris-Descartes
Mél. : marie.govindama@wanadoo.fr

Si la mission du psychologue expert est déjà complexe d'une manière générale, elle se complique encore plus lorsqu'il est confronté aux sujets issus d'autres cultures. En effet il se pose d'emblée la question de la maîtrise ou pas de la langue française par le sujet pour permettre la réalisation de la mission. Dans les deux cas intervient la connaissance de la culture du sujet par l'expert pour attribuer un sens symbolique (au sens du concept de culture de Mauss) au récit avant de l'interpréter du point de vue clinique. Dans la plupart des cas, l'expert doit travailler avec un interprète ce qui implique toutes les difficultés de la traduction d'une langue à une autre en respectant les tabous culturels. Par ailleurs, étant donné que la plupart des outils cliniques ont été élaborés et étalonnés sur des populations euro-américaines, l'expert est limité dans son choix pour réaliser sa mission d'évaluation. L'entretien clinique anthropologique associé à certains tests permet la réalisation de la mission. Des vignettes cliniques illustreront notre propos.

La psychologie, science "molle", l'expertise, science "dure", les enjeux

Maryline BARANES
Psychologue expert
Mél. : baranesm@gmail.com

Si un des paramètres les plus parlant concernant les notions de psychologie, convoque une quelconque "mollesse", nous pourrions sans conteste évoquer la question de la dynamique psychique. En d'autres termes, nous désignons ici, le mécanisme des différentes instances psychiques. Mécanisme, qui par définition, est dynamique, c'est à dire, bouge, fluctue, va, vient, n'est pas par essence, fixe et, ou, fixé. De plus, la question des instances psychiques, selon la seconde topique, pré conscient, inconscient et conscient, sont elles aussi, d'une souplesse inégalable. C'est bien la question d'une traversée empirique et de sa représentation qui animera alors chacune de nos instances psychiques. Nous sommes donc face, à la fois à

des instances psychiques qui en soi, fonction de l'expérience et de sa représentation peuvent passer de l'une à l'autre, qui donc nous amène à penser la dynamique psychique. Est ce pour cela que la psychologie est aussi désignée par "science molle" ?
Or, lorsque celle ci est confrontée à un cadre, qui par son squelette réel et symbolique convoque la question d'une science "dure", c'est à dire, qui par essence est démontrable, démontré, fixe et fixé, nous nommons ici la justice dont le symbole nous le rappelons est composé de deux plateaux suspendus à un fléau, symbole de la justice et de l'équité, attribut de la déesse Thémis, alors les notions d'expertise et en particulier, celles de la psychologie, semblent bien se trouver "entre le marteau et l'enclume", preuve incontestable d'une confrontation entre deux protagonistes légitimes de la question de l'Humain, la psychologie et la justice, où l'expertise spécifiquement psychologique, prend alors valeur de couperet.

14h-15h30 : TABLE RONDE

Comité européen / commission européenne sur l'éthique

Animée par Alain LETUVE

Chargé de mission Déontologie FFPP, Membre de la Commission d'Ethique et de Déontologie de la Fédération Européenne des Associations de Psychologues (EFPA)

14h-15h : 3 COMMUNICATIONS

Les diplômés bac + 8 : une nouvelle espèce de psychologues sur le marché du travail ?

Stéphane JACOB
Psychologue
IME Notre Ecole, 19 chemin des grandes terres, 78955 Carrières sous Poissy
Mél. : stephanejacob@gmail.com

En raison de l'engorgement des filières de recrutement traditionnelles (recherche et enseignement universitaire), de plus en plus de psychologues diplomés à bac+8 (doctorat de troisième cycle) sont conduits à proposer leurs services sur le marché du travail. L'augmentation de diplômés bac+8 peut s'expliquer d'une part par la difficulté d'accès à l'emploi des psychologues bac+5 nouvellement formés (celle-ci conduit à une surenchère dans la qualification initiale) et, d'autre part, par la démocratisation des études longues : les facilités offertes aux étudiants pour la réalisation d'une thèse (monitorat, allocations, contrats ATER) amènent un nombre croissant d'étudiants intéressés par leur discipline et par la recherche à poursuivre leur formation au-delà du bac + 5.
Cette évolution qui peut paraître fortement accentuée dans notre discipline en raison de l'afflux d'étudiants qu'elle suscite et des maigres perspectives d'emploi à la clé n'est pas anormale en soi. Elle anticipe une situation qui va se généraliser en raison de la montée globale du niveau de qualification. Aux Etats-Unis par exemple, les propositions de poste à responsabilité associés à ce niveau d'études (PhD) ne sont pas rares. En France cependant, la situation est plus critique car le marché de l'emploi est en net décalage par rapport aux compétences potentielles de ces candidats (on n'ose même pas parler du niveau de rémunération). Le conservatisme des milieux professionnels (hospitalier et médico-éducatif en particulier), le recours à des grilles salariales anciennes (bien que périodiquement révisées), l'évolution plus lente des autres métiers structurant ces secteurs ne favorisent ni l'insertion ni la valorisation des compétences de ces nouveaux diplômés. La plupart du temps, ceux-ci doivent s'accommoder de demandes et de responsabilités très en deçà de celles qu'ils pourraient exercer et doivent, par la force des choses, renoncer à d'autres compétences, plus pointues (ex. aptitudes rédactionnelles, capacité à mener des projets de recherche, possibilité d'accéder sans médiation à la littérature scientifique, etc.).

L'intervention proposée explore différentes pistes qui permettraient de faire évoluer les définitions de poste et de préciser la plus value apportée par ces diplômés bac + 8, cherchant à survivre en dehors de l'université et des laboratoires de recherche.

Quel rôle le chercheur en psychologie doit-il jouer en dehors de l'université ? Présentation d'une recherche-action en collège : les représentations sociales du handicap

Sylvie-Eva LAROCHE, Maître de conférences, Université de Nancy 2
Tiffany ADAM, Jenny ROCH, étudiantes en psychologie, Université de Nancy 2
Nancy Université - Campus Lettres et Sciences Humaines
23, Boulevard Albert 1er - BP 3397, 54015 NANCY Cedex
Mél. : Sylvie.Laroche@univ-nancy2.fr, Tiffany.Adam@etudiant.univ-nancy2.fr,
Jenny.Roch@etudiant.univ-nancy2.fr

Introduction. A travers la présentation d'une recherche menée dans un collège, cette communication abordera la place du psychologue, et plus particulièrement du chercheur en psychologie dans la société. Nous approcherons le rôle du chercheur en psychologie, ou du psychologue chercheur, qui répond à une demande émanant du terrain. Comment a-t-il été contacté, quel lien peut-il et doit-il entretenir avec les acteurs de terrain, comment s'établit et se forme le partenariat universitaire-acteur de terrain ? Ainsi aborderons-nous les questions « dans quels domaines le chercheur en psychologie a-t-il vocation à intervenir ou à ne pas intervenir. Que lui demandent les institutions, les politiques, les associations ? comment y répond-il ? ».

Pour notre part, nous sommes en relation avec des associations et des institutions, et c'est ainsi que des porteurs d'un projet d'un collège nous ont contactés. Ils désirent accueillir dans les prochaines années des collégiens porteurs de handicap. Afin de faciliter leur intégration, ils souhaitent savoir comment les jeunes collégiens non porteurs de handicap actuellement scolarisés se représentent le handicap. Nous avons donc élaboré une recherche permettant d'évaluer leurs connaissances et représentations, pour ensuite créer des ateliers permettant de les sensibiliser au mieux aux jeunes adolescents avec handicap. C'est-à-dire que la connaissance de leurs propres connaissances sur le handicap nous permettra d'ajuster au mieux un accès à une connaissance plus académique sur le handicap et les situations de handicap.

Contexte théorique. Tout individu va élaborer son propre ensemble de représentations, croyances, conventions, qui selon son niveau de connaissances, sera qualifié de populaire ou naïf, c'est-à-dire de savoir de sens commun ou au contraire scientifique. Cet ensemble de connaissances se retrouve comme élément actif en plein cœur des relations sociales (Jodelet, 1991). Le système social et donc le commerce social d'un individu sera structuré par ses cognitions et ses évènements sociaux. Ainsi le handicap lui même va-t-il être pris dans des réseaux de représentations, de dénominations et d'étiquette qui structurent la relation à la personne (Plaisance, 2005). Cependant, la représentation du handicap reste confuse, car hétérogène et polysémique. Sa médiatisation n'est pas toujours académique (téléthon etc.), favorisant cette nébulosité. Pour Chauvière (2003) « la question du handicap occupe un espace singulier où de fortes désignations et de lourdes ignorances existent. On l'a soit minimisé, pour en réduire l'impact social potentiel ou imaginaire, soit au contraire majoré, pour en exalter le sens profond en termes de charité, de solidarité ou de citoyenneté nécessaires ». Nous sommes donc face à des représentations nourries de contrastes très forts. Il nous semble donc utile et pertinent d'établir un protocole pluriforme pour saisir non seulement les représentations sociales du handicap mais aussi leur construction chez de jeunes collégiens.

Méthodologie. Dans un premier temps, des collégiens scolarisés en 6ème depuis septembre 2007 dessineront un adolescent avec un handicap. Puis, ils rédigeront une rédaction sur le thème du handicap. Ensuite, ils répondront à un questionnaire. Et enfin, des débats sur le thème du handicap seront enregistrés.

Résultats. Les résultas seront exposés et ensuite discutés à la lumière de nos questions posées au début de notre proposition de communication, à savoir quelle place un chercheur en psychologie peut-il tenir en dehors de l'université ?

Chauviere, M. (2003). Handicap et discriminations. Genèse et ambiguïté d'une inflexion de l'action publique. In D. Borrilo (Ed.), *Lutter contre les discriminations* (p.100-122). Paris : La découverte
Jodelet, C. (1991). *Les représentations sociales*. Collection " Sociologie D'aujourd'hui ". Paris : PUF.
Plaisance, E. (2005). Représentations sociales du handicap en Occident. In *Trisomie 21 : Prise en charge, du diagnostic anténatal à l'adolescence* (p.103-120). Paris : E.D.K.

La psychologie environnementale : une approche sensible de domaines techniques

Alice BENOIT, Présidente de l'Association ECOSENS
71 avenue Edouard Vaillant, 92100 Boulogne-Billancourt
Mél. : ecosens@no-log.org

L'expertise psycho-environnementale consiste à étudier dans une même approche, l'environnement physique et social, afin de comprendre les rapports dynamiques qu'entretiennent des individus ou groupes sociaux avec leur cadre de vie.
Bien que l'expertise du psychologue environnementaliste réponde à une demande sociale contemporaine, ses compétences sont encore trop méconnues et peu utilisées. L'image floue du psychologue, voire la défiance qu'il inspire, reste un obstacle à sa reconnaissance, à son acceptation, notamment dans les secteurs d'activité technique.
Pourtant, diagnostiquer l'origine sociale de dysfonctionnements urbains, optimiser les espaces de travail d'une entreprise, comprendre les conflits d'usage d'un équipement, décrire l'impact social d'une implantation industrielle ou des pratiques de déplacements sont autant de problématiques complexes où le psychologue environnementaliste apporte un nouvel éclairage : celui des perceptions, représentations, comportements et attentes des usagers.
Notre communication illustrera en quoi le psychologue environnementaliste est à même d'exprimer un diagnostic "sensible" en termes utilisables par des donneurs d'ordre, réalisant de la sorte un acte de médiation entre ceux qui modèlent le cadre de vie et les pratiques sociales, et les usagers.

14h30 – 16h : 4 COMMUNICATIONS

L'analyse de la pratique dans la petite enfance

Marie Paule THOLLON BEHAR
Psychologue, Docteur en Psychologie, Université Lyon 2
Ecole Rockefeller, 4 avenue Rockefeller 69008 Lyon
Tél. : 04 78 76 52 49
Mél. : mp.thollon-behar@orange.fr

L'analyse de la pratique trouve son origine dans les groupes Balint et les groupes dits de formation dans les années 80. Elle est devenue un outil important dans le soutien aux équipes de professionnels dans le domaine médico-social. Nous assistons à l'heure actuelle à une très forte demande également dans le domaine de la petite enfance. Dans cette intervention, nous proposons d'aborder deux questions : celle de la méthode en analyse de la pratique et celle concernant le phénomène actuel d'augmentation des demandes et la réponse apportée par la psychologie.
Quelle est la spécificité du psychologue dans l'animation des groupes d'analyse de la pratique au sein des équipes de professionnels de la petite enfance ? L'ancrage théorique dans l'un ou l'autre champ de la

psychologie (clinique, social, systémique, développemental) nous paraît répondre à la question. Alors que le référentiel des psychologues dans la petite enfance est bien souvent clinique, nous présentons une démarche d'analyse de la pratique, issue de la méthode de l'entretien clinico-critique piagétien. A partir de l'exposé par les participants d'une situation posant problème à l'équipe, nous étayons les échanges par un questionnement qui vise à donner du sens aux éléments évoqués. De l'entretien clinico-critique, nous retenons que nous sommes là pour suivre l'équipe tout en la guidant vers la construction de significations à partir des faits présentés : conduites de l'enfant, du groupe d'enfants, relations avec les parents.
La deuxième question que nous souhaitons aborder est celle de la forte demande. Plusieurs hypothèses seront présentées qui renverront à des perspectives différentes : évolution des compétences professionnelles et de la formation initiale, changements perturbants dans l'organisation des structures d'accueil collectif, évolution de la relation éducative à l'enfant et à ses parents.
Les données que nous présenterons sont tirées de notre expérience en tant que psychologue, engagée dans la recherche, et responsable de formation continue pour les professionnels de la petite enfance.

Anzieu, D. (1984). *Le groupe et l'inconscient : l'imaginaire groupal*. Paris : Dunod.
Bellano, D. (1992). *De la genèse de l'organisation cognitive à la modélisation de l'activité opératoire*. Thèse de doctorat, Lyon 2.
Blanchard – Laville, Cl. & Fablet, D. (2003). *Travail social et analyse des pratique professionnelles*. L'Harmattan.
Dolle, J.M. & Bellano, D. (1989). *Ces enfants qui n'apprennent pas, Diagnostic et remédiation*. Le Centurion.
Fustier, P. (2004). *Le travail d'équipe en institution, clinique de l'institution médico-sociale et psychiatrique*. Paris : Dunod.
Ginet, D. & Metra, M. (2006). Les groupes de soutien au soutien. Texte de la communication de Ginet D., in DU AP.
Kaës, R. (1993). *Le travail psychanalytique dans les groupes, Tome 2*. Bordas.
Mellier, D. (2000). *L'inconscient à la crèche, dynamique des équipes et accueil des bébés*. ESF.
Mellier, D. (2003). Le groupe d'analyse de la pratique, la fonction à contenir et la méthodologie du groupe Balint. *Revue de psychothérapie de groupe*, *39*, 85 – 102.
Piaget, J. (1926, rééd. 1972). *La représentation du monde chez l'enfant*. PUF.

Psychologie clinique et clinique psychosociale : vers une déprofessionnalisation ?

Yves GERIN
Centre médicopsychologique, 8 rue de Lyon, 02100 Saint Quentin
Tél. : 0323647564
Mél. : yves-gerin@wanadoo.fr

L'évolution professionnelle des psychologues à l'intérieur des institutions sociales où ils travaillent soulève de nombreuses questions. A l'acquis du diplôme, d'une formation universitaire et théorique de haut niveau succède la découverte du terrain et de demandes complexes et multiformes. Celles-ci ne s'inscrivent pas, le plus souvent, dans la continuité de la formation et deviennent d'emblée ce qu'on pourra qualifier de « bricolage ». L'entretien, l'écoute ; l'accompagnement, répondant à cette définition de pratiques souvent empiriques ou l'orthodoxie de la relation clinique et transférentielle peut être mise à mal. La crise du social, de nouveaux besoins d'expertise, l'effondrement de la politique de santé mentale, l'inflation de nouvelles pathologies, va ainsi dans le sens d'une nouvelle clinique de la souffrance sociale aux contours inflationnistes et flous, parfois démagogiques. Pris dans la mouvance interventionniste, les psychologues évoluent dans un contexte souvent imprécis, polymorphe, trop souvent, par eux même, dépolitisé. On qualifiera ainsi de « psychologisme d'intervention » cette démarche nécessitant une réflexion approfondie

mais trop rare sur les pratiques actuelles des psychologues. Normativité, niveau d'intervention, ambiguïté de la signification idéologique et sociale, la démarche des psychologues admet des paramètres importants faussant le niveau de compétence attendu, résultant initialement de la scientificité de la formation, psychanalytique ou pas.
Psychologie et sociologie tendent ainsi trop souvent à se rejoindre alors que l'exercice d'une psychanalyse dite « appliquée » apparaît de plus en plus aléatoire. Limites et risques de l 'intervention psychologique ne sont pas ainsi négligeable, à la mesure d'un détournement de compétence rarement reconnu par les professionnels eux même A la formation universitaire est donc à associer, en aval, l'importance d'une dimension d'acte psychologique, rarement évoquée, pour laquelle des modèles crédibles ne sont pas toujours enseignés avec la pertinence nécessaire. La psychanalyse occupant dans ce registre, une place particulièrement ambivalente. Résistance, malaise défensif, question identitaire et statutaire, les psychologues encourent trop souvent le risque de devoir assumer des pratiques approximatives insuffisamment , après l'acquis nécessaire, du diplôme, élaborées. Ce qui ne va pas sans faire retentir le malaise à l'intérieur des cursus et, plus généralement, d'une formation universitaire non habilitée à traiter de la question cruciale des divers aspects d'un malaise identitaire sociologique et , éventuellement , personnel.

Introduire l'approche cognitivo-comportementale dans l'éducation spécialisée : pas si simple !

Stéphane JACOB
Psychologue
Inserm, U669, Paris, Univ. Paris-Sud et Univ. Paris Descartes, UMR- S0669, Paris, France
IME Notre Ecole, 19 chemin des grandes terres, 78955 Carrières sous Poissy
Mél. : stephanejacob@gmail.com

Il existe actuellement en France une ouverture petite mais réelle des institutions médico-éducatives aux approches cognitives et comportementales de la déficience mentale. Cette ouverture est particulièrement nette dans les institutions qui accueillent des enfants, adolescents ou adultes autistes en raison de la pression des associations de parents pour que les méthodes de type TEACCH, PECS et ABA soient appliquées.
La formation initiale du personnel éducatif (ES, ME, AMP) à ces méthodes est souvent confiée aux quelques organismes de formation spécialisés dans ce secteur (ex. EDI, CCC). Au sein de l'institution, le psychologue formé à cette approche joue au quotidien un rôle de conseiller technique dans une optique de formation continue du personnel. Il suggère notamment des pistes de travail éducatif / rééducatif et des voies d'interprétation pour les comportements observés.
Les interventions du psychologue sont reçues, comprises et acceptées à des degrés variables selon le point de vue des autres professionnels auxquels il s'adresse. Ce point de vue diverge plus ou moins selon les parcours de formation, les contraintes de travail et le regard porté sur la personne handicapée mentale.
L'intervention proposée apporte un éclairage « de l'intérieur » sur les différences d'analyse entre éducateurs, paramédicaux et psychologue autour d'un projet professionnel commun : implémenter l'approche cognitivo-comportementale dans un IME pour enfants et adolescents déficients intellectuels sans langage, majoritairement autistes. Une structuration originale des relations institutionnelles entre paramédicaux (au sens large) et éducateurs (au sens large) sera présentée. Les avantages et les inconvénients de cette formule seront discutés.

Liens entre profils psychologiques et insertion professionnelle des adultes porteurs de trisomie 21 : le rôle primordial du psychologue dans le projet individualisé de la personne

Lise LEMOINE, Doctorante, Allocataire de recherche
Sylvie-Eva LAROCHE, Maître de conférences
Benoît SCHNEIDER, Professeur de Psychologie

Nancy Université - Campus Lettres et Sciences Humaines - 23, Boulevard Albert 1er - BP 3397, 54015 NANCY Cedex
Mél. : Lise.Lemoine@univ-nancy2.fr, Sylvie.Laroche@univ-nancy2.fr, Benoit.Schneider@univ-nancy2.fr

La conception de spécificité syndromique est particulièrement pertinente chez les personnes porteuses de trisomie 21 (PT21), avec une mise en évidence de profils cognitifs spécifiques (Vicari, 2006) qui se caractérisent par des déficits particuliers, notamment langagiers, mnésiques et d'apprentissage (Comblain, 2001 ; Jarrold & Baddeley, 2001 ; Marcel & Weeks, 1998 ; Rondal, 2001). Malgré tout, une variabilité interindividuelle en termes de capacités globales caractérise cette population, puisque la surnumération chromosomique entraîne un surdosage génique qui affecte les individus plus ou moins lourdement sur le plan fonctionnel et développemental. Par exemple, il est attesté que leur QI moyen est de 50, mais il varie de manière importante (30 à 70) selon les individus (Chapman & Hesketh, 2000).

Socialement parlant, si l'intégration scolaire des enfants et adolescents porteurs de trisomie 21 est une thématique de recherche abondamment abordée dans la littérature, on constate, a contrario, que la question de l'emploi des adultes porteurs de trisomie 21 (AT21) est absente de la recherche instituée (Velche, 1999). Malgré tout, les professionnels de la formation et de l'insertion professionnelle des personnes porteuses de handicap soulignent que des difficultés persistent dans leur insertion professionnelle. Or, le travail est considéré comme étant nécessaire à l'accomplissement personnel, à l'équilibre psychologique et à la reconnaissance sociale (Blanc, 1998 ; Ville, 2000 ; Riffault, 1994) et il est promu comme un des vecteurs essentiels de l'intégration sociale des personnes porteuses d'une déficience.

Ce qui nous amène à nous poser différentes questions à propos des liens entre les caractéristiques psychologiques des AT21 et leur insertion professionnelle : Quels sont les freins et les difficultés qui les empêchent d'accéder à cette insertion ? Quels sont les facteurs favorisant leur insertion ? Notre étude ambitionne de répondre à ces questions dans le but de proposer des pistes en terme d'intervention et de prévention afin favoriser l'insertion sociale des AT21.

Il nous semble donc pertinent dans un premiers temps de faire un état des lieux des capacités de jeunes AT21 grâce des bilans psychologiques, puis dans un second temps d'étudier si ces capacités varient selon la présence ou pas d'insertion professionnelle.

Notre population se compose de 32 jeunes AT21 (16 hommes et 16 femmes), âgés entre 20 et 35 ans. Ces 32 AT21 sont répartis selon 4 modes d'accueil : Insertion professionnelle : A) travail en ESAT (Etablissements et Services d'Aide au Travail) (4 hommes et 4 femmes), et B) travail en milieu ordinaire (4 hommes et 4 femmes) versus non insertion professionnelle : C) placement en FAS (Foyers d'Accueil Spécialisés) (4 hommes et 4 femmes) et D) de retour dans leur famille (4 hommes et 4 femmes).

Nous dresserons des bilans psychologiques des AT21, grâce à l'évaluation de leurs capacités cognitives, langagières ainsi que de leurs compétences en terme d'autonomie. Nous utiliserons ainsi le K-ABC (Kaufman Assessment Battery for Children) de Kaufman, les CPM (Progressive Matrices Couleurs) de Raven, les subtests verbaux du Wisc III (Wechsler Intelligence Scale for Children) de Wechsler, le test ELO (Evaluation du Langage Oral) de Khomsi ainsi que le MAP (Modèle d'Accompagnement Personnalisé) de l'UNAPEI.

On s'attend à ce que ces évaluations plurifactorielles des AT21 mettent en exergue :

- des profils psychologiques homogènes avec des capacités relativement préservées et d'autres particulièrement altérées chez l'ensemble des AT21 de notre population. Ce qui nous permettra conséquemment d'identifier quelles sont les difficultés mais aussi les forces de ces AT21.
- des variabilités interindividuelles en termes de capacité globales selon la présence ou pas d'insertion professionnelle. Ce qui nous permettra d'identifier quelles sont les capacités des AT21 en lien avec leur insertion professionnelle.

Un des objectifs appliqués de cette recherche est de pointer le rôle primordial du psychologue, notamment en ce qui concerne la mise en place des projets individualisés des adolescents et AT21, principalement lorsqu'il s'agit de projets avec désir d'insertion professionnelle.
- aider les psychologues à faire des bilans psychologiques complets des jeunes AT21 en tenant compte des spécificités syndromiques en termes de forces et de faiblesses, ainsi qu'à comparer les compétences individuelles aux compétences nécessaires pour travailler.
- mettre en exergue l'importance de la place du psychologue dans l'équipe pluridisciplinaire afin d'améliorer la prise en charge de la personne T21. En effet, il peut aider à promouvoir une plus grande communication entre les parents et les autres professionnels (médico-sociaux, de l'éducation, de la formation professionnelle), et ainsi renforcer leur partenariat et conséquemment leur permettre d'œuvrer conjointement dans la réalisation du projet de la PT21.
- permettre aux psychologues d'aider les parents et les professionnels à adapter leurs objectifs en tenant compte des forces et faiblesses cognitives de l'AT21 afin que son projet individualisé soit réalisable. En effet, pour que l'intervention soit efficace, les méthodes d'apprentissage, les objectifs rééducatifs, les programmes de remédiation doivent être ajustés en fonction des systèmes de mémoire et d'apprentissage facilitants ou endommagés.
Pour conclure, la vocation de cette recherche est de favoriser l'insertion professionnelle des AT21 et conséquemment améliorer leur qualité de vie.

15h-16h : CONFERENCE

Cadre conceptuel pour l'aide psychosociale en situations d'exception : la prévention primaire, secondaire et tertiaire de traumatismes psychiques

Par Erik LJL DE SOIR
Psychologue, Doctorant en Psychologie
Président de l'Association Européenne des Psychologues Sapeurs-Pompiers (AEPSP)
Vice-Président de l'Association de Langue Française pour l'Etude du Stress et du Traumatisme (ALFEST)
Ecole Royale Militaire
Département des Sciences du Comportement
Centre pour l'Etude du Stress et du Trauma
30, Avenue de la Renaissance
B-1000 Bruxelles

On a pu marquer, au cours de la dernière décennie, une évolution considérable dans la façon dont différentes organisations gèrent les problèmes psychosociaux qui apparaissent lorsque souviennent des situations d'exception à caractère traumatogène et/ou dépressiogène. Les raisons de cette évolution trouvent leur origine à différents niveaux : psychosocial, économique, politique, juridique et sociétal (au niveau des relations publiques). En ce moment, plus aucune organisation ou entreprise ne peut se permettre de ne PAS tenir compte des dommages et/ou pertes en capital humain lors de situations d'exception. Pourtant, bon nombre de ces organisations ou entreprises sont toujours à la recherche de la solution optimale en matière de prévention primaire, secondaire et tertiaires de traumatismes psychiques.
En Belgique, une loi concernant le bien-être au travail (4/8/96) exige, de la part des entreprises et des donneurs d'emploi, qu'elles élaborent une politique par rapport aux facteurs influençant le bien-être psychosocial (notamment le stress et le trauma) sur le lieu de travail.
Le nombre d'entreprises qui ont connu une croissance significative du nombre d'événements émotionnellement choquants et/ou traumatogènes, ainsi que des formes chroniques de stress au travail, est considérable. Certaines institutions, entreprises ou organisations sont, plus que d'autres, régulièrement confrontées à des événements qui sont, pour le personnel, émotionnellement choquants et à potentiel traumatisant.

Nous pensons ici aux accidents de travail (pour les industries que l'on peut qualifier « a risque », comme les installations portuaires, les chantiers de construction, etc.), aux explosions et/ou aux incendies industriels (dans l'industrie pétrochimique, par exemple), aux situations de catastrophe, aux agressions (dont sont victimes les employés des sociétés de transport en commun, des services postaux, des hôpitaux, etc.), aux attaques à main-armée (dont sont victimes le personnel assurant le transport de fonds, le personnel de grandes surfaces, celui des banques, etc.), aux accidents de la circulation (auxquels sont exposés, par exemple, le personnel des services de secours et/ou d'aide médicale urgente, des services d'ordre, etc.), et enfin, aux incidents de tir et/ou aux prises d'otage (dont sont parfois victimes les membres des services de police, le personnel des prisons, etc.).
Ces événements marquants, choquants et/ou traumatisants dont nous venons de dresser un inventaire non-exhaustif, sont à regrouper sous le dénominateur commun de situations d'exception traumatogènes et/ou dépressiogènes. Lorsque ce type d'événements survient, l'organisation concernée devra activer et mobiliser une procédure de « gestion de pertes émotionnelles et psychosociales » afin de minimiser les coûts sur le plan humain.
Dans cette présentation, nous exposerons les possibilités pour la prise en charge d'événements d'exception au sein d'une grande organisation – comprenant une prévention primaire, secondaire et tertiaire – au moyen de laquelle il sera possible de gérer la « détresse psychosociale » engendrée par ce type d'événements. Parmi ces indicateurs nous retrouvons : l'absentéisme, le présentéisme, la perte de rendement et/ou de concentration, la dépression, les problèmes d'ajustement, les réactions post-traumatiques (reviviscences intrusives, négation/évitement, hyperactivité neurovégétative, moments dissociatifs, dysfonctionnement social) à quoi il convient d'ajouter les « maladies professionnelles ». Une telle stratégie devra tenir compte du fait que les travailleurs/employés concernés auront – parfois durant des heures, des jours et des semaines – besoin d'une authentique reconnaissance de leur problématique, d'une attention particulière, d'une prise en charge et d'un suivi professionnel par rapport à leurs « séquelles psychosociales ». Le danger est d'autant plus pernicieux aussi que les conséquences ne sont pas toujours immédiatement visibles ; les victimes souffrent parfois pendant une longue période avant de capituler, de « craquer » car – épuisés psychiquement, mentalement et/ou physiquement.
Cette introduction pose un cadre général pour une politique de prévention primaire, secondaire et tertiaire de pertes psychosociales et/ou émotionnelles ; avant, pendant et après des situations d'exception traumatogènes, dépressiogènes et d'épuisement. Un modèle d'intervention sera établi sur base d'un cube psychosocial dans lequel une prévention primaire, secondaire et tertiaire est prévu pour soulager la détresse psychologique des impliqués primaires, secondaires et tertiaires. Le modèle vise à atteindre un équilibre entre d'une part, l'activation et la mobilisation de moyens non-professionnels (e.a. de soutien naturel et collégial) propres à l'organisation touchée, et, d'autre part, la consultation de moyens externes en matière de soutien et d'aide professionnalisée.
A l'intérieur du cadre ainsi tracé, ce seront surtout des organisations dites « uniformisées » telles que l'armée, les services de maintien de l'ordre, des services de secours et les sapeurs-pompiers autour desquelles les questions centrales seront posées et répondues.

15h-16h : 3 COMMUNICATIONS

Reconnaître la dimension psychique et *inconsciente* de l'IVG. Alerter sur la disparition des entretiens pré-IVG.

Bernadette MATTAUER, Psychologue retraitée, Montpellier
809 rue Valery Larbaud, 34090 Montpellier
Tél. : 04.67.72.40.15
Mél. : bernadette.mattauer@wanadoo.fr

La dimension relationnelle est en passe de devenir à l'hôpital partie intégrante de la qualité des soins et gage de prévention. Dans le domaine de l'orthogénie, elle tient une place éminente, auprès des femmes dont les grossesses se présentent à risques, ou en procréations assistées. Cependant, dans le même temps, l'entretien social obligatoire pour toutes les femmes faisant une IVG dans le cadre de la loi Veil de 1975,-et qui a pu être pratiqué par des psychologues -s'est peu à peu réduit depuis juillet 2001, à son seul impératif auprès des mineures. Depuis cette date, l'accompagnement psychique dit psychosocial, n'est que suggéré selon le propos du législateur. Doit-on considérer que cet épisode de la vie d'une femme ne comporterait ni retentissement, ni interrogation à laquelle accorder une plus grande considération autre que technique ? Cliniquement auprès des femmes en demande d'IVG, quelques services hospitaliers d'orthogénie ont encore, soit des conseillères conjugales, soit des assistantes sociales ou des sages femmes, soit beaucoup plus rarement des psychologues. La place confiée dans ces entretiens aux conseillères conjugales n'est pas négligeable, car la plupart ont intégré la dimension psychique de l'avortement et son importance dans la vie des femmes.

Néanmoins, c'est l'accompagnement clinique du psychologue, et sa compétence théorique appuyée sur la psychanalyse, qui a pu mettre en évidence, la dimension psychique et inconsciente de l'interruption volontaire de grossesse, en envisager la "dynamique du sens". Ce sont des psychologues qui ont introduit la réflexion sur les problématiques du narcissisme sous-jacents en ces circonstances, et sur l'inscription, probable pour certaines, comme étape dans l'évolution de l'identité féminin. Car en cet espace spécifique de parole, de temps, chaque femme peut se confronter au dérapage contraceptif, aux affects et défaillances relationnelles qu'elle viendrait de traverser .

L'entretien, le dialogue, en ce "souci de l'humain", ponctue la singularité de chaque personne. Il permet de suspendre les jugements uniformes attachés à l'acte d'avorter, qu'ils soient de réprobation ou de banalisation; ce qui invite à situer l'entretien en dehors des choix techniques, idéologiques ou performatifs des conditionnements de notre temps.

L'élaboration du sens de l'interruption volontaire de grossesse commence à faire son chemin, auprès des personnels para-médicaux concernés. Nous souhaiterions voir évoluer encore les regards et les mentalités. Et de ce fait nous souhaitons alerter sur la disparition progressive des entretiens pré-IVG. Nous souhaiterions aussi que le législateur et les instances éthiques, s'interrogent sur leurs positions à l'égard des IVG. L'enseignement concernant cet épisode relatif à la procréation tient peu compte, voir ignore les quelques publications sur le sujet; leur écho, les implications inconscientes qu'elles dévoilent sont fort peu reconnues, entendues et admises.

Les nouvelles lois (à partir de 2004) privilégiant la méthode des IVG médicamenteuses à domicile, ou dans des centres de planning familial, risquent de faire disparaître auprès des femmes la mise en paroles des affects, le dialogue qui entraîne en amont de l'IVG, à la réflexion sur le dysfonctionnement contraceptif qui est le véritable "accident" impliqué souvent de dimensions relationnelles. Les praticiens auront-ils la disponibilité et l'attention nécessaires pour reconsidérer l'impact des interruptions volontaires d'une grossesse, dans chaque vie humaine, et son contexte sociétal? Le confort que l'on prétend offrir aux femmes, et parfois l'urgence, prennent le pas sur l'élaboration d'une situation vécue souvent dans l'ambivalence. "L'isolation"de cet évènement pourrait s'apparenter à un effacement qui voudrait ignorer à la fois les remous inconscients et leurs retentissements chez la femme, ainsi que la brève alliance thérapeutique, qu'engage en particulier l'entretien psychologique. La "privatisation" qui s'annonce subrepticement par ce nouvel épisode des propositions autour de l'IVG, nous paraît un risque de mise à l'écart de la visibilité de l'avortement et la négation du "travail" possible avec l'écoute médiatrice, compétente en regard du contexte social et des mouvances relationnelles apparues en chaque circonstance. Trop de médecins ne perçoivent pas l'intérêt de l'entretien d'accompagnement de l'IVG car, disent-ils, leurs patientes "n'ont pas de problèmes psychologiques"!Partant de là, ils sont convaincus que leur intervention est suffisante, alors qu'elle est uniquement nécessaire. Va t-on vers un glissement et l'oubli du psychisme, vers un événement expurgé de tout conflit, selon une pratique individualisée où la femme serait rendue à sa "liberté"…. et à sa solitude ? Il

a fallu plusieurs années pour s'apercevoir que l'information contraceptive ne devait pas être seulement sécuritaire. Son insuffisance a conduit de l'envisager selon une éducation plus centrée sur les aspects relationnels. Les rationalisations autour de l'IVG vont elles attendre elles aussi des confrontations déconcertantes, avant d'admettre la nécessité de rencontres cliniques dans une interruption volontaire de grossesse, afin d'entrer dans la reconnaissance et l'élaboration "du sens",qui s'avèrent en l'occurrence, bénéfiques et parfois réparatrices. Récuser ou refuser d'admettre les incidences parfois insoupçonnées d'une interruption de grossesse, ne serait ce pas faire le jeu des opposants au droit des femmes à l' interruption volontaire de leur grossesse? Ces opposants radicaux, en effet, justifient et fondent leurs arguments anti-IVG sur les déflagrations intimes encore ressenties longtemps après. Leurs enquêtes pseudo-scientifiques témoignent de leur virulence jamais démentie, et provoquent une littérature insidieusement tendancieuse et combative. Reconnaître la dimension psychique et inconsciente dans l'interruption volontaire de grossesse, c'est reconnaître que la maîtrise de la procréation se détermine non pas en fonction de slogans, caricature de liberté, mais dans la complexité des enjeux d'existence.

Benhamou, O. (2005). *Avorter aujourd'hui. Trente ans après la loi Veil*. Mille et une nuits.
Boltanski, L. (2004). *La condition fœtale. Une sociologie de l'engendrement et de l'avortement*. Gallimard.
Kellerhals, J. & Pasini, W. (1976). *Le Sens de l'Avortement*. Genève : Georg Librairie de l'Université.
Mattauer, B. (2003). *Interruption volontaire de grossesse. La dynamique du sens*. Erès.
Mattauer, B. (2007). Procréation, IVG et maltraitance. *L'Harmattan*.
Morgny, C. (2005). *Interruption volontaire de grossesse. Tenter de comprendre la répétition*. Etude de l'ORS de Bourgogne.
Mytnik, B. (2007). *IVG, fécondité et Inconscient. L'absence et la chair*. Erès.

Les thérapies de couple facteurs d'efficacité dans les thérapies individuelles

François ALLARD
Psychologue clinicien
Equipe de recherche en psychologie clinique EA2027
119 rue des Pyrénées 75020 Paris

1. Présentation. Lors d'une recherche sur l'usage du langage d'acceptation en thérapie de couple nous avons mené un traitement réussi d'un TOC relié à un schéma de responsabilité et de danger pour autrui en intégrant le dialogue socratique cognitiviste et les principes d'une thérapie contextuelle de couple. Notre expérience a montré qu'un problème chez un des partenaires devient un problème pour le couple, celui-ci peut réciproquement créer un contexte à l'origine de l'aggravation d'un trouble, le couple peut à son tour dysfonctionner.
2 Intervention de couple spécifique au trouble. A) Pour instaurer un soutien mutuel face au TOC, la relation thérapeutique a autorisé l'élargissement du contexte aux deux partenaires s'engageant dans une collaboration sur les bases de la Thérapie Comportementale Intégrative de Couple qui promeut une acceptation émotionnelle des différences de l'autre (IBCT, Jacobson & Christensen, 1996). B) Chez la patiente en plus des activités compulsives de vérification, l'évaluation confirmait une pensée catastrophique quant aux conséquences des erreurs. L'historique de son trouble nous informe des réactions émotionnelles lors des événements relationnels et une fluctuation selon les contextes des facteurs anxiogènes précipitant … C) L'interférence des problématiques et les difficultés du couple ont été traitées par des techniques traditionnelles de changement et de communication et par des méthodes contextuelles d'exposition émotionnelle renforçatrices de l'engagement et de l'intimité, réunion empathique, prise de distance par rapport au problème, tolérance et protection de soi.
3 Résultats. A) Les cibles thérapeutiques de l'analyse fonctionnelle, obsessions et rituels de vérification, ont été traitées classiquement par exposition progressive et prévention de la réponse. En fin de thérapie les

obsessions sont en rémission et toujours au suivi sur 3 ans. B) La satisfaction relationnelle, de meilleures stratégies pour faire face au stress, la réciprocité positive ont permis au couple de resserrer durablement son engagement après interruption des processus destructeurs. La patiente a coopéré à son tour à la prise en charge du trouble de l'attention avec hyperactivité de son compagnon.…

4. Discussion. Ce qu'on définit comme une thérapie du partenaire assistée par l'approche de couple (Partner Couple Assisted Intervention, A Christensen*) est exploré et utilisé au Canada, en Europe du Nord, aux USA ou les thérapies de couple comportementales et les autres grandes approches du couple, psychodynamique, systémique, humaniste, sont l'objet d'évaluations courantes sur des critères qui leur sont spécifiques. Elles ont été évoquées mais non recensées dans l'expertise de l'INSERM 2003 (ou le concept d'efficience semble privilégié), celle-ci porte évidemment sur les traitements des symptômes référencés dans la nomenclature officielle des classifications nosographiques. On envisage pour le DSM V de codifier des diagnostics formels des troubles conjugaux sur l'axe 1 ou 2 et selon Wright et al. (2007), la clinique, la psychologie et la sociologie du couple, l'étiologie mixte biologique et psychosociale de sa psychopathologie, aboutissent de manière consensuelle à un schéma descriptif tripartite (engagement, intimité et passion) avec 5 grands patterns dyadiques d'interactions destructrices bien répertoriés par les chercheurs et quasiment identiques pour les différents modèles théoriques, tout cela oriente vers une approche scientifique et une pratique intégrative. A partir d'une reconnaissance de la cooccurrence des troubles mentaux et conjugaux, il semble désormais souhaitable de considérer les conséquences bénéfiques de la thérapie de couple qui est un champ disciplinaire spécialisé, sur le traitement des troubles individuels.

Jacobson, N.S. & Christensen, A. (1996). Acceptance and Change in couple Therapy. New York : WW Norton & Company.

Wright, J. et coll. (2007). *Manuel des psychothérapies de couple*. Presse de l'Université du Québec.

La vie après soixante ans, une nouvelle frontière : quelle aide psychologique proposer ?

Georges ARBUZ
Diplômé d'Anthropologie Sociale de l'Université de Chicago
Membre de la Société Française de Gériatrie et de Gérontologie
Membre du comité pédagogique du Centre d'Etudes Gérontologiques Ville-Hôpital de l'Hôpital Bretonneau, Paris
Formateur au GRAPE, groupe de recherche sur l'enfance et l'adolescence
33 rue des Alouettes, 75019 Paris
Tél. : 01 42 39 90 30

Pourquoi une nouvelle frontière ? Parce qu'après une longue période durant laquelle la vie après soixante ans a été largement ignorée, de nombreux facteurs sont à l'origine d'un regain d'intérêt pour cette phase de l'existence. On pense à l'impact sur cet âge des découvertes scientifiques dans le domaine de la prévention et des soins, aux innovations techniques, aux évolutions culturelles, économiques et sociales, dont l'action conjointe est à l'origine d'un accroissement inédit de l'espérance de vie des personnes de plus de soixante ans. Un élément culturel a joué aussi un rôle. Avec l'acceptation de l'idée que le temps de la vieillesse fait partie du destin de tous, découle le souhait de mieux connaître les multiples facettes d'une tranche de vie dont la durée a augmenté d'une façon si importante. Dans cette perspective, les sujets âgés ne sont plus considérés comme un groupe à part, mais comme des éclaireurs d'un espace de vie que chacun devra parcourir un jour.

À partir de soixante ans, il faut s'attendre à faire face à de nombreux changements externes et internes : faire le deuil de ses activités passées et se trouver de nouveaux intérêts, de nouvelles relations, un milieu qui vous corresponde, porter attention à son corps qui exige plus de soins, affronter la véritable crise existentielle que constitue l'irruption du sentiment de finitude dans la conscience, accompagner ses parents dans les derniers

mois ou années de leur vie avant de vivre soi-même l'expérience du grand âge, « Il faut prendre la mesure de la complexité de notre situation » nous a fait observer une stagiaire1 récemment partie en retraite : « Arriver à se construire une nouvelle existence en renonçant à reproduire à l'identique ce qu'on a connu auparavant, se remettre en question, réaliser des projets longtemps mis en suspens, trouver un équilibre entre la part de son temps consacrée aux autres et celle réservée pour soi. », « Etre plus disponible pour ses proches, notamment en cas d'accident, de maladie, assumer les décès de personnes aimées et se retrouver ensuite avec ses souvenirs, des pensées qui n'ont pas pu être partagées et sans transition être sollicité pour résoudre des problèmes de succession ». Chaque année il y a de l'ordre à faire chez soi et dans sa vie. Trier, donner, jeter, prioriser, se recentrer. Il faut savoir trouver des moments pour réfléchir, revoir ses projets immédiats et ceux à plus long terme. Tout ceci n'est pas facile, ne laisse pas indifférent. « Ce qui est difficile à nos âges », dira une autre participante, « c'est d'être dans l'obligation de s'adapter à un monde intérieur et extérieur en constant changement ».

Mon intention est d'illustrer ces observations par un exemple, celui de l'accompagnement de ses parents dans les derniers mois ou années de leur vie. La manière dont il se déroule a beaucoup changé ces derniers temps, et il donne lieu d'une façon récurrente à des critiques et des débats en lien avec la façon dont on vit ses derniers mois ou années et on meurt dans notre pays. Un des reproches les plus fréquents étant l'abandon, la solitude de la personne, l'éloignement, l'absence des siens à côté d'elle. Notre recherche2 nous a permis d'avoir un regard différent, d'observer sur la durée, les modalités, le déroulement, le contenu, de la relation entre les parents et leurs enfants dans la phase ultime de l'existence, de relever aussi les questions qu'elle pose, les difficultés rencontrées. C'est le résultat de cette étude que je me propose de présenter.

Arbuz, G. (2004). Maintien à domicile ou vie en institution ? *Gérontologie*, *131*, 26-44.

Arbuz, G. (2005). Réactualiser les modes d'élaboration du projet gérontologique. *Gestions Hospitalières*, *443*.

Arbuz, G. (2005). Les patients âgés et les urgences hospitalières, analyse et propositions. *Revue des SAMU*, *3*.

Arbuz, G. (2005). *Increase in Life Expectancy*. London : The Nuffield Trust.

Arbuz, G. (2006). Le maintien à domicile des personnes âgées, est-ce le mode d'hébergement qu'il faut systématiquement recommander ? *Les Cahiers de l'Actif*, *364/365*.

Arbuz, G. (2007). La vie après soixante : une nouvelle frontière ? *Journal des Psychologues*, *249*.

Arbuz, G. (à paraître 2008). *Préparer et vivre sa vieillesse. Faire face aux nouveaux défis de l'avancée en âge*. Paris : Editions Seli Arslan.

Arbuz, G. (à paraître 2008). Sens et finalité des liens entre générations à l'approche de la mort. *Gérontologie et Société*.

Arbuz, G., Billon, R., Gonthier, R. & Feldman, E. (2003). *Le Grand âge : chance ou fatalité ?* Paris : Séli Arslan.

Arbuz, G. & Bossard, M. (2003). Le maintien à domicile, un choix pour le patient âgé et sa famille ? *Soins Gérontologie*, *39*.

Arbuz, G. & Bossard, M. (2003). Les SSIAD et le domicile. *Soins Gérontologie*, *41*.

Arbuz, G. & Debrosse, D. (2003). Quelle stratégie pour réussir la modernisation de l'accueil des patients âgés à l'hôpital ? *Gestions Hospitalières*, *424*.

16h-17h30 : TABLE RONDE

La psychothérapie et la loi : de l'article 52 sur le titre de « psychothérapeute » au projet de décret d'application

Animée par Philippe GROSBOIS

Chargé de mission Psychothérapie FFPP, Membre de la Commission Psychothérapie de la Fédération Européenne des Associations de Psychologues (EFPA)

Prendre en compte l'historique des revendications associatives visant à créer en France un statut professionnel de « psychothérapeute » depuis 1990 et proposer une analyse des stratégies médiatiques et parlementaires des organisations professionnelles concernées (psychologues, psychiatres, psychanalystes et « psychothérapeutes ») permet de mieux saisir les enjeux identitaires et les aspects idéologiques en présence. Théorie du complot?, lobby pharmaceutique?, lobby cognitiviste?, éradication de la psychanalyse?, idéologie gestionnaire de l'Etat?, méconnaissance de la psychopathologie érigée paradoxalement en critère d¹accès obligé au titre de « psychothérapeute » ?
Nous examinerons ces diverses hypothèses évoquées depuis l'amendement dit "Accoyer" jusqu'à l'article 52 adopté en août 2004 qui protége le titre de "psychothérapeute" mais qui ne peut être appliqué sans décret... et tirerons les conséquences du projet de réglementation actuel constitué par l'Arlésienne du projet de décret du même article de loi et ses différentes moutures successives...

16h30-17h30 : CONFERENCE-INTERVIEW

Europsy : une valeur ajoutée à la formation des psychologues en Europe

Par Roger LECUYER, Professeur de psychologie, Université Paris-Descartes, Président de la FFPP, membre français du Groupe EuroPsy, interviewé par Catherine WIEDER, Maître de Conférences en Psychologie HDR, Université de Franche Comté

16h30-17h30 : CONFERENCE

Des barbares aux « ingénieurs de l'âme », la psychologie au risque des applications sociales. Approche historique

Par Annick OHAYON
Maître de Conférences, Université Paris 8

Dès le début du XXème siècle, une tension existe au sein de la nouvelle psychologie « scientifique », entre ceux qui acceptent de mettre ses découvertes au service de l'industrie et du commerce, et ceux qui souhaitent garder sa pureté doctrinale, sa dimension fondamentale. Aux Etats -Unis, par exemple, Edward Titchener dénonce « l'invasion des barbares ». Il entend par là les ingénieurs, les experts en efficience, les publicistes, qui viennent assiéger les psychologues dans leurs laboratoires, tours d'ivoire où ils travaillent dans un calme parfait.
Mais ils ne peuvent le faire que parce que certains psychologues ont accepté de vendre leur âme à ses marchands du temple pour devenir une profession.Un demi-siècle plus tard, toujours à propos des américains, Jacques Lacan stigmatisera les « ingénieurs de l'âme ».
Ainsi, d'emblée, la question des usages sociaux de la psychologie et du sens même d'une psychologie appliquée se révèle épineuse partout où elle se développe, avec une couleur particulière selon le contexte sociopolitique indigène. Je me propose d'en cerner les contours dans l'histoire de la psychologie française, en ciblant mon analyse sur deux domaines, et deux moments particuliers :
- la période des années 1920-1930, qui voit l'émergence d'une psychologie appliquée au monde des affaires et de la formation des cadres,
- celle des années 1950 et 1960, où une psychosociologie venue des Etats-Unis s'implante en France, en lien étroit avec une psychanalyse appliquée.
Je retracerai l'accueil de ces initiatives au sein de la communauté des psychologues académiques et des psychanalystes, les débats et conflits qu'elles suscitent et leurs enjeux contemporains et ultérieurs.

18h-19h30 : RENCONTRE

Les « entretiens des Entretiens » : tout ce que vous voulez savoir sur la FFPP

Questions / réponses et discussion entre le Bureau Fédéral, ses chargés de mission, et tous les psychologues adhérents ou non à la FFPP

Vendredi 4 juillet 2008 (matin)

9h-11h : TABLE RONDE

La prolongation de peine et le psychologue

Animée par Alain LETUVE

Docteur en Psychologie et Psychologue, Chargé de mission Déontologie FFPP, Membre de la Commission d'Ethique et de Déontologie de la Fédération Européenne des Associations de Psychologues (EFPA)

Avec Robert BADINTER

Ancien Garde des Sceaux et Ministre de la Justice, ancien Président du Conseil constitutionnel, Sénateur, Avocat honoraire et Professeur émérite

Anne ANDRONIKOF

Professeur en Psychopathologie, Université Paris 10, Présidente de la Commission Nationale Consultative de Déontologie des Psychologues, ancien expert près la Cour d'Appel de Paris

Marie-Christine GELY-NARGEOT

Professeure de Psychopathologie et Neuropsychologie, Université de Montpellier 3, Expert près la Cour de Cassation de Montpellier

Bernard CORDIER

Expert Psychiatre près la Cour d'Appel de Versailles

9h-10h30 : 4 COMMUNICATIONS

La formation en psychologie : savoir, culture, remaniements subjectifs

Patricia MERCADER
MCF-HDR
Groupe de Recherches en Psychologie Sociale (GrePS), Université Lumière-Lyon 2
Tél. : 33 (0)4 78 37 53 53
Mél. : patricia.mercader@univ-lyon2.fr
Site : http://recherche.univ-lyon2.fr/greps/

Que faisons-nous exactement lorsque nous formons des psychologues par le biais d'études universitaires ? Cette communication explore l'idée qu'au-delà de la transmission d'un savoir théorique et de compétences pratiques, nous accompagnons les étudiants dans un intense remaniement identitaire, une crise migratoire impliquée par la découverte de la psychologie comme culture. Cette approche s'ancre clairement dans un modèle de formation issu de la sphère éducative, défini par Palazzeschi (1998) par opposition à celui de la sphère productive dont le paradigme est tout autre (la formation suppose un projet personnel vs se décide comme un investissement, elle se réalise dans l'autonomie vs elle s'organise comme une production, elle s'apprécie comme un enrichissement vs elle se contrôle comme un résultat). L'article a pour point de départ la pratique de l'auteur, psychologue et enseignante, auprès d'étudiants en reprise d'études, dont l'expérience produit un effet de loupe pour comprendre le processus de cette réorganisation. Au décours de ce processus, le savoir psychologique n'est plus envisagé seulement comme un objet à transmettre, mais comme un objet à construire : on passe de l'acquisition du savoir au renforcement de la fonction de penser.

Mercader, P., Henri, A.-N. La formation en psychologie, filiation bâtarde, transmission troublée (p.177-192). Lyon : Presses Universitaires de Lyon.

Palazzeschi, Y. (1998). Introduction à une sociologie de la formation : anthologie de textes français, 1944-1994 [Vol. I], Les pratiques constituantes et les modèles. [Vol. II], Les évolutions contemporaines. Paris ; Montréal : l'Harmattan.
Savoie, A. & Leclerc, J.-M. (1999). Des psychologues pour un troisième millénaire : l'inéluctable virage compétence. *Pratiques Psychologiques*, *1*, 115-131.

Quelle formation universitaire pour une entrée sécurisante dans la profession de psychologue clinicien ?

Dana CASTRO
Psychologue, Docteur en Psychologie, Ecole des Psychologues Praticiens, Paris-Lyon
Mél. : dbcastro@email.com
Marie SANTIAGO
Professeure de Psychologie, Université de Lausanne
Centre de Recherche en Psychologie de la santé, Dorigny 1015, Lausanne, Suisse
Mél. : marie.santiago@unil.ch
Site : www.unil.ch/cerpsa

Une analyse quantitative d'une enquête récente portant sur la construction de l'identité professionnelle (Castro, Santiago, 2006) chez les psychologues débutants (0-3 ans d'exercice, majoritairement cliniciens ou se décrivant comme tels, 86% femmes, 11% hommes ; 43% âgés de moins de trente ans et 40% âgés de 30 à cinquante ans) montre que 100 % de ces jeunes praticiens estiment devoir poursuivre leur formation pour pouvoir exercer leur métier en accord avec les préconisations du Code de Déontologie des Psychologues et leurs exigences personnelles d'intérêt et d'accomplissement professionnel. Le manque de préparation à la sortie de leurs études est souligné par 49% d'entre eux, cliniciens toujours. Principalement en lien 1) avec la difficulté à transformer les savoirs théoriques en savoirs-faire pratiques et 2) le manque de préparation au travail institutionnel leur permettant de se situer par rapport aux autres professions.
Selon les répondants, une formation universitaire supplémentaire devrait s'organiser, autour de trois axes : 1) celui de la supervision, besoin ressenti de manière aiguë surtout dans les premières années d'exercice, 2) celui de la diversification des approches théoriques et des pratiques et enfin 3) celui de l'information sur l'organisation de la profession à un niveau local et national, pour permettre le regroupement des psychologues sur le terrain et pour rompre l'isolement dans lequel estiment travailler ces jeunes professionnels.
Ces constats mettent en évidence la difficulté, chez certains psychologues cliniciens débutants dans leur métier, à s'inscrire dans une identité professionnelle. Cette « insécurité professionnelle », parce qu'elle touche 50% des répondants, ne peut être attribuée au seul passage vers la vie active. De fait, ces réponses interrogent les modes et les objectifs de formation des psychologues, au moins sur trois points : 1) La conception de la formation universitaire initiale pourrait-elle/devrait-elle bénéficier de certains ajustements, concernant en particulier le développement de la formation à l'histoire de la profession et/ou aux spécificités du travail institutionnel ? 2) Quels sont les impacts réels de la formation pratique par l'intermédiaire des stages et de leurs modalités de déroulement ; pourrait-on en améliorer leur intégration ? 3) Découlant des deux points précédents, quels sont les liens effectifs qui relient ces deux versants pédagogiques, théorique et pratique ; peut-on penser d'une autre manière l'articulation théorie-pratique?
L'objectif de notre présentation est de mettre en débat ces trois questions. Les résultats quantitatifs déjà obtenus seront approfondis par l'intermédiaire d'une l'analyse qualitative du discours, c'est à dire d'une analyse thématique de contenu des items concernant les questions ouvertes, chez l'ensemble des répondants cliniciens.
Enfin, des extraits d'entretiens thématiques avec de jeunes professionnels illustreront également nos propos. L'objectif de ce travail est d'explorer la représentation du psychologue, telle qu'elle se présente à partir de

l'entrée dans la profession, pour remonter vers la spécificité de la formation. En cela, ce travail présente l'originalité de donner la parole aux jeunes psychologues pour enrichir la discussion sur la formation professionnalisante par leurs propos « d'experts ». Il nous permet également une meilleure compréhension des processus individuels et groupaux de construction identitaire dans une profession peu étudiée en France, celle de « psychologue clinicien». Ce faisant, nous aborderons une des principales questions d'actualité : quelle(s) professionnalisation(s) des formations en psychologie ?

Castro, D. & Santiago, M. (2006). Evolution des représentations et construction identitaire du métier de psychologue – Résultats d'une enquête nationale. *Le Journal des Psychologues*, *232*, 15-18.

La formulation des offres d'emploi de psychologues refléterait-elle un manque de concordance entre la formation universitaire et les attentes du monde du travail ?

Evelyne BOUTEYRE
Maître de conférences HDR en psychologie
Université de Rouen, U.F.R. de Psychologie - Rue Lavoisier - 76821 Mont Saint-Aignan Cedex
Mél. : Evelyne.Bouteyre@univ-rouen.fr
Lise-Marie HENAFF
Dana CASTRO, Psychologue, Docteur en Psychologie, Ecole des Psychologues Praticiens, Paris-Lyon

Problématique : Rechercher un emploi de psychologue est une activité à laquelle se livrent de nombreux jeunes diplômés. Cette recherche passe, de façon importante, par la lecture d'annonces. Il apparaît que certains descriptifs de postes soulèvent bon nombre d'interrogations quant à la représentation que se font les employeurs des fonctions du psychologue. C'est donc dans le cadre d'une réflexion visant à favoriser l'insertion professionnelle des M2Pro de psychologie que nous avons entrepris l'analyse descriptive mais aussi qualitative de ces annonces.
Procédure : 459 annonces de postes à pourvoir de psychologues ont été étudiées. Celles-ci ont été recensées sur les sites Internet de l'ANPE de janvier à décembre 2003. Une analyse – actuellement en cours - des annonces parues en 2007 permettra d'effectuer ultérieurement une comparaison de ces deux périodes.
Résultats : Une analyse descriptive des offres d'emploi permet de dégager plusieurs aspects : la répartition géographiques des postes ; les variations du nombre des annonces en fonction des mois ; les pourcentages d'annonces par secteur d'activité (p. e. handicap, addiction, personnes âgées) ; du titre attendu (p. e. psychologue clinicien, psychologue-psychothérapeute, psychologue de la santé) ; de la formation et des connaissances requises (p.e. un DESS/DEA, un doctorat, une maîtrise) ; les années d'expérience demandées ; le nombre de postes recensés par annonce ; le type de contrat d'embauche proposé (CDD/CDI), le salaire et la convention collective.
Une analyse qualitative des données permet de dénoncer le caractère mal défini du poste à pourvoir. La spécificité de la profession de psychologue est mal connue des employeurs (ou de ceux qui rédigent l'annonce). Certains titres semblent interchangeables ou similaires (psychologue ou psychiatre / psychologue ou éducateur / psychologue ou formateur) puisqu'ils apparaissent pour un même poste. Des qualités « professionnelles » sont souhaitées [« dynamique et autonome » ; « équilibré psychologiquement » (!)] sans que soit précisé quelles seront les tâches du futur embauché. Le nombre d'heures proposées renvoie à la place accordée ou considérée comme nécessaire dans l'institution. Les différences de salaires en fonction des secteurs sont, sur cette question, tout autant illustratives.
En conclusion : les attentes et les représentations du métier de psychologue qui se dégagent des annonces étudiées soulignent un manque de connaissance précis de cette profession des divers employeurs. Ce constat reste, sans doute, à mettre en perspective avec celui de la difficulté des psychologues en fonction à définir et à décrire leur quotidien professionnel.

Obtenir le Master « Mention Psychologie » par la voie de la VAE : sous quelles conditions ? Réflexions autour de la proposition d'un référentiel de compétences

Christine JEOFFRION
Présidente de la Commission pédagogique-VAE de l'AEPU (Association des Enseignants-chercheurs des Universités) élargie aux autres organisations

Université de Nantes, Nantes Atlantique Universités
Laboratoire « Education, Cognition, Développement », EA 3259
UFR de Psychologie, BP 81227, Nantes F-44312
Tél. : 02 40 14 10 79
Mél. : christine.jeoffrion@univ-nantes.fr

L'objectif premier du travail de la Commission pédagogique-VAE était de proposer des outils d'aide à la décision aux jurys VAE des universités pour l'octroi de diplômes en psychologie, au vu des demandes pléthoriques de diplômes universitaires par la voie de la Validation des Acquis de l'Expérience. Il s'avère que les propositions de référentiel et d'évaluation des candidatures que la commission a déjà faites pour la Licence (Propositions présentées lors des Entretiens de la psychologie de 2006) et fait aujourd'hui pour le Master (Propositions qui feront l'objet de cette communication) dépassent largement cet objectif. En effet, le contexte actuel en montre tout leur intérêt au niveau disciplinaire, du fait, notamment, de la multiplicité des intitulés des masters Mention Psychologie et de la diversité des formations donnant droit au titre, mais aussi au niveau national, du fait de la mobilité accrue des étudiants et de l'ouverture du marché des formations, et enfin au niveau européen, pour améliorer la lisibilité des formations et des diplômes.
Dans ce paysage en profonde mutation, la construction de référentiels communs à tous les diplômes d'un même niveau de formation en psychologie (Licence et Master) peut être un outil important tant pour les étudiants qui sont dans le cursus classique et pour les candidats qui mettent en valeur leurs compétences professionnelles pour intégrer ce cursus ou pour demander le diplôme par VAE, que pour les enseignants qui construisent des projets de formation ou travaillent dans les commission VAE de leur université.
L'objectif de cet atelier est donc de présenter les propositions de la Commission pédagogique -VAE de l'AEPU, élargie aux autres organisations, relatives aux conditions d'obtention du Master Mention Psychologie par la voie de la VAE, et de susciter des échanges entre enseignants-chercheurs et praticiens sur cette question.

Jeoffrion, C., Clarys, D., Voisin, D., Abrivat, E. & Ernd, A. (2007). La VAE en psychologie. Des enjeux aux propositions. In *Deuxièmes entretiens de la psychologie (2-4 novembre 2006)*. N° spécial *Bulletin de psychologie, 60 (Hors série)*, 81-86.
Rapport : *La VAE en psychologie. Des enjeux aux propositions*. Co-signé par l'AEPU, la FFPP, la SFP et le SNP (accessible sur les sites des associations signataires).

9h-11h : SYMPOSIUM

Le psychologue du travail dans la société

Organisé par l'Association Française de Psychologie du Travail et des Organisations (AFPTO)
Coordonné par Anne-Marie EMERIAT, Psychologue du travail, Saint Etienne

Quelle place pour un(e) psychologue dans une école supérieure de commerce ?

Anne-Marie EMERIAT
Psychologue du travail, Ecole Supérieure de Commerce de Saint-Etienne
Mél. : anne-marie_emeriat@esc-saint-etienne.fr

Etre psychologue dans une Ecole Supérieure de Commerce (ESC) ne « va pas de soi ». S'il est évident qu'être un spécialiste du marketing, de la finance, voire des ressources humaines permet d'être embauché dans ce type d'école, il n'en est pas de même pour un spécialiste de la psychologie. Il va donc falloir pas à pas construire sa place et il est souvent plus facile de la construire de l'intérieur que de l'extérieur. La présence d'un(e) psychologue à l'intérieur de la structure va permettre à chacun de faire évoluer ses propres représentations sur le métier de psychologue et de cerner la « plus-value » de ce métier.
Les missions du psychologue dans une ESC.
a) Accompagner les étudiants « en difficulté » : c'est à la fois faire de la prévention de l'échec en

repérant les difficultés personnelles, les troubles psychologiques qui risquent de gêner la réussite des étudiants dans leurs études mais également faire un suivi de ces étudiants, les aider à surmonter et à dépasser leurs difficultés d'ordre émotionnel ou d'apprentissage

b) Tutorer les relations étudiants/entreprise : Pas question de faire rentrer l'étudiant dans un moule ou de le « formater » pour qu'il corresponde aux attentes des entreprises qui vont l'employer. Il s'agit de respecter l'autonomie et le développement de la personnalité de chacun, de mettre en œuvre les conditions de la réussite en développant les échanges, les partenariats avec les entreprises.

c) Etre l'ambassadeur de la discipline « psychologie » auprès des autres acteurs internes et externes à l'ESC (enseignants, responsables de stage, chefs d'entreprise …)

Qui est mieux placé qu'un psychologue pour jouer ce rôle ? il s'agit d'éclairer les décisions des autres acteurs de l'institution en apportant une réflexion appuyée sur des concepts de psychologie (clinique, sociale…)

d) Valoriser le « Développement Personnel » dans les programmes d'enseignement : aider les étudiants à construire un Projet Personnel et Professionnel en réalisant auparavant un « bilan psychologique » pour mieux évaluer leurs aptitudes, mieux cerner leur personnalité. Le psychologue est le garant de la fiabilité de la restitution des résultats des tests et du compte-rendu du bilan. Il doit veiller à ce que celui-ci ne soit pas utilisé pour des fins contraires à l'intérêt de l'étudiant : à ce titre, seul le psychologue est en mesure de juger si le compte-rendu présente un caractère confidentiel . La déontologie du psychologue donne des repères et des « garde-fou ».

Conclusion. Etre psychologue dans une école supérieure de commerce c'est avant tout être psychologue : cela veut dire qu'on se définit davantage par sa qualification que par sa pratique ou par ses interventions. Le psychologue n'est pas un professeur ou un intervenant spécialisé en psychologie mais quelqu'un que son statut et ses compétences humaines définissent . C'est peut-être dans ce sens-là qu'on peut faire évoluer les représentations du métier de psychologue dans une Ecole Supérieure de Commerce : on ne fait pas de la psychologie, on est psychologue.

Diagnostic et changement des comportements en matière de sécurité

Axelle CAUCANAS
Consultante en Prévention des risques
Mél. : axelle.caucanas@yahoo.fr

Utilisation de la connaissance des biais dans l'explication des accidents dans l'analyse des accidents et incidents en entreprise afin de mettre en place des mesures de prévention adaptées.

Les politiques de prévention de risque dans le management de la sécurité dans les grandes entreprises s'évaluent grâce à plusieurs indicateurs dont les plus représentatifs sont les indicateurs d'accidents et d'incidents (TF1, TF2 et TF3). Sont également évalués la connaissance et la maîtrise des procédures de sécurité par tous les niveaux hiérarchiques concernées par un process.

Mes missions concernent l'accompagnement des entreprises extérieures lors d'opérations particulières sur des sites industriels. Mon intervention se décline selon 3 axes : la rédaction de la documentation réglementaire (décret du 20 février 92), la définition et l'application des procédures sécurité et la formation sécurité. Il s'agit donc de coordonner les risques propres aux entreprises et à leurs métiers, les risques propres à l'entreprise d'accueil ainsi que les risques d'interférences. L'accueil sécurité est primordial lors de ce types de travaux car il permet non seulement de connaître et faire connaître les risques de chaque entreprise intervenante mais aussi d'adapter les mesures de prévention en fonction des risques d'interférences. Cela est un changement important pour les intervenants car ils doivent intégrer une composante extérieure dans leur activité ce qui n'est pas toujours sans mal.

La connaissance des biais défensifs permet par le dialogue et l'expérimentation de mettre ne place des mesures de prévention efficaces. La participation et l'implication de tous les intervenants (chefs de

chantiers, responsables de travaux et intervenants) est indispensable car il n'existe pas de solution « prête à l'emploi » concernant les risques d'interférences. Les intervenants doivent alors modifier en partie leurs méthodes de travail tout en respectant les règles de sécurité et les contraintes de planning. Les incidents et accidents les plus fréquemment observés ont pour causes principales la communication et la coordination, tous niveaux hiérarchiques confondus. La mesure de prévention la plus efficace est la réalisation d'une inspection préalable commune avant le début des travaux avec tous les intervenants concernés. Cela permet de prendre en compte les remarques et observations de chacun et ainsi la mise en place d'une décision commune. Cette implication est nécessaire pour le bon respect des procédures de sécurité.

Kouabenan, D.R, Cadet, B., Hermand , D. & Munoz Sastre, M.T. (2006). *Psychologie du risque*. De Boeck & Larcier.

Les apports de la psychologie du travail dans le champ du conseil en carrière

Jean-Luc BERNAUD
Professeur de psychologie du travail
Laboratoire PSY-NCA, Université de Rouen, UFR de psychologie, sociologie et sciences de l'éducation
Rue Lavoisier, 76821 Mont Saint Aignan Cedex
Mél. : jean-luc.bernaud@univ-rouen.fr

Les interventions de conseil en carrière regroupent des activités et des dispositifs variés : bilans de compétences, accompagnement professionnel, coaching, etc. Bien qu'intervenant régulièrement dans ces prestations au sein d'équipes pluridisciplinaires, les apports des psychologues du travail et de leur sous discipline d'appartenance ne sont que rarement explicités. Nous prendrons plusieurs exemples relatifs à l'usage des théories, à la conception du conseil et à l'évaluation de l'efficacité pour montrer l'identité spécifique de la psychologie du travail. Nous soulignerons notamment en quoi les psychologues du travail peuvent s'appuyer sur des modèles issus de la recherche pour piloter des interventions de conseil adaptées aux caractéristiques des participants.

9h-11h : 4 COMMUNICATIONS

Conseillère en Opérationalité Mentale : psychologue de première ligne au sein des Forces Armées Belges. Pratique d'une fonction atypique

Axelle BOUCKAERT
Lieutenant Psychologue, Conseillère en Opérationalité Mentale
Camp Roi Albert, Route de Liège 65 - 6900 Marche en Famenne (Belgique)
Tél. : 0032 84 24.66.12
Fax : 0032 84 24.66.28
Mél. : axellebouckaert@yahoo.fr

« Le bien-être au travail doit être un souci continu, non pas par préoccupation sociale mais bien à cause de l'application de la loi et de l'opérationnalité » (Prof Jacques MYLLE, cours de Leadership Militaire dispensé à l'Ecole Royale Militaire, « Bien-être au Travail dans un Contexte Opérationnel : Un Cadre de Référence », 2007). Le Conseiller en Opérationalité Mentale (COM), psychologue militaire, est un des acteurs œuvrant à l'optimalisation et/ou au maintien du bien-être du personnel de la Défense.
Cette fonction, créée sur mesure par des militaires pour des militaires, a vu le jour suite à un constat de manque d'encadrement psychosocial lors de situations ou d'incidents critiques. Elle est principalement destinée à l'appui de tout militaire - victimes, potentielles ou non, et la hiérarchie - et de leur famille avant, pendant et après les opérations de longue durée à l'étranger. Dans une optique de prévention, il s'agit pour le psychologue de conseiller le commandement dans les domaines du leadership, de la cohésion de groupe et de la satisfaction professionnelle. Fournir un soutien individuel, un appui psychosocial, fait également partie

du cadre de travail. Ces quatre domaines d'intervention du COM sont les leviers ayant été identifiés comme agissant sur l'opérationalité mentale, c'est-à-dire la capacité du militaire à rester concentré sur sa mission. Pour ce faire, le COM prépare les missions de longues durées avec les militaires, part avec eux et continue à soutenir ceux qui le sollicitent après le retour de mission, le but in fine étant d'amener l'individu/le groupe d'individus à (mieux) fonctionner dans son/leur service, mais jamais au détriment des intérêts de la Défense…

La fonction fête ses dix ans d'existence cette année. Quel bilan aujourd'hui ? A l'instar d'un bureau d'assurances, la valeur ajoutée n'en est actuellement reconnue qu'auprès des personnes ayant dû y avoir recours, à la condition expresse que l'appui fourni ait adéquatement répondu à la demande (celle-ci ne cadrant pas toujours avec nos possibilités d'intervention)… une (majeure) partie de l'armée belge, toutes catégories de grades confondues, considère encore ce service comme un stigmate de plus faisant de l'armée un univers « trop social » où les militaires deviennent « des assistés ».

Le fait que certains de nos partenaires privilégiés (parmi les différents intervenants du champ psychosocial appartenant à la Défense) se posent également la question de notre utilité sous notre forme de fonctionnement actuel ou parlent toujours de la fonction en terme de « concept » dénonce un décalage entre notre pratique d'aujourd'hui et l'idée (ô combien persistante !) que l'on s'en faisait hier… Coincés entre d'une part les attentes parfois irréalistes de notre clientèle (individus, groupes d'individus, commandements), les diverses représentations que se font de nous les autres services psychosociaux de la Défense et d'autre part l'évolution de la demande, la nécessité se fait pour nous sentir de (re)dessiner les contours de nos prérogatives, que ce soit en termes de champ d'action ou de structure organisationnelle.

Rogers, C. (1970). *La relation d'aide et la psychothérapie* (5ème éd). Les éditions ESF.

La place du « Psy » dans les institutions de soins, Ethica Clinica, Revue Francophone d'Ethique des soins de santé (Trimestriel 33, 2004), Mouscron.

HFM 081/ RTG (2007), A Leader's Guide to Psychosocial Support Across the Deployment Cycle, RTA/NATO, Neuilly-sur-Seine.

Note: Loi sur le bien-être de l'employé (Loi du 11Août 1996)

Obligé : plan de prévention psychosocial (AR 5 Déc. 2003)

Représentations sociales du psychologue : comparaisons entre les psychologues, les professionnels de la santé et du social, et la population tout-venant

Elise MARCHETTI
GRC, Université Nancy 2
EPME La Fédération, Quartier Chanzy, 55700 Stenay
Tél. : 03.29.80.69.47
Mél. : elise.marchetti@voila.fr
Claude LAFROGNE
EPME La Fédération, Quartier Chanzy, 55700 Stenay
Tél. : 03.29.80.00.60
Sandrine SCHOENENBERGER
Laboratoire ETIC, Université Paul Verlaine
UFR SHA Ile du Saulcy BP 30309, 57006 Metz Cedex 1
Mél. : sandrine.schoenenberger@umail.univ-metz.fr
Alain TROGNON
GRC-2LP, Université Nancy 2, EA 4165 - Université Nancy2
Site : http://a-trognon.chez-alice.fr/index.htm

Introduction : Psychologue clinicien, psychologue du travail, psychosociologue, psychologue scolaire,… Alors que l'unité de la psychologie qu'appelait de ses vœux Lagache (1949) est remise en question par la multiplicité des différents courants théorico-pratiques de la psychologie, la notion de la représentativité sociale – et donc de la représentation sociale – du psychologue semble être de plus en plus problématique.
L'objectif de cette recherche présentée ici est d'explorer, d'analyser et comparer les représentations sociales du psychologue auprès de la population tout-venant, des professionnels de la santé et du social, mais également des psychologues eux-mêmes.
Méthode : Nous avons recueilli le discours de 30 sujets tout-venants (groupe 1), 30 sujets professionnels de la santé et du social (groupe 2), et 30 sujets psychologues (groupe 3) (n=90) par le biais d'une technique standardisée en psychologie sociale, à savoir celle des cartes associatives (Abric, 1994). Ainsi, les sujets sont invités à donner des associations libres, suite au mot-stimulus « Psychologue ».
Les données sont traitées par des analyses statistiques lexicales (dont ACP) et factorielles.
Résultats : Les résultats préliminaires (n=26) ont tendance à montrer qu'il existe des différences au niveau des représentations sociales du psychologue de chacun des trois groupes : les champs sémantiques les plus fréquemment évoqués pour le groupe 1 ont à trait aux affects et émotions (10%), à la notion de problème (9%) et de corps (9%). Le groupe 2 évoque davantage les concepts de tests, de bilan (12%), et ceux de thérapie, d'aide, de soutien (10%). Ces derniers sont par ailleurs également surreprésentés dans les associations données par le groupe 3 (11%), qui parle aussi préférentiellement des notions de déontologie, d'éthique et de respect (9%).
Discussion : Ainsi, le concept de psychologue recouvre trois réalités différentes selon le groupe de sujets, ce qui permet de s'interroger sur la représentativité et la crédibilité des psychologues, ainsi que la visibilité sociale de ce corps de métier, auprès de la population générale, notamment.

Abric, J.-C. (1994). Méthodologie de recueil des représentations sociales. in J.-C. Abric (Ed.), *Pratiques sociales et représentations* (p.59-82). Paris : P.U.F.
Lagache, D. (1949). *L'unité de la Psychologie*. Paris : PUF.
Marchetti, E., Lafrogne, C. & Schoenenberger, S. (2008). Social representations of psychologist: An exploratory study among French people. *XXIst International Congress of Psychology*. Berlin.

Les représentations et les pratiques du métier de psychologue clinicien en pédopsychiatrie aujourd'hui

Christophe LAMBERT
Doctorant en Psychologie clinique et Psychopathologie, CURSEP (EA 2089)
Laboratoire de Psychologie Appliquée, Université Picardie Jules Verne, AMIENS
Chemin du Thil, 80025 AMIENS
Angélique BARTHOLOME
Samuel RASSINON
Michel WAWRZYNIAK

Objectif : Le but de cette étude, effectuée dans le champ de la pédopsychiatrie, est de mettre en relief les liens existants et leurs enchevêtrements entre, les représentations et les pratiques du métier de psychologue, et celui de l'établissement des relations professionnelles avec l'équipe pluridisciplinaire.
Problématique : Une étude menée en 2004 par Castro D., et Santiago M., menée sous la thématique des représentations et construction identitaire du métier des psychologues, stipule que « le métier de psychologue et un processus permanent de construction ». En ce qui concerne le champ de la pédopsychiatrie et le travail en équipe pluridisciplinaire, la question fondamentale des représentations du métier de psychologue et ses pratiques, mais aussi celle des relations professionnelles en équipe interdisciplinaire, n'ont jamais, à notre connaissance, été étudiées.

(1) Comment le psychologue se représente t-il et pratique t-il son métier dans le domaine de la pédopsychiatrie ? (2) Comment s'expriment ses représentations et sa pratique dans sa collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire ?

Méthodologie : Pour tenter de répondre aux interrogations posées, nous avons établi un questionnaire sur quatre thèmes (la formation initiale et les formations complémentaires ; la situation professionnelle actuelle avec des questions portant sur les fonctions du psychologue ; l'organisation du travail ; et les relations avec les collègues psychologues ou autres partenaires de travail). Chaque thème comprend différentes questions et au total, nous avons 36 items. Nous les avons ensuite envoyé aux psychologues des différents établissements de pédopsychiatrie. Dans un premier temps, nous avons eu retour de 39 questionnaires remplis, dont les réponses furent exhaustives et riches. Puis, dans un second temps (à l'échéance de l'enquête), nous avons eu retour de 31 questionnaires supplémentaires, en cours de cotation. De ce fait, notre population comprend 70 sujets.

D'un point de vue méthodologique, nous avons établi une analyse thématique, où chaque question est répertoriée en item, et pour chaque item, nous avons calculé les pourcentages de réponse.

Résultats (39 questionnaires):

Selon les premiers questionnaires cotés (39 questionnaires, premier vague de cotation), nous pouvons affirmer d'une part pour la première interrogation, que la plupart des psychologues cliniciens en pédopsychiatrie, que nous avons interrogé, se représentent leur métier comme répondant à une multiplicité de pratiques. Mais celles qui s'avèrent majoritaires sont celles de l'écoute, de l'aide psychologique (résultats similaires à l'étude de Castro et Santiago, 2005), de l'accompagnement psychologique de l'enfant et de sa famille et de la compréhension du fonctionnement psychique, celles de thérapeute en individuel ou en groupe, de consultant et d'évaluation de l'état psychique.

D'autre part, pour ce qui concerne la seconde interrogation, nous remarquons de manière générale que les représentations et pratiques du psychologue interagissent étroitement dans les relations interdisciplinaires. Pour la majorité d'entre eux, les rapports en équipes pluridisciplinaires et interdisciplinaires sont considérés comme complémentaires, cordiaux et assez bons. Notons que beaucoup se sont abstenus de répondre (≈ 1/3 à chaque réponse), ce qui peut expliquer une certaine crainte dans la dimension sociale du métier de psychologue, amenant ainsi ce dernier à deux types d'attitudes : l'une considérée comme une tentative de construction de travail interdisciplinaire, l'autre, comme une collaboration superficielle avec les autres disciplines.

Castro, D. & Santiago, M. (2004). Evolution des représentations et construction identitaire du métier de psychologue : résultats de l'enquête nationale. *Journal des psychologues*.

Fua, D. & CHILAND C. *Le métier de psychologue clinicien*. Nathan.

Clot, Y. (2006). *La fonction psychologique du travail*. Paris : PUF.

Comment construire une identité professionnelle de Conseiller d'Orientation-Psychologue ? Ou Psychologue, un diplôme « talisman » ?

Catherine ROUYER-NICOLAS
Aix-Marseille Université - UFR de Psychologie
CeFoCOP- 29, av R.Schuman 13621 Aix en Provence Cedex 1
Mél. : catherine.rouyer@univ-provence.fr

Un tel sujet ne pouvait pas mieux tomber en ces périodes d'incertitudes ministérielles qui planent maintenant depuis 2003 sur le statut des conseillers d'orientation-psychologues ! Cette communication souhaite mettre en avant, à la fois les difficultés de visibilité et de lisibilité de psychologue de ce personnel particulier dans l'éducation nationale, en interrogeant le positionnement professionnel, mais aussi et surtout

en analysant l'image qu'il leur est renvoyée à travers divers rapports officiels, constats à l'emporte pièce ou supports médiatiques.
Depuis janvier 2003, pas moins de 8 rapports ont été produits sur la thématique de l'orientation et de ses services. La question du champ social d'interventions est posée par le politique, les institutions économiques et ministérielles, et les usagers. Quelles représentations de la psychologie peut-on en dégager ? Il semblerait que le statut de psychologue soit fortement remis en question. Cette « valeur ajoutée » est-elle dérangeante ou finalement n'a-t-elle pas lieu d'être dans les perspectives actuelles ? A la faveur des événements de 2003, le « copsy » est un peu sorti de l'ombre, mais dès lors, exposé, il devient objet de projections de diverses récriminations que cristallise la polysémie du mot orientation. Ne serions nous pas en train d'assister à l'émergence d'une représentation sociale du « copsy » ? Nous pouvons l'illustrer par quelques pistes de réflexions sur les conditions, selon Moliner, qui favorisent l'émergence des représentations sociales.
Par ailleurs, si l'on poursuit sur le champ des pratiques, que vient signifier aux conseillers d'orientation-psychologues, « la mise en place d'un entretien d'orientation au bénéfice des élèves de 3ème conduits par les professeurs principaux » (circulaire du N° 2006-213 du 14-12-2006) si ce n'est l'éviction de leur champ de compétences de cette pratique centrale ?
Face à ces remises en cause, la profession, par le biais des associations de professionnels, des syndicats ou des individus eux-mêmes, s'interroge, se positionne, s'interpelle, se divise parfois, en tous les cas questionne son champ d'intervention, ses pratiques et ses missions. L'exercice professionnel est au cœur des débats. Il se complique encore quand il est fait appel à différentes disciplines ou approches de la psychologie.
Dans ces conditions, comment les personnes en formation peuvent elles construire une identité professionnelle ? Il semble qu'il est impossible de rester en dehors des questions posées ; il y a nécessairement implication. Cette implication, par la formation même de psychologue, est un moyen de poser les difficultés et de construire du sens –notamment à travers l'analyse de pratiques- là où le « talisman » n'a plus de vertu protectrice !

Reiss, F. (2007) Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi de finances pour 2008.
Lunel P. (2007), Schéma national de l'orientation et de l'insertion professionnel.
Moliner, P. (1996). *Images et représentations sociales : De la théorie des représentations à l'étude des images sociales*. Grenoble : PUG.

9h-11h : SYMPOSIUM

Orientation, psychologie et psychologues : quelles théories, quelles pratiques, quelles valeurs ajoutées ?

Coordonné par Pierre-Yves GILLES, Professeur, Aix-Marseille Université

L'orientation scolaire et professionnelle semble figurer en bonne position dans l'ensemble des questions que se pose la société d'aujourd'hui , comme en atteste la place qui lui a été accordée lors du « Débat national sur l'avenir de l'École » (2004), et le fait qu'elle soit devenue la 3ème mission du service public de l'enseignement supérieur dans la « loi relative aux Libertés et Responsabilités des Universités » (2007).
Quelle est la place des psychologues dans le champ de l'orientation ? Si « dés l'origine de nombreux conseillers ont cherché à fonder leur pratique sur les données de la psychologie, [et que] pendant longtemps la formation des conseillers ait été l'une des deux principales formations professionnelles de psychologues » (Guichard et Huteau, 2006, p. XI), il n'en reste pas moins que la place de la psychologie et des psychologues dans le champ de l'orientation soit interrogée, voire contestée (Chimy et al., 2007)…
Ces phénomènes sont-ils nouveaux ? Spécifiques à la France ? On propose d'aborder ces questions dans ce symposium, en comparant les situations au niveau international (en particulier en Belgique, en France et en Suisse), et en échangeant les points de vue d'universitaires et de professionnels.

Différents aspects de la position et des pratiques des psychologues (exercice professionnel, champ social, image, formation, méthodologie, tels que mentionnés dans l'appel à communication) seront abordés dans le domaine précis de l'orientation. Les exposés porteront sur les recherches, formations et pratiques en psychologie de l'orientation, ouvrant la discussion sur la « valeur ajoutée » du psychologue, vis à vis d'autres professionnels, et la place qu'ils pourraient (ou devraient) avoir dans les structures et dispositifs d'orientation et d'insertion.

Chimy, P. et al. (2007). Où va l'orientation ? *Bulletin du SNP, 197-V*, 4-29.
Guichard, J. & Huteau, M. (2006). *Psychologie de l'orientation*. Paris : Dunod.

Life-design counseling et interdisciplinarité : deux défis pour la psychologie de l'orientation en Suisse

Jean-Pierre DAUWALDER
Professeur à l'Université de Lausanne
Responsable de la psychologie du conseil et de l'orientation (Service de consultation, Master et MAS)
Université de Lausanne, Institut de psychologie, Anthropole, CH-1015 Lausanne (Suisse)
Tél. : ++41 21 692 32 60
Fax : ++41 21 692 32 65
Mél. : jean-pierre.dauwalder@unil.ch
Site : http ://www.unil.ch/osp

Actuellement, l'attitude publique envers la spécialisation de la psychologie du counseling et de l'orientation reste ambivalente. Plus ou moins reconnue utile pour une aide à la décision des jeunes, elle est souvent jugée peu utile pour la gestion de carrière et la réorientation permanente (life-long et life-wide learning) des adultes. Néanmoins, nos clients font l'expérience d'un monde du travail complexe, incertain et parfois précaire.
Deux défis pour la psychologie du counseling et de l'orientation et leurs implications au niveau de la pratique, de la formation et de la recherche seront présentés et discutés :
1.Life-design counseling : Un changement de paradigme majeur devient nécessaire pour la psychologie de l'orientation. Les métiers traditionnels disparaissent, le changement devient permanent. L'idée traditionnelle du 'person-environment fit' du 20e siècle, doit faire place à des approches centrées sur des réalités subjectives multiples, des causalités non-linéaires et multiples, des processus d'auto-organisation et l'utilisation de modélisations dynamiques pour le 21e siècle.
2. Interdisciplinarité : La co-évolution permanente des besoins de nos clients et d'un monde de travail de globalisation pour les uns, et de précarité pour les autres, nécessite des compétences spécifiques pour l'analyse et la gestion de la complexité en équipes interdisciplinaires. Le psychologue-conseiller du 21e siècle est bien placé pour développer des compétences nouvelles (développement et gestion de réseaux, transitions, coaching etc.) en élargissant son point de vue 'clinique' et centré sur l'individu à un rôle plus large et plus utile pour la société.
La situation actuelle des psychologues-conseillers en Suisse et son évolution probable (profils de compétences, protection des titres de spécialisation, pratique privée réglementée par l'Etat) seront brièvement esquissées.

Dauwalder, J.P. (2007) : Beratung : Herausforderungen für eine nachhaltige Entwicklung. REPORT (30),1, 9-19.

La position originale des conseillers d'orientation-psychologues en France

Hélène GERVAIS
Conseillère d'Orientation-Psychologue au CIO de Joué les Tours

Vice-présidente de l'ACOP-France (Association des Conseillers d'Orientation-Psychologues de France)
CIO, 4 avenue Victor Hugo, 37300 Joué les Tours
Tel : 02 47 67 21 88
Fax : 02 47 53 03 60
Mél. : helene.gervais@ac-orleans-tours.fr
Site de l'ACOP-F : http://acop-asso.org

La position originale des conseillers d'orientation-psychologues en France, fonctionnaires de l'éducation nationale, dans et hors l'école, ne connaît sans doute pas d'équivalent dans le monde.
L'Association des Conseillers d'Orientation-Psychologues de France (ACOP-F) est membre de l'Association Internationale d'Orientation Scolaire et Professionnelle (AIOSP) : elle est active et enthousiaste à défendre les missions et les spécificités d'une profession mise à mal par les médias et les acteurs politiques et économiques, visant à réduire le rôle de l'orientation à un rôle d'information, favorisant l'adéquation formation - emploi. Le titre de psychologue obtenu en 1991 a apporté une reconnaissance aux professionnels mais ne protège pas des critiques, voire les alimente : il place le COP du côté du sujet quand on voudrait réduire l'orientation à une gestion bien ordonnée des flux vers des formations délaissées ou des emplois boudés, niant la dimension personnelle des choix d'orientation chez des adolescents en construction.
En 2003, un projet de régionalisation brutal des services d'orientation a été repoussé. Récemment, le groupe de travail de la délégation interministérielle (P .Lunel puis B. Thomas) proposait la création d'un grand service public d'orientation pour mettre fin au chômage des jeunes et à la redondance des diverses structures chargées d'orientation. Enfin, le thème de l'orientation sera discuté par l'Europe, lors de la présidence française au second semestre 2008.
Notre association est vigilante à l'égard de tous les projets qui réduiraient notre rôle ou scinderaient la profession en psychologues d'un côté et informateurs de l'autre et défend la fonction du COP, celle qui lie orientation et psychologie.
L'exposé montrera comment les missions des COP justifient pleinement le titre de psychologue dans l'école et comment ces missions ne peuvent être confiées aux seuls enseignants comme c'est le cas dans de nombreux pays.

Lunel, P. (2007). Schéma national de l'orientation et de l'insertion professionnelle. Rapport du Délégué Interministériel à l'Orientation.
Remermier, C., Monnier, M.A ;, & Facy, H. (2007). Conseillers d'orientation-psychologues, les psychologues du 2nd degré et du supérieur. Bulletin du SNP, 197, 21-23.

Formations, recherches et pratiques en psychologie de l'orientation en France

Pierre Yves GILLES
Professeur
Directeur du SUIO, Responsable du master « psychologie de l'orientation et de l'insertion »
Centre PsyCLE (EA 3273)
Aix-Marseille Université, 29, av. Robert Schuman. 13621 Aix-en-Provence Cédex 1
Mél. : Pierre-Yves.Gilles@univ-provence.fr

Les relations entre orientation et psychologie ont été institutionnalisées en France avec la fondation de l'INOP en 1928, il y a donc tout juste 80 ans. Depuis, les pratiques des conseillers ont suivi les avancées théoriques de la discipline (Huteau, 1999), mais dans des contextes où les demandes sociales et politiques ont pu remettre en cause le rôle du psychologue dans l'orientation (e.g. Reuchlin, 1968). Bien que ce rôle ait été reconnu avec la création du Diplôme d'État de Conseiller d'Orientation-Psychologue (DECOP) en 1991,

le titre semble encore menacé, et les nouveaux dispositifs mis en place (découverte professionnelle, orientation active, bureaux d'aide à l'insertion professionnelle …) privilégient une fois de plus l'information et la connaissance des métiers, au détriment d'un véritable accompagnement adossé aux connaissances apportées par la psychologie. En dehors de l'Éducation Nationale, les problèmes sont à peu près identiques, les psychologues pouvant être soumis aux pressions institutionnelles pour « orienter » les personnes vers tel ou tel secteur d'activité en tension.

On propose dans cette communication de faire un état des lieux à trois niveaux. Celui de la recherche, visant à partir de concepts clés (Guichard et Huteau, 2007) à situer la psychologie de l'orientation parmi les sous disciplines de la psychologie (clinique, cognitive, développementale, différentielle, sociale) et les domaines d'application (éducation, santé, travail). Celui de la formation, à partir des programmes du DECOP et des « masters en orientation » qui ont été créés dans une dizaine d'universités. Celui des pratiques, qui seront référées à celles d'autres professionnels de l'orientation (conseillers en orientation et insertion, chargés d'orientation et d'insertion).

Cet état des lieux permettra de voir quelle est la « valeur ajoutée » par le titre de psychologue, en termes de connaissances, compétences, et cadre d'intervention (adossé au code de déontologie). La discussion visera à dégager les raisons pour lesquelles, bien que les psychologues aient bonne presse dans les structures d'orientation, celles-ci répugnent parfois à les reconnaître et recruter comme tels.

Guichard, J. & Huteau, M. (2007). *Orientation et insertion professionnelle : 75 concepts clés*. Paris : Dunod.
Huteau, M. (1999). Psychologie et société : l'évolution du rôle et des méthodes des conseillers d'orientation des années 1920 à aujourd'hui. *Questions d'Orientation, 1*, 13-24.
Reuchlin, M. (1968). Le rôle du psychologue dans l'orientation scolaire. *BINOP*, *24*, 4.

La place et la valeur ajoutée du psychologue dans le paysage belge de l'orientation scolaire et professionnelle

Frédéric NILS
Professeur aux Facultés Universitaires Saint-Louis, Bruxelles
Chargé de Cours invité à l'Université Catholique de Louvain
Unité de Psychologie de l'Education et du développement Humain (PSED)
Université Catholique de Louvain (UCL), Place Cardinal Mercier, 1
1348 Louvain-la-Neuve (Belgique).
Mél. : Frederic.nils@uclouvain.be

A l'instar de beaucoup de pays, la mise en application des principes de l'éducation à l'orientation et de l'orientation tout au long de la vie a provoqué des modifications substantielles dans le paysage de l'orientation dans la partie francophone de la Belgique. Les acteurs/intervenants, leurs profils et leurs statuts se sont fortement diversifiés ; leurs pratiques sont devenues, malgré des appellations parfois similaires, très hétérogènes ; les publics auxquels ces pratiques s'adressent ont également évolué, notamment en termes d'âge et de spécificité de leurs demandes et attentes. En ce qui concerne l'orientation au fil de l'enseignement obligatoire et à la charnière entre le secondaire et l'enseignement supérieur, le psychologue demeure un acteur-clé dans le processus d'orientation, même s'il doit composer avec de nouveaux intervenants comme les enseignants et les associations de parents d'élèves. L'orientation professionnelle proprement dite est, quant à elle, confiée à des agents dont les profils de formation sont assez variables.

Après une brève présentation de la situation actuelle en matière d'orientation dans la partie francophone de la Belgique et une comparaison avec quelques pays voisins, plusieurs pistes de réflexion seront proposées à partir des questions suivantes : (1) quelle est la spécificité du psychologue par rapport aux autres intervenants dans le domaine de l'orientation ; (2) Au vu des mutations technologiques, sociales et économiques en cours, quels changements faudrait-il amener dans la formation (initiale et continue) du

psychologue de l'orientation ? (3) Face, d'une part, à des demandes individuelles émanant de personnes potentiellement fragilisées et, d'autre part, à des exigences institutionnelles de rentabilité et d'efficacité, quels sont les critères, objectifs ou valeurs qui peuvent guider le psychologue de l'orientation dans sa pratique quotidienne ? Au travers des tentatives de réponse à ces questions, nous mobiliserons plus particulièrement l'approche développementale et contextualiste de Vondracek (1998).

Grégoire, J. & Nils, F. (in press). Cognitive measurement in career guidance. In J. Athanasou and R. Van Esbroeck (Eds.), *International handbook of career guidance*. NY: Springer.
Vondracek, F. W. (1998). Career development: A life-span perspective: Introduction to the Special Section. *International Journal of Behavioral Development, 22*, 1-6.

10h30-12h30 : ATELIER

La psychologie transgénérationnelle appliquée dans la réduction des comportements a-sociaux, délinquants ou marginaux

Jean MONTANIER, Psychologue
15, Rue de la Libération, 34 130 Lansargues
Mél. : montanier.jean@orange.fr

Des enfants et des jeunes posent des symptômes a-sociaux importants dénotant un dysfonctionnement intra familial évident . L'approche de la psychologie dite « méthode transgénérationnelle » (Cf Anne ANCELIN SCHULTZEMBERGER et son livre « Aïe mes aîeux ! ») se révèle efficace dans l'atténuation à long terme de ces dysfonctionnement de toute la cellule familiale. Dans une génération précédente, des faits, des évènements ont pu être très douloureux , passionnants , chargés en fortes émotions de douleur ou de joie… Cette génération là a vécu ces émotions en concordance avec le sens et la réalité de ces traumatismes. Dans une ou plusieurs générations suivantes ces fortes émotions, encore mal évacuées , sont souvent transmises aux enfants et descendants mais inconsciemment, sans que le sens ou la réalité originelle les accompagnent, soit
- parce c'est parfois indicible à cause du Surmoi Social environnant,
- parce que si on vient à en parler on fait pleurer ce parent traumatisé,
- parce qu'on a peur de réactiver un conflit passionnel à peine apaisé……

Il n'est donc pas rare, que porteurs des émotions fortes originelles coupées de leur contexte, les héritiers les déversent par situation transférentielle soit dans des répétitions transgénérationnelles copie conforme, soit dans des mises en scène transférentielles dénuées de sens , (insensées, folles..) et donc très perturbantes dans l'ici et maintenant social.
Repérer ces traumatismes, et en prendre conscience, constitue un outil important pour les personnes afin de mieux maîtriser ces émotions ou réactions et de leur donner un sens. Cet atelier sera le témoignage d'une pratique de psychologue au sein d'équipes pluridisciplinaires, adeptes de cette pratique depuis une quinzaine d'années. L'exposé, avec génogramme, de quelques cas traités, permettra de faire saisir concrètement l'application de cette méthode et de sensibiliser aux résultats positifs qu'elle peut apporter, non seulement sur une personne, mais sur l'ensemble des relations familiales.

11h-12h30 : TABLE RONDE

Autour du psychologue du travail en Suisse, en Belgique et en France

Animée par Christian BALLOUARD
Psychologue du Travail, Membre du Bureau Fédéral de la FFPP
Avec Patrick COHEN
Psychologue, CRIP, Marseille
Julien PERRIARD
Fédération Suisse des Psychologues
Ingrid VERNEZ
Apsytra
Hans VAN STIPHOUT

Fédération Belge des Psychologues, Président de VOCAP
Jean-François LEROY
Pragmagora (sous réserve)
Alix FOULARD
Journal des Psychologues (sous réserve)

Le psychologue du travail et des organisations connaît une extension de ses champs d'intervention adaptée à l'économie de marché. L'évolution du métier et des effectifs conduit à une adaptabilité plus grande de ce professionnel qui n'augmente pas forcément son prestige en France et particulièrement sa rémunération. Il recrute lorsque le marché de l'emploi est florissant, il aide à l'insertion professionnelle quand le paysage économique et social devient morose. Qu'en est-il chez nos voisins francophones ? Cette table ronde permettra d'échanger les points de vue sur les réalités sociales tributaires des cultures et des économies nationales respectives. L'unanimité est présente entre suisses, belges et français pour décrire son opulence face à son collègue du champ de la santé. D'autres points communs nous mettront d'accord et pas seulement à partir de l'internationalisme de l'économie. L'histoire et le statut du psychologue distincts d'un pays à l'autre conduit à un tableau tout en nuances. En France, à l'ambiguïté historique de la fonction s'ajoute celle du statut où le psychologue est embauché moins pour ce qu'il est que pour ce qu'il fait par une logique de la compétence. Cette expérience unique d'échanges est une grande première qu'il nous faut saluer avec toute l'élégance qui lui revient.

11h-12h30 : 4 COMMUNICATIONS

De l'utilisation des tests standard à la création d'outils spécifiques
Corinne BRUNA
Psychologue
Hélène GERBEAUX
Psychologue
CRF Valmante traverse de la Gouffonne 13009 Marseille
Tel : 04 91 82 50 95 / 04 91 82 39 36
Mél. : cbruna@ugecampacac.com, Hgerbeaux@ugecampacac.com

Les tests neuropsychologiques utilisés au CRF Valmante sont choisis en fonction des pathologies (TC, AVC, Tumeurs, etc.) et des caractéristiques des patients (état de vigilance, fatigabilité, état émotionnel, notamment). Ils présentent l'avantage de permettre une évaluation normée et également de communiquer avec les psychologues extérieurs au centre sur des bases communes et partagées. Mais ces outils comportent des limites qui tiennent notamment au manque de contextualisation des tâches proposées. Par ailleurs, ils nous renseignent peu sur les aspects qualitatifs et fonctionnels des troubles. C'est pourquoi nous utilisons également des tests écologiques (proches des situations de la vie quotidienne). Nous sommes surtout amenées grâce à notre formation et à notre expérience à concevoir des tâches spécifiques et à mettre au point nos propres outils. Ceux-ci nous permettent d'analyser plus finement la nature et l'intensité des troubles et nous aident dans le choix et l'élaboration d'une stratégie ou d'un programme de rééducation adapté et personnalisé.
Après avoir présenté les outils standard que nous utilisons et décrit leurs avantages et leurs limites, nous évoquerons les tests écologiques et leur intérêt dans notre pratique. Puis, nous détaillerons le « Bilan Eveil » mis au point au CRF Valmante. Enfin nous exposerons comment à partir de l'analyse des stratégies et des erreurs propres à chaque individu, nous élaborons des outils de prise en charge individuelle ou de groupe. Nous illustrerons notre propos d'exemples concrets. Cette partie sera présentée en référence à la technique d'analyse des protocoles individuels dont notre pratique s'inspire. Nous conclurons sur l'indispensable

formation spécifique des psychologues pour créer des outils de prise en charge adaptés et la nécessité d'une dimension clinique dans l'accompagnement des troubles neurologiques.

Comparaison de 3 épreuves récentes : WISC-IV, NEMI 2 et KABC-II

Georges COGNET
Psychologue clinicien
Responsable DEPS, Université Paris-Descartes
Enseignant à l'Ecole des Psychologues Praticiens, Lyon

« L'outil ne fait pas le psychologue » ou les confusions épistémologiques

Catherine WEISMANN-ARCACHE
Psychologue clinicienne (ex-psychologue scolaire)
Maître de Conférences en Psychologie Clinique, Université de Rouen
Chercheur associé au Laboratoire de Psychologie Clinique et Psychopathologie, Université Paris-Descartes

Si la psychologie clinique n'a pas pu trouver son unité, elle dispose néanmoins de théories et de méthodes qui lui sont spécifiques et qui permettent l'utilisation d'outils dont nous rappellerons le caractère a-théorique : ainsi les tests dits psychométriques ou encore le dessin ou la production de discours peuvent être lus et interprétés selon différentes orientations théoriques, depuis une approche purement statistique jusqu'à une perspective littéraire ou artistique. La tendance moderne à l'instrumentalisation du psychologue mène à des confusions dangereuses qui tendent à assimiler le psychologue et son outil, au risque d'en faire un simple technicien : on « prescrit » actuellement des « QI » qui semblent confondus avec l'ensemble du test, ce qui réduit la portée dynamique du bilan psychologique. Quels sont les enjeux contemporains de l'évaluation de l'intelligence et leur impact sur les représentations et théorisations concernant le QI ? À partir du concept d'intelligence « globale et complexe » proposé par Wechsler, nous rappellerons que le QI est un élément qui s'interprète au regard de l'ensemble des données d'un bilan et dans le cadre d'une relation clinique. Dans cette perspective nous nous interrogerons sur la valeur heuristique de cette donnée chiffrée, et nous élargirons notre réflexion aux autres indices quantitatifs des échelles de Wechsler. Nous craignons que la disqualification d'un QI mal compris et parfois mal utilisé entraine dans son sillage le bilan psychologique en tant qu'outil des psychologues cognitivistes comme des psychologues cliniciens. Les psychologues ne risquent-ils pas alors de disparaître et d'être remplacés par des « techniciens du bilan » dans une optique médicalisante qui perd de vue la dimension psychique du sujet ? Le bilan psychologique ne saurait se réduire à des chiffres, des techniques et des outils qui sont toujours réducteurs : c'est le psychologue qui fait « la valeur ajoutée » de l'outil, et non l'inverse. Nous illustrerons notre point de vue à partir de nos travaux de chercheur et de psychologue clinicienne.

Evaluation de l'intelligence de l'enfant tunisien : aspects intellectuels et culturels

Riadh BEN REJEB
Professeur
Responsable de l'Unité de Recherche Psychopathologie Clinique (Code DGRST: 99/UR/02-01)
Faculté des Sciences Humaines et Sociales, 94, bd du 9 avril, Tunis 1007, Tunisie
Mél. : riadhbrejeb@yahoo.fr

Cette intervention comprend trois volets. L'auteur résume d'abord les étapes du travail d'adaptation et d'étalonnage d'un test d'intelligence français « Les Echelles Différentielles d'Efficiences Intellectuelles » (EDEI) de Michèle Perron-Borelli, aux enfants tunisiens âgés de 3 à 11 ans. Cet étalonnage a été réalisé sur un échantillon représentatif composé de 531 enfants tirés au sort dans toute la Tunisie. Ce travail, premier dans son genre en Tunisie, illustre l'avènement d'une psychométrie objective en clinique infantile

tunisienne. L'auteur expose ensuite les résultats de sa recherche, menée auprès de la même population avec le test adapté, sur l'intelligence de l'enfant tunisien par rapport à trois facteurs : l'âge, le sexe et le milieu. Il discute enfin des performances intellectuelles de l'enfant tunisien par rapport aux spécificités de l'environnement culturel dans lequel il baigne.

11h30-12h30 : CONFERENCE

Le fondement social des différences de sexe en mathématiques et dans le domaine de la cognition spatiale : preuves expérimentales auprès d'enfants scolarisés

Pascal HUGUET
Directeur de Recherches au CNRS
Laboratoire de Psychologie Cognitive
Aix-Marseille Université – CNRS, 3, Place Victor Hugo, Case D, 13331 Marseille Cedex 3
Tél : 04 88 57 68 88
Fax : 04 88 57 68 95
Mél. : huguet@univ-provence.fr

L'idée d'une supériorité des hommes relativement aux femmes en mathématiques fait encore débat dans la communauté scientifique. Observée à partir de tests standardisés (e.g., SAT-M), cette supériorité ne s'exprime qu'à partir du lycée sur les items les plus difficiles des tests proposés. Souvent appréhendées comme le reflet de différences fondamentales d'aptitudes entre les deux sexes, les différences de performance constatées en mathématiques et en matière de cognition spatiale conduisent in fine à des explications de nature neurobiologique. Des travaux expérimentaux récents révèlent cependant le rôle causal des stéréotypes sociaux dans les différences de sexe en question. Plutôt que d'exprimer l'action de facteurs strictement cognitifs voire biologiques, ces différences apparaissent étroitement liées à l'action de stéréotypes négatifs forçant les femmes à se comparer défavorablement aux hommes au moment même des tests. Nos propres résultats confortent cette seconde approche auprès d'enfants scolarisés et livrent des pistes pour l'action face à la désaffection des femmes et des filles pour les filières scientifiques et techniques.

Huguet, P. & Régner, I. (2007). Stereotype threat among school girls in quasi-ordinary classroom circumstances. *Journal of Educational Psychology*, *99*, 545-560.

Vendredi 4 juillet 2008 (après-midi)

14h-16h : TABLE RONDE

Les sectes et les pratiques psychothérapeutiques

Animée par Christian BALLOUARD
Psychologue, Membre du Bureau Fédéral Elargi de la FFPP
Avec Philippe GROSBOIS
Chargé de mission Psychothérapie FFPP, Membre de la Commission Psychothérapie de la Fédération Européenne des Associations de Psychologues (EFPA)
Guy ROUQUET
Président de « Psychothérapie vigilance »
Delphine GUÉRARD
Psychologue, Psychanalyste, spécialiste des sectes et des souvenirs induits
Danièle MULLER-TULLI
Présidente de l'Association Suisse pour la Défense de la Famille et de l'Individu (ASDFI), Vice-Présidente de la Fédération Européenne des Centres de Recherche et d'Information sur le Sectarisme (FECRIS), Déléguée au Conseil de l'Europe
Jean-Michel ROULET
Président de la Mission Interministérielle de Vigilance et de Lutte contre les Dérives Sectaires (MIVILUDES)

Françoise CHAMPION
Sociologue au Centre de recherche « Psychotropes, santé mentale et société » (CESAMES), Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)

Si la définition d'une secte n'est pas aisée et change d'un pays à l'autre, les dérives sectaires sont particulièrement repérables et s'actualisent dans des champs sociétaux ordinaires comme l'éducation, la santé, la formation, le développement personnel, délaissant quelque peu la classique recherche spirituelle. Celle-ci demeure néanmoins toujours un bastion de l'emprise sectaire qu'il nous faut visiter comme Françoise Champion peut nous y inviter. Le rapport 2007 de la MIVILUDES, Mission Interministérielle de Vigilance et de Lutte contre les Dérives Sectaires, remis au premier ministre le 2 avril dernier, constitue une source d'informations essentielle sur le phénomène sectaire. Jean-Michel Roulet qui préside cet organisme nous rappelle l'histoire de cette lutte en France, Danièle Muller-Tulli nous en propose une inscription européenne avec la FECRIS. Cette année, le rapport met l'accent sur les souvenirs induits et les tribunes européennes que s'offrent des organisations au fonctionnement assimilable à des sectes. Les psychothérapies sont un champ d'investigation propice aux ferments de la dérive. Les méthodes et thérapeutes soupçonnés à partir de ce phénomène récemment mis en lumière, les souvenirs induits, étudiés en France par Delphine Guérard, interrogent les bases même de la psychothérapie et leur transmission. Au décours d'une psychothérapie, surgissent des souvenirs d'inceste et des accusations génératrices de drames familiaux. Le phénomène de la création de faux souvenirs forts divers dépasse le problème des sectes comme pourra nous le rappeler Philippe Grosbois. Reste que les mécanismes de la manipulation mentale peuvent gravement nuire au bien-être des personnes et de leur famille comme nous le racontera notre grand témoin, Guy Rouquet, aujourd'hui militant de cette lutte contre les dérives de la psychothérapie.

14h-15h : CONFERENCE

Le consommateur manipulé

Nicolas GUÉGUEN
Professeur des Universités en Sciences du Comportement
Université de Bretagne-Sud, UFR LSHS
4, rue Jean Zay BP 92116 56321 LORIENT CEDEX FRANCE
Tél. : 33 (0)2 97 87.29 92
Fax : 33 (0)2 97 67 65 37
Mél. : nicolas.gueguen@univ-ubs.fr
Site : http://nicolas.gueguen.free.fr

Aujourd'hui on cherche, de multiples manières, à influencer le comportement du consommateur. Un bon produit ne suffit plus il faut le faire connaître, le faire apprécier, le singulariser et l'achalander dans un contexte rendu influent.
De fait, les sciences du comportement mettent au point des techniques subtiles destinées à influencer le comportement du consommateur et élaborent des théories de la consommation. Une influence d'autant plus efficace que nous sommes souvent non-conscients du rôle et du pouvoir de ces facteurs dans notre vie. Il est manifeste que les travaux de recherche de la psychologie issus de multiples domaines sont transférés et adaptés par les professionnels du marketing tandis que, dans le même temps, on se rend compte que le psychologue puise dans le fonctionnement du consommateur des éléments d'informations pertinents aux avancées théoriques et méthodologiques de sa discipline. De multiples manières, le lien entre le psychologue, la consommation et l'économie est interrogé.

Guéguen, N. (2005). *100 petites expériences en psychologie du consommateur*. Paris : Dunod.

14h-16h : ATELIER

Les déterminants psychiques de l'infertilité masculine

Marianne DOLLANDER
Membre du Laboratoire de psychologie des universités de Lorraine, Université Nancy 2
Psychologue clinicienne, accueillante à la Maison Ou'verte de Metz
Université Nancy 2, 3 place Godefroy de Bouillon, BP 3397, 54 015 NANCY Cedex
Tél. : 03 83 96 70 99
Mél. : Marianne.Dollander@univ-nancy2.fr

Les avancées médicales permettent dorénavant d'apprécier plus aisément la place d'une infertilité masculine en cas de stérilité conjugale (Gonzales et Nevjinski, 1992), même si, affirme Epelboin (2004), « la stérilité n'est ni une maladie de l'homme, ni une maladie de la femme au sens proprement dit, elle ne se révèle que lorsque deux personnes veulent faire un enfant ».

Une revue de littérature sur la question a confirmé le constat déjà posé par Epelboin en 1991 : la prise en considération des facteurs psychologiques inconscients masculins est trop souvent méconnue ou négligée. Aussi, dans cette communication, et sans nier la place du somatique, nous interrogerons-nous sur les déterminants psychologiques de l'infertilité et de l'hypofertilité masculines.

Les théories psychanalytiques nous amèneront à développer notre réflexion autour de nature de l'investissement de l'enfant espéré, des imagos parentales de l'homme, du père symbolique, de la dynamique œdipienne et des fantasmes originaires (fantasmes de scène primitive, de scène de séduction, de castration, de retour à la vie intra-utérine, de grossesse ou de filiation père-fils) (Lazartigues, 1994 ; Gonzales et Nevjinski, 1992).

Les causes de l'infertilité et de l'hypofertilité peuvent également s'interroger dans une approche systémique. Ainsi que l'expose Hanot (1993), le symptôme serait alors à entendre comme un « dysfonctionnement nécessaire au maintien de l'homéostase familiale », signant fréquemment la « loyauté invisible » du sujet à ses propres parents (Boszormenyi-Nagy, 1973, 1975). Le concept de « mythe familial » (Ferreira, 1963, 1981) permettra également d'appréhender ce symptôme.

Boszormenyi-Nagy, I. & Spark, G.M. (1973). *Invisible loyalties*. New-York, Harper an Row.
Boszormenyi-Nagy, I. (1975). Dialectic view of intergenerational family therapy. *4e symposium international, Family therapy*, September.
Epelboin, S. (1991). De l'enfant désiré... à l'enfant né... un si long parcours. *Contraception, Fertilité, Sexualité*, *19*, 253-259.
Epelboin, S. (2004). Quelle maîtrise de la préocréation ? *Journal français de psychiatrie*, *20*, 11-15.
Ferreira, A.J. (1963). Family myths and homeostasis. *Archives General of Psychiatry*, *3*, 457-463.
Ferreira, A.J. (1981). *Les mythes familiaux dans l'interaction. Palo-Alto 1965-1974. Une nouvelle approche thérapeutique*. Paris : Seuil.
Freud, S. (1938-1939). *L'homme Moïse et la religion monothéiste*. Paris : Gallimard, 1986.
Gonzales, J. & Nevjinsky, F. (1992). Hypofertilité masculine et psychanalyse. *Annales de psychiatrie*, *4*, 253-258.
Hanot, C. (1993). Approche systémique de la stérilité du couple. *Thérapie familiale*, *1*, 59-71.
Lacan, J. (1966). *Ecrits*. Paris : Seuil.
Lazartigues, A. (1994). Secret et stérilité. *Nervure*, *2*, 37-42.

14h-15h : 3 COMMUNICATIONS

Le psychologue dans l'urgence de l'événement

Jean-Michel COQ

SAMU de Paris, Hôpital Necker –Enfants malades
149 rue de Sèvres, 75743 Paris cedex 15
Mél. : jean-michel.coq@nck.aphp.fr

En France depuis une dizaine d'années, les interventions des psychologues dans des événements dramatiques individuels ou collectifs se sont développés à partir d'une demande sociale visant d'une part à rétablir le plus rapidement possible le fonctionnement d'une institution. D'autre part à permettre que chaque personne concernées par cet événement trouve des voies de dégagement face aux processus traumatogènes que celui-ci peut engendrer.
Dans de tels événements les psychologues sont généralement sollicités par les pouvoir publics ou les collectivités locales, avec une demande qui s'inscrit d'emblée dans un contexte socio-politique précis, tel que les suicides en entreprises, les incendies touchant les mal logés, ou les catastrophes industrielles. Ainsi l'attente implicite d'une institution faisant appel à un psychologue dans l'urgence est de permettre à celle-ci de reprendre le cours de son fonctionnement, permettant ainsi un retour à la normale. Tout dirigeant d'une entreprise ou d'une institution (administrative ou scolaire) qui penserait ainsi surmonter un événement dramatique risque quelques désillusions de même que le psychologue intervenant qui se trouve ainsi propulsé sur le devant de cette scène sociale. Ce dernier doit être vigilant sur les objectifs et le sens de ses interventions, nous tenterons à partir de quelques événements récents de mettre en lumières les pièges mais aussi les atouts et les outils dont il dispose face à ce type de demandes. Entre le risque d'un agir qui tente d'apaiser une angoisse collective, mais qui n'est plus au service de la personne et un refus d'engagement qui le cantonne dans une position de témoin, le psychologue doit pouvoir maintenir une pensée créative et un positionnement éthique lui permettant de répondre de sa place aux demandes qui lui sont faites en urgence dans le champ social.

Bertrand, M. (1990). *La pensée et le trauma*. Paris : L'Harmattan.
Bourguignon, O. (2003). *Questions éthiques en psychologie*. Liège : Mardaga.
Coq, J.-M. (2007). Intervention psychologique immédiate in L. Crocq (Ed.), *Traumatismes psychiques* (p.93-100). Paris : Masson.
Fassin, D. & Rechtman R. (2007). *L'Empire du traumatisme. Enquête sur la condition de victime*. Paris : Flammarion.
Gaillard, J. (2003). *Des psychologues sont sur place…* Paris : Mille et une nuit.
Mormont, C. (2006) Les effets indésirables des interventions « psychothérapeutiques » en psychotraumatologie. *Revue Francophone du Stress et du Trauma, 6*, 114-116.

Les psychologues : une valeur ajoutée pour réformer, moderniser et actualiser l'expertise mentale judiciaire

Jean-Pierre BOUCHARD
Psychologue hors classe des hôpitaux, spécialiste des agresseurs et des victimes
Docteur en psychopathologie, docteur en droit, diplômé en criminologie appliquée à l'expertise mentale, diplômé en victimologie (Universités de Paris V et de Washington)
Centre International de Sciences Criminelles et Pénales (C.I.S.C.P.), Paris
Laboratoire de Psychologie Clinique et de Psychopathologie (LPCP EA 4056), Université Paris Descartes
Mél. : jean_pierre_bouchard@yahoo.fr

« Expert », « expertise », voilà des mots qui évoquent pour le sens commun la connaissance, l'expérience professionnelle de haut niveau, l'art de l'analyse et de l'évaluation portés à ce qui se fait de mieux, à l'objectivité, à l'avis très éclairé et peu contestable tant il est pétri d'exactitude et de vérité. Ce n'est hélas pas toujours cette réputation qu'ont l' « expertise psychologique » et l' « expertise psychiatrique » dans la

sphère judiciaire. Il suffit d'avoir assisté à quelques querelles d'experts « psy », qui après avoir expertisé une même personne en font des analyses partiellement ou totalement différentes, pour douter de la validité et de la fiabilité systématiques de ces évaluations. L'expertise « psy » est en crise profonde, ce n'est pas nouveau mais ce n'est pas non plus une fatalité insurmontable. Il faut donc la réformer, la faire évoluer, l'actualiser, la fiabiliser, la moderniser.

Les graves dysfonctionnements de la justice dans l'affaire dite d'Outreau ont fait prendre conscience au grand public du problème des erreurs commises en matière d'expertise « psy » et des dramatiques conséquences humaines que peuvent éventuellement co-générer de telles erreurs. Hélas ces erreurs sont loin de se limiter à ce séisme judiciaire très médiatisé, elles sont anciennes et récurrentes. Aussi une réforme réaliste de l'«expertise psychiatrique» et de l'«expertise psychologique» en France doit être rapidement mise en œuvre. Face à l'évolution prévisible des effectifs de psychiatres (en baisse importante) et de psychologues (en forte hausse) ces deux appellations d'expertise devraient être abandonnées au profit d'un concept unique d'«expertise mentale» réalisée indifféremment par des psychiatres ou par des psychologues sélectionnés comme étant bien formés, professionnellement expérimentés et compétents pour mener à bien ces missions. Ce décloisonnement avec la mise en place de quelques autres grands principes (création d'un consensus clinique et juridique de l'expertise mentale, obligation de formation harmonisée et actualisée des experts, prise en compte de l'expérience professionnelle des experts, temps passé et périodes opportunes pour réaliser les expertises, extension des expertises mentales à tous les auteurs d'infractions, décisions d'irresponsabilité pénale induites par les expertises mentales prises au terme des audiences de jugement, revalorisation des actes d'expertise) permettrait de mettre à la disposition de la justice et des justiciables des effectifs suffisants d'experts professionnellement expérimentés et bien formés à la pratique de l'expertise sur l'ensemble du territoire national (métropole et départements et territoires d'Outre-Mer). Cette réforme en décloisonnant les vieux concepts d' « expertise psychiatrique » et d' « expertise psychologique » et en mettant une forte proportion de psychologues experts au service des justiciables, serait de nature à éviter des préjudices générés dans les affaires dites de premier plan mais aussi plus fréquemment dans l'anonymat des affaires plus courantes. En conférant ainsi plus d'objectivité et de fiabilité aux évaluations des personnes expertisées, cette réforme pourrait également diminuer le nombre de demandes de contre-expertises ou de sur-expertises qui compliquent, alourdissent et allongent les procédures. En permettant de mieux rendre compte de la dimension humaine qui est au cœur de chaque « affaire » cette modernisation, cette fiabilisation et cette simplification sur la forme de l'expertise mentale participeraient au développement d'une avancée nouvelle et indispensable dans l'art difficile de rendre la justice. A une époque où l'on a de cesse de vouloir sécuriser de plus en plus de décisions judiciaires en les prenant après expertise(s) ne faut-il pas enfin sécuriser l'expertise elle-même ?… Les psychologues peuvent être une valeur ajoutée pour réformer, moderniser, actualiser et fiabiliser l'expertise mentale judiciaire sous condition qu'ils soient bien formés et qu'ils aient une expérience professionnelle importante dans les domaines dans lesquels ils pourraient être sollicités pour réaliser des expertises (auteurs d'infractions, victimes, etc.).

Bouchard J.-P. (1990). Sous l'emprise du délire : évolution d'un cas de schizophrénie ayant donné lieu à des passages à l'acte meurtriers, vampiriques et cannibaliques. *Nervure, Journal de Psychiatrie, III/3,* 37-40 (article primé dans le cadre du concours de la meilleure observation clinique).

Bouchard J.-P. (1994). Tuer père et mère, ou le tragique périple d'un double parricide. *Revue Internationale de Philosophie Pénale et de Criminologie de l'Acte, 5-6,* 269-276.

Bouchard J.-P. (2003). La prise en charge psychologique des victimes. *Revue de la gendarmerie nationale, 205,* 88-92.

Bouchard J.-P. (2005). Violences, homicides et délires de persécution/Violence, homicide and delirium of persecution. *Annales Médico Psychologiques, 163 (10),* 820-826.

Bouchard J.-P. & Bachelier A.-S. (2004). Schizophrénie et double parricide: à propos d'une observation clinique/Schizophrenia and double parricide: about a clinical observation. *Annales Médico Psychologiques, 162 (8)*, 626-633.
Bouchard J.-P., Franchi C., Bourrée C. & Lepers C. (2003). Explosion de l'usine AZF de Toulouse: conséquences psychologiques sur le personnel d'une entreprise voisine. *Revue francophone du stress et du trauma, 3 (4)*, 241-247.
Bouchard J.-P. & Moulin V. (2000). Les conséquences psychologiques des agressions. *Revue de la gendarmerie nationale, 194*, 51-65.

L'apport d'une réflexion psychopathologique à l'analyse « du » politique

Jean-Luc VIAUX
Professeur de Psychologie
Université de Rouen
Mél. : jean-luc.viaux@univ-rouen.fr

Cette communication a pour objet de réfléchir à l'apport d'une psychopathologie à l'analyse « du » politique. Éclaircir la logique institutionnelle, c'est-à-dire faire sens avec ce qui fait l'ordre et le désordre du monde, les conflits, les mouvements sociaux, les « faits divers », le rituel de la loi. Je souligne qu'il s'agit bien « du » politique, c'est-à-dire le politique comme objet, et non de la politique en tant que système, et son application triviale, quotidienne et partisane. L'objet politique diffère de l'objet de la politique : ce matériau qui nous intéresse est composé d'écrits et de discours, de décision et de textes de régulation (lois, décrets etc.), de jurisprudence, mais aussi de fait sociaux et de leurs interprétations relayées par les médias, tout ce par quoi la politique agit, le pouvoir et l'administration du pouvoir.
Durant ces dernières années, rappelle A. Dorna, de nombreux travaux de psychologie politique se sont intéressés au discours politique mais « l'ensemble de ces travaux fait du discours seulement le lieu d'articulation entre la langue et les conditions (sociologiques) de la production discursive. Ainsi, le discours politique est-il vidé de ses autres composants, notamment de l'émotion. Certes, la reconnaissance d'une intentionnalité demeure, mais son traitement purement cognitif ne prend pas en compte la partie affective ». Manque aussi, ce qui interroge le lien et le sens, ou plus exactement la casuistique du lien. Je postule en effet et essaye de montrer que la question du lien est un point nodal d'une analyse psychopathologique du langage de l'Etat face au sujet. C'est une dimension peu abordée par les auteurs cités traditionnellement – car on pourrait se référer au « Big Mother » de M. Schneider, ou à J. Gaillard, pour trouver des analyses récentes de ce type. Mon propos s'inscrit dans la lignée des travaux de P. Legendre, mais aussi en rappel de ce que l'on doit à des sociologues comme Donzelot (« La police des familles », 1977), et à la façon dont Freud lui-même a analyse le « malaise dans la civilisation ».
La psychopathologie en se référant à la dualité signifiant/signifié comme toute clinique, permet de développer selon le modèle de la casuistique, une discussion jusqu'au bout des arguments – non pas en théologien résolvant les cas de conscience, mais en discutant la valeur référentielle des contradictions : chaque sujet, isolément et en tant que partie d'une foule, est lié/délié à l'humain (humanisé/deshumanisé) dans des processus analysable du point de vu de la langue politique celle qui au nom même du discours démocratique lie le sujet à sa condition de citoyen solidaire du pouvoir qu'il contribue à mettre en place. D'où cette question centrale : en quoi l'Etat manie par le langage le lien individu-société (ou sujet-groupe social) comme un outil pour d'un coté contenir les pulsions individuelles parricides ou filicides, et de l'autre réguler et normer les familles pour qu'elles produisent « du » sujet qui rejette autant que possible la déviance – c'est-à-dire un langage qui ne serait pas politiquement adapté. La culture de la précaution et de la réparation (« des psychologues sont sur place », comme le dit J. Gaillard) est à la fois un champ d'honneur et de compromission pour le discours psychologique.

Dorna, A. (2003). Le retour aux chantiers de la psychologie politique. *Les C@hiers de Psychologie politique, 3*.
Donzelot, J. (1977). *La police des familles*. Paris : Ed Minuit
Freud, S. (1930). *Malaise dans la civilisation*. Paris : Puf, 1971.
Gaillard, J. (2000). *Des psychologues sont sur place*. Paris : Mille et une nuit
Legendre, P. (1991). *Leçon VIII : Le crime du Caporal Lortie*. Paris : Fayard.
Legendre, P. (1992). *Leçon VI : Les enfants du texte*. Paris : Fayard
Schneider, M. (2005). *Big Mother : psychopathologie de la vie politique*. Paris : O. Jacob

14h-15h30 : 4 COMMUNICATIONS

Psychologue d'urgence : quelles spécificités ? Us et limites des interventions médico-psychologiques immédiates

Hélène ROMANO
Docteur en psychopathologie
Psychologue clinicienne coordonnatrice de la CUMP 94
Psychothérapeute consultation de psychotraumatisme de l'hôpital Henri Mondor
Hôpital Henri Mondor (AP-HP), SAMU 94
51 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 94000 Créteil
Mél. : romano.helene@orange.fr, helene.romano@hmn.aphp.fr

Les soins d'urgence médico- psychologique sur site auprès des victimes civiles et au plus près de l'événement existent officiellement depuis 10 ans (arrêté du 28 mai 1997 pris dans les suites des attentats sur Paris). Les psychologues ont aujourd'hui au sein de ces dispositifs une place importante et une pratique singulière qui nécessite d'être particulièrement bien définies pour ne pas participer aux dérives du « tout psy » et de la spectacularisation de la détresse psychique. Acte médical à part entière, l'intervention médico-psychologique s'inscrit dans une approche globale de santé publique de prévention secondaire des pathologies post-traumatiques. Elle présente des spécificités, une pertinence mais aussi des limites qu'il s'agit de ne pas méconnaître pour pouvoir proposer aux patients la prise en charge la plus adaptée. L'expérience acquise permet aujourd'hui de mieux connaître les limites de cette pratique et de ce type d'intervention mais également la pertinence de leur action lorsqu'elles sont menées à bon escient. La généralisation des interventions médico-psychologiques d'urgence interroge les spécificités de la pratique clinique du psychologue au plus près de l'événement traumatique mais également sa place au sein des équipes de secours et les difficultés à maintenir sa spécificité théorique-pratique de praticien hospitalier dans de tels dispositifs.
Nous proposons de transmettre notre réflexion à ce sujet, à la lumière de près de 200 coordinations d'interventions médico-psychologiques.

Baubet T., Rezzoug D., Bon A., Ferradji T., Mehallell S., Romano H., Dupuy C., Cholin N., Jehel L., Adnet F, Moro M.R. (2006). Accueil aéroportuaire de rescapés en grand nombre. *Stress et Trauma, 6 (3)*, 179-186.
Crocq L. (2002). Secours médico-psychologiques : le dispositif d'urgence. *Soins Psychiatrie, 118*, 5-6.
Crocq L. (2004). L'intervention psychologique immédiate. *Le journal des psychologues, 214*, 50-54.
Priéto N. & Lebigot F. (2003). Les soins psychiques précoces en cas de catastrophe. *Stress et trauma, 3 (1)*, 29-33.
Romano, H. (2006). Prise en charge des enfants et des adolescents victimes d'événements traumatiques. *Stress et Trauma, 6 (4)*, 239-246.
Romano, H. (2007). Intervention Médico-Psychologique Immédiate. *Stress et Trauma, 7 (1)*, 45-50.
Romano, H. (2007). L'école face au trauma. *Le Journal des psychologues, 248*, 54-59.

Mise en lumière des actes et services offerts par les licenciés belges en psychologie ainsi que de leur spécificité par rapport aux non licenciés offrant des services similaires

Virginie CÔTE
Chercheuse
Université de Liège, Service de Psychologie du Travail, Bd du Rectorat, 5 (B32), 4000 Liège, Belgique
Tél. : +32 4 366.46.64
Fax : +32 4 366.29.44
Mél. : V.Cote@ulg.ac.be
M. MORMONT, L. LENTINI, I. HANSEZ, Université de Liège

Problématique et objectif de la recherche : L'étude s'inscrit dans le cadre de la mise en place de la Directive européenne 36/EC/2005 visant la reconnaissance des qualifications professionnelles et la libre prestation de services dans l'union européenne. Afin de conseiller le ministère belge dans l'implémentation de cette directive, cette recherche, commanditée par la Commission Belge des Psychologues, vise à définir la profession de psychologue en termes de services et à dégager la spécificité de la pratique du licencié par rapport à celle d'un non licencié offrant des services similaires. Dans un premier temps, nous élaborons une typologie des services offerts par les psychologues belges dans le cadre de leur profession. C'est sur base de cette typologie que nous classons, dans une phase ultérieure de l'étude, les services récoltés à plus large échelle.

Cadre théorique : Sur base des travaux de Bartram et Roe (2005) qui proposent une liste taxonomique de compétences des psychologues dans trois contextes professionnels (clinique, travail, éducation), la plateforme commune Eurospy vise à aider les pays européens dans la régulation de la mobilité des psychologues par l'adoption d'un « label de qualité ». Tandis qu'Europsy vise l'évaluation des compétences du psychologue, l'application de la directive implique quant à elle une réflexion sur la profession en termes de services. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de baser notre étude sur une classification de services élaborée par la Commission Finlandaise des Psychologues (Näätänen & Nevalainen, 2007) que nous souhaitons adapter à la pratique des psychologues belges.

Méthodologie : Nous avons organisé 8 séances de focus groupes regroupant un total de 50 psychologues de manière à évaluer l'adéquation entre les services repris dans la classification finlandaise et ceux réellement offerts en Belgique. Sur base des discussions, nous avons modifié et adapté la classification finlandaise à la pratique professionnelle belge. Ainsi six types de services généraux ont été identifiés : évaluation, intervention, éducation, publication, recherche/développement, administration/management. A partir de cette nouvelle classification, nous avons conçu une enquête internet destinée aux licenciés belges en psychologie enregistrés à la commission belge des psychologues ou affiliés à une association professionnelle. Cette classification visait à récolter les activités et services offerts par les participants dans le cadre de leur profession. Une question ouverte permettait de connaître la spécificité perçue de leur pratique de licenciés par rapport à celle des non licenciés offrant des services similaires.

Résultats : Un total de 764 psychologues a répondu à l'enquête. 1545 activités ont ainsi été décrites. 47% d'entre elles concerne le service intervention, 18% l'évaluation, 17% l'éducation, 5% la recherche/développement, 5% l'administration/management, 1% la publication et 8% d'autres services. La spécificité perçue du psychologue est subdivisée en 5 familles : la théorie associée à la formation de licencié, une approche différente de la situation (ex. approche scientifique), des capacités propres aux licenciés, une pratique différente et la référence à des aspects déontologiques et éthiques.

Apports et implications : Sur base de la liste des actes, un travail d'identification des compétences requises pourra être mené de manière à compléter l'étude d'Europsy. Notre enquête internet pourrait également être étendue à d'autres pays, ouvrant la voie au développement d'une typologie internationale.

Bartram, D. & Roe, R.A. (2005). Definition and assessment of competences in the context of the European diploma in psychology. *European Psychologist, 10(2),* 93-102.
Näätänen, P. & Nevalainen, V. (2007). Psykologityön palvelutoimintojen luokitusopas. Unpublished.

Identité et représentations professionnelles des Psychologues de l'Education nationale

Karine CONSTANS
Psychologue de l'Education nationale
Mél. : constans.k@wanadoo.fr
Stéphanie CONSTANS
Maître de Conférences, IUT de Rennes 1
Laboratoire de Psychologie : Education, Cognition, Développement
Université de Nantes, BP 81227 - 44312 Nantes Cedex 3
Mél. : stephanie.constans@univ-rennes1.fr

Notre recherche qui s'inscrit dans une approche psychosociale de l'identité et des représentations professionnelles pose la question de la construction identitaire des psychologues de l'Education nationale. En effet, les enseignants ayant fait le choix de devenir psychologue dans l'Education nationale vivent un changement identitaire à leur entrée en fonction, ils doivent se dessaisir de leur identité professionnelle pour en construire une nouvelle. Ce questionnement, afférent à toute nouvelle fonction, est d'autant plus marqué chez ces professionnels au regard de l'histoire mouvementée de la psychologie dans l'Education nationale (Eon, 1995 ; Guillain, 1992 ; Guillemard, 1995) et participe à la construction d'une nouvelle identité et de nouvelles représentations professionnelles.

L'identité, qui renvoie à un ensemble de significations qu'un individu donne à une certaine réalité (Mucchielli, 2002), est le résultat d'une interaction particulière entre le social et l'individuel. Elle se construit « dans la confrontation de l'individu et du social, dans le rapport Moi-Alter, où l'Alter (autrui, groupes, institutions) est toujours présent dans la conscience qu'un individu a de lui-même et dans ce qui constitue son identité » (Tap, Esparbes-Pistre et Sordes-Ader, 1997, 187). Ainsi, on ne construit pas seul son identité, c'est le produit de ses interactions sociales, de ses propres orientations, de ses définitions de soi et des jugements d'autrui qui permet à l'individu d'élaborer une nouvelle identité (Dubar, 1995).

Dans ce cadre, nous avons cherché plus particulièrement à décrire la place et le statut du psychologue de l'Education nationale dans l'institution, son sentiment de reconnaissance et de compréhension auprès de ses partenaires, sa définition de l'identité et son degré de satisfaction. Au regard de son histoire, sa spécificité et sa singularité, nous nous sommes également centrées sur le sentiment de solitude. Nous faisons l'hypothèse que ces représentations sont orientées par des caractéristiques personnelles et professionnelles (sexe, âge, diplôme, situation professionnelle, expérience dans la fonction de psychologue, ancienneté générale dans l'Education nationale).

300 psychologues de l'Education nationale (188 titulaires et 112 stagiaires) issus de la France entière ont répondu à un questionnaire composé de 33 items répartis en cinq rubriques (position par rapport au statut, reconnaissance professionnelle et compréhension des partenaires, regard sur la profession, définition de son identité professionnelle, expérience et sentiment de solitude professionnelle).

Les résultats (Constans, Constans & Lecigne, 2006) montrent que les psychologues de l'Education nationale ont une représentation positive de leur identité professionnelle. Toutefois, cette caractéristique générale est à moduler en fonction de l'expérience et de la formation des psychologues. En effet, les psychologues stagiaires et titulaires débutant dans la fonction (souvent plus jeunes, moins diplômés et moins expérimentés) ont une perception plus négative de leur fonction et de leur identité professionnelle et la solitude est d'autant plus ressentie que son acception est négative. Il semblerait que l'avancée en maturité et la pratique rassurent et permettent de tendre vers une identité satisfaisante et reconnue de tous. De plus, la poursuite d'une formation universitaire au cours de sa carrière paraît faciliter la construction identitaire du

psychologue de l'Education nationale et sa valorisation professionnelle auprès de l'institution et de ses partenaires.

Constans, K., Constans, S. et Lecigne, A. (2006). Construction identitaire des psychologues scolaires : les effets de l'expérience et de la formation. *Psychologie et Education, 4*, 53-70.
Dubar, C. (1995). *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*. Paris : A. Colin.
Eon, J. (1995). Ecole, psychologue et société. *Psychologie et Education, 22*, 51-80.
Guillain, A. (1992). La psychologie, le psychologue scolaire et/ou l'instituteur spécialisé. *Bulletin de Psychologie, 407*, 706-714.
Guillemard, J.C. (1995). A propos du cinquantième anniversaire de la psychologie scolaire française : passé, présent et perspectives pour le XXIe siècle. *Psychologie et Education, 22*, 17-35.
Mucchielli, A. (2002). *L'identité*. Paris : PUF (5e éd.).
Schurmans, M.N. (2003). *Les solitudes*. Paris : PUF.
Tap, P., Esparbes-Pistre, S. et Sordes-Ader, F. (1997). Identités et stratégies de personnalisation. *Bulletin de Psychologie, 428*, 185-196.

La pratique de la psychologie dans le Pacifique Sud

Jacques GARRY
Vice-rectorat de Wallis et Futuna
Mél. : garryjacques@wallis.co.nc

La pratique de la psychologie dans le pacifique sud connaît des particularités qui tiennent à la géographie, à l'environnement culturel et religieux, aux aspects coutumiers, et surtout à l'évolution extrêmement rapide et inquiétante des sociétés polynésiennes confrontées à la mondialisation dans tous ses aspects économiques, sociaux et médiatiques. La pratique du psychologue dans ces régions doit tenir compte de l'application parfois problématique des approches théoriques dites classiques. Cela tient à l'éloignement (l'étrangeté ?) de formes de pensée avec le monde occidental et à la représentation du monde sensible et fantasmatique des populations océaniennes. Les éléments culturels deviennent de plus en plus fragiles, étrangers voire exotiques y compris (et c'est nouveau) pour les polynésiens eux-mêmes. Il s'agit d'un monde surprenant pour nos visions européennes. Même les recherches sociologiques, ethnographiques ou ethnopsychologiques se heurtent à l'étrangeté, au divers, au différent. Il faut donc réapprendre nos pratiques de psychologue aussi bien dans les domaines cognitifs que psychopathologiques. En effet nos références théoriques peuvent se heurter à une acceptation de fait des différences en terme de distance à la « norme ». Dans le domaine cognitif il est indispensable d'avoir une vision claire de la structuration spatio temporelle des sujets. Les références au temps et à l'espace nous paraissent souvent troublées, non que les sujets ne soient pas capables de se repérer mais c'est souvent l'origine de ce repérage qui fait défaut pour nous. Le temps est-il linéaire ou cyclique ou les deux selon les moments et les contextes. Les polynésiens ont une représentation historique très élaborée des distances et des orientations cependant la cartographie occidentale les déroute souvent au moins dans la phase d'apprentissage. Le choix de la langue d'enseignement est fondamental à Wallis et Futuna et s'inscrit dans le statut politique des territoires. Il existe des langues locales orales retranscrites en alphabet latin. Mais tout l'enseignement depuis un siècle se fait uniquement en français sans aucune référence à la langue locale. La coupure est nette, irréversible, définitive. Cela influence durablement et profondément les représentations sociales et psychologiques de l'accès au savoir. Et conséquence encore plus grave, l'évolution des langues vernaculaires est rétrécie voire bloquée avec maintenant un risque réel de disparition par dispersion des locuteurs et renonciation des élites. Ainsi, tout rapprochement hâtif avec des situations métropolitaines s'avère toujours insuffisant ou de parti pris car en métropole les sujets immigrés viennent le plus souvent avec des projets d'installation dans le pays pour y vivre et profiter de tel ou tel avantage réel ou supposé. Ceci est également vrai pour leurs enfants qui sont « porteurs » du projet familial.

La situation des polynésiens est très différente puisque les sujets sont ici chez eux. Ils perçoivent de plus en plus mal leur « expatriation » sur place (affaiblissements des coutumes, bouleversements économiques et sociaux, recul de la religion, distorsion des repères moraux, inondation satellitaire des médias…) et l'envisagent, pour certains, comme un avatar du colonialisme tardif.
Dans le domaine clinique le psychologue doit réapprendre le lien du sujet au réel, la forme de construction du moi et du surmoi (individuels ou collectifs ?) entendre des souffrances avec une expression originale où la cellule familiale est en pleine mutation. Les passages à l'acte incestueux et autres sont nombreux, les addictions massives. Le psychologue est souvent confronté à une détresse profonde qui s'exprime peu ou par à coups violents (augmentation récente des suicides). La pratique de la psychologie est soumise ici à des limites déontologiques importantes. D'abord par la difficulté à faire respecter la place du sujet dans le rapport au clinicien avec le minimum de confidentialité dans un monde ou cette dernière est perçue comme une menace. Ensuite, la pratique de la démocratie reste surtout formelle. En réalité les îles vivent sous un régime de liens d'allégeance féodaux, l'évolution la plus récente y mêle des tendances mafieuses. Enfin s'y ajoutent les problèmes rencontrés dans l'exercice même : aucune des normes ou des tests utilisés en métropole ou en occident ne s'adaptent sans questionnement, remise en cause, ré-étalonnage... Cette situation se rencontre aussi en Afrique ou en Asie, mais la fiction républicaine n'y joue pas le même rôle.
L'isolement institutionnel du praticien et ses contacts plus ou moins chaleureux avec les populations peuvent aussi engendrer une relation fusionnelle qui n'est pas sans danger. La mise à distance devient extrêmement difficile, le décentrement encore plus.

Roux, J.C. (1995). *Wallis et Futuna : espaces et temps recomposés*. CRET collection « îles et archipels », 21.
Bensa, A. & Rivierre, J.C. (1998). *Le Pacifique un monde épars*. L'Harmattan.
Pérouse de Montclos, M.O. (2005). *Santé mentale de l'enfant et de l'adolescent dans le Pacifique*. L'Harmattan.
Angleviel, F. (Ed.) (2004). *Violences Océaniennes*. L'Harmattan.
Mouchenik, Y. (2004). *L'enfant vulnérable, Psychothérapie transculturelle*. La pensée sauvage.
Devereux, G. (1976). *Essai d'ethnopsychiatrie générale*. Paris : Gallimard.
Ortigues Marie Cécile et Edmond (1966). *Oedipe africain*. L'Harmattan, rééd. 1984.
Pérouse de Montclos, M.O., Ducamp, M.E. & Ridel, . (2001). Lien social et processus d'attachement chez l'enfant adopté en milieu kanak. *Psychiatrie de l'enfant, 1*, 233 -265.
Marsaudon, D. (1998). *Les premiers fruits, parenté, identité sexuelle et pouvoir en Polynésie occidentale Tonga Wallis Futuna*. CNRS éditions.
Pechberty, D. & Toa, E. (2005). *Vivre la coutume à 'Uvea (Wallis)*. L'harmattan.

15h30-17h30 : 4 COMMUNICATIONS

La représentation de la psychologie en France, en Europe, dans le monde
Roger LECUYER
Président de la FFPP

La déontologie des psychologues : une plus value pour qui ?
Patrick COHEN
Psychologue
CRIP – 38 Rue Raphaël 13008 Marseille
Tél. : 04 91 76 28 40
Fax : 04 91 71 56 37
Mél. : crip6@wandoo.fr

Il est paradoxal de constater l'attachement des psychologues à leur code de déontologie. Ils s'y réfèrent régulièrement. L'appliquent le plus souvent. L'opposent fréquemment aux employeurs ou usagers en cas de litige.
Cette attitude est d'autant plus singulière que l'on sait que le code n'est pas réglementé et donc formellement inopposable à qui que ce soit. Le paradoxe s'accentue lorsque l'on découvre le contenu de ce code de déontologie. La plupart des articles définissent des limites, des contraintes, des obligations au psychologue. A l'évidence, ne pas y être tenu serait moins contraignant pour les psychologues qui agiraient librement et sans limites, en fonction de leurs propres valeurs.
Où réside donc la plus value pour les psychologues ? Sauf à penser qu'il s'agit d'un atout commercial que mettraient en avant les psychologues, c'est très clairement dans le respect de la personne dans sa dimension psychique que résiderait cette plus value. C'est ce respect qui fonde même l'existence des psychologues. Ainsi, en protégeant l'usager le psychologue se protège lui-même.
Au cours de cette intervention nous en démonterons le mécanisme. Cette réflexion permettra de passer en revue les plus values pour le psychologue mais aussi les plus values potentielles pour le public. Elles sont soit formellement énoncées dans le code, soit elles en découlent directement.
Enfin nous conclurons notre propos par une réflexion générale sur la plus value que représente la profession de psychologue pour le public.

Le poids économique du psychologue
Tiziana FRASSINETI
Fédération Suisse des Psychologues

Comment valoriser la recherche en psychologie ?
Par Agnès FLORIN
Professeure en Psychologie du Développement et de l'Education
Université de Nantes, Labécd – EA 3259
agnes.florin@univ-nantes.fr

Les recherches en sciences humaines et sociales, notamment en psychologie, enrichissent chaque jour les connaissances sur les évolutions sociales, les innovations technologiques et les changements organisationnels auxquels la société et les individus sont confrontés.
Toutefois ces connaissances sont insuffisamment valorisées auprès des acteurs socio-économiques qui pourtant interagissent avec et sur ces évolutions aux impacts multiples (sociaux, psychologiques, économiques, environnementaux…).
Le transfert des résultats de la recherche vers des utilisateurs est trop rare en psychologie, aussi bien en termes de partage des connaissances que de diffusion des savoirs pratiques et méthodologiques. De même la recherche-action et toutes les formes de coopération entre les producteurs et les utilisateurs potentiels de la recherche restent marginales.
Le manque d'interface entre chercheurs et utilisateurs est une des raisons de cette faible valorisation de la recherche en sciences humaines et sociales.
Pour dynamiser cette valorisation de la recherche en psychologie, nous présentons le projet d'une structure d'appui, sous l'égide de la FFPP, qui aurait cinq objectifs :
- l'interconnaissance des acteurs et usagers de la recherche en psychologie,
- la visibilité de leurs intérêts mutuels,
- l'opérationnalisation de leur coopération ou collaboration,
- le partage de leurs connaissances, méthodes et outils respectifs,
- le rapprochement entre des demandes sociales et des réponses scientifiques.

15h30-17h30 : SYMPOSIUM

Questions d'éthique et de déontologie en pratique psychologique

Coordonné par
Marie-Claude MIETKIEWICZ
Maître de conférences en Psychologie, Université de Nancy 2, Commission Déontologie de l'AEPU
Anne ANDRONIKOF, Professeur de Psychologie, Université Paris 10
Présidente de la Commission Nationale Consultative de Déontologie des Psychologues (CNCDP)

Quels que soient leurs domaines d'intervention, leurs modalités d'exercice, leurs champs de compétences, les praticiens de la psychologie sont régulièrement confrontés à des situations qui sortent de leur cadre habituel et les contraignent à apporter des réponses spécifiques. Le psychologue est alors invité à s'interroger sur les règles déontologiques de sa profession et à produire une réponse qui n'y dérogera pas. Pour se faire, il peut s'appuyer sur trois références : le code de déontologie, sa propre réflexion, l'avis de ses pairs.
Le code de déontologie et la réflexion sur ses principes fondateurs font l'objet, au cours de la formation universitaire des futurs psychologues d'un enseignement dont les modalités particulières feront l'objet d'une première communication.
Des professionnels de divers secteurs apporteront des exemples de situations problématiques auxquelles ils ont été confronté et expliciteront les raisonnements qu'ils ont conduits et les avis qu'ils ont éventuellement sollicités pour prendre des positions ou opter pour des décisions en conformité avec les principes édictés par le code de déontologie.
Un exposé sur le rôle de la CNCDP et ses méthodes de travail viendra conclure ce symposium.

L'enseignement, dans les universités françaises, de la déontologie aux futurs psychologues

Marie-Claude MIETKIEWICZ
Responsable de la commission déontologie de l'AEPU
Maître de conférences en Psychologie
Université Nancy 2 – 3 place Godefroy de Bouillon BP 3397 54015 Nancy cedex
Mél. : Marie-Claude.Mietkiewicz@univ-nancy2.fr

A partir d'une enquête conduite par questionnaire dans les UFR ou départements de psychologie des universités françaises, les questions suivantes seront abordées :
Comment est assurée la diffusion du code de déontologie des psychologues ? A quel(s) moment(s) des études de psychologie est dispensé un enseignement spécifique portant sur la déontologie ? En cours magistraux et/ou en travaux dirigés ? Quelles sont les méthodes pédagogiques mises en œuvre ? Quels supports particuliers sont utilisés ? A quels types d'évaluation les enseignements de déontologie donnent-il lieu ?

La Commission Nationale Consultative de Déontologie des Psychologues : son rôle aujourd'hui

Anne ANDRONIKOF
Présidente de la Commission Nationale Consultative de Déontologie des Psychologues (CNCDP)
Professeur de Psychologie
Laboratoire IPSé – C 320, Université Paris 10, 200 avenue de la République, 92001 – Nanterre cedex
Tél. / Fax : +33 (0)1 40 97 47 40
Mél. : andronik@u-paris10.fr

Après un rappel de son histoire, de sa fondation en 1997 à son organisation actuelle, les missions confiées à la Commission Nationale Consultative de Déontologie des Psychologues (CNCDP) seront explicitées : réflexion sur le code à partir de situations concrètes et aide aux psychologues confrontés à des situations

complexes ou à des nouvelles demandes. La CNCDP fait au cas par cas un travail d'interprétation des principes déontologiques édictés dans le code, et elle formalise cette réflexion en rédigeant des avis. De par la définition de ses missions, de par sa composition et son fonctionnement, la CNCDP est un organe consultatif qui a aujourd'hui une place originale et joue un rôle fondamental pour les psychologues. Dans une réflexion sur l'avenir, différentes formes possibles de commission déontologique seront présentées et discutées.

Code de déontologie des Psychologues (1996).
Bourguignon, O. (2003). *Questions éthiques en psychologie*. Sprimont : Mardaga.
Bourguignon, O. (2005). *La déontologie des psychologues*. Paris : Armand Colin.

15h30-17h30 : ATELIER

Le psychologue et la psychologie, entre réalité et image : difficulté d'exister, d'exercer, d'être légitime… et pourtant

Josiane CINGET-SCHMITT
Psychologue-Psychothérapeute
28, rue de Guignicourt 5110 Reims
Tél. : 03.26.04.84.18
Mél. : j.schmitt1@gmail.com

Le Psychologue a mauvaise réputation. Et c'est peut-être davantage encore dans le domaine de la Santé Psychologique, qu'il se trouve confronté à cette mauvaise image et ce décalage surprenant entre ses compétences, son savoir, son efficience et le discours médiatisé et/ou colporté. Ceci à la faveur de nombre de confusions et d'habitudes de pensées.

On peut évoquer divers paramètres à cet état de fait.

Au cœur même de toute relation, la Psychologie a toujours constitué une approche capitale pour toute réalisation de la personne humaine. De son caractère universel et profondément humain découle une grande partie des difficultés du Professionnel en Psychologie. Par ailleurs, héritière d'un passé glorieux mais ne se confondant pas avec, la psychologie se démarque de plus en plus comme une science à part entière, par des extensions considérables, notamment dans le domaine de la santé. La méconnaissance de l'Effet Psychologique, de son impact sur le corps, de son rôle curateur des troubles psychologiques, mais aussi de prévention des maladies organiques contribue encore à ce décalage. D'autres facteurs conjoncturels peuvent aussi être évoqués, comme le manque d'encadrement universitaire des formations aux outils Psychotechniques, mais aussi le changement de corpus scientifique, glissant du Psychologique à l'organique.

Science jeune, qui se connaît mal, ni protégée, ni légitimée par un corpus de lois, sans Conseil de l'Ordre, profondément méconnue, mais pressentie comme un atout capital et d'avenir, elle nourrit ainsi bien des fantasmes, et excite bien des convoitises. Au bout du compte, le Psychologue, cet empêcheur de tourner en rond, souvent tenu à l'écart des médias, se retrouve à la merci de confusions de tout genre, exploitées par bien des intérêts corporatistes ou socioéconomiques. Il se fait ainsi dépouiller de ses outils, de ses victoires, de son histoire, de son vocabulaire scientifique, de ses méthodes, de ses formations, de son efficacité, de ses résultats, et même …. de …sa spécificité, … la Psychologie.

Le moyen donc de réduire ce décalage entre réalité et image, c'est d'apporter la preuve de la spécificité du discours scientifique psychologique. Celui-ci s'exprime par ailleurs dans des résultats clairs, nets, dans la prise en charge de troubles considérés la plupart du temps comme des maladies qu'on ne sait pas traiter.

Je tenterai donc d'expliciter ces différents points et d'apporter, cette preuve, par une présentation synthétique du parcours thérapeutique de quelques cas, sous forme de tableaux comparatifs.

- 2 Cas de Troubles Phobiques et leurs troubles psychosomatiques dérivés, dépression, crises d'angoisse « malaise vagal » et migraines, cas de Michel, 8 séances, cas de Valérie, depuis l'âge de 13 ans, réglé en 8 mois
- 2 cas de Troubles Obsessionnels Compulsifs, avec crises d'angoisse,
Marie, dépression, phobie d'impulsion, depuis 17 ans, réglé en 1 an et demi.
Nathanaëlle, 16 ans, adressée par le Centre Educatif de SEDAN et le Conseil Général, 1 er volet, réglés en 5 séances, deuxième volet, Troubles Psycho-sexuels réglés en 5 séances également,
- 2 Cas de syndromes Psycho-organiques l'un sur fond de structure obsessionnelle, dépression, le second sur fond de structure hystérique
Sybille « Fibromialgie » depuis 20 ans, réglé en 13 séances.
Julien, Troubles phobiques et psychosomatiques divers, acouphènes, invalidités à la marche récurrentes, atteinte de l'oreille interne, depuis 8 ans, réglé en 12 mois.

Cinget-Schmitt, J. (à paraître). *Le Fonctionnement Psychologique.* 1. Psychodynamie Circulaire, Interface entre le Biologique et le Social. 2. Des Troubles Psychologiques aux Troubles Psychosomatiques. Un Lien, l'Effet Psychologique, Une Science, la Psychologie Clinique. 3. Le Traitement des Troubles Psychologiques et Psychophysiologiques par la Psychodynamie Circulaire, Méthode cas et Analyse de Cas.

Nombreux textes fondamentaux de Psychanalyse (Freud, Jung, Klein, Winnicott, Deutsch, etc) et sur les Techniques Projectives, en Hypnose, sur les Thérapies Comportementales et Cognitives, en Sexologie Clinique) nombreux textes d'ouvrages médicaux ; DSM III ; Chabert (Le Rorschach en clinique adulte. Interprétation Psychanalytique), Watzlawick, Weakland (Sur l'Interaction, Editions Du Seuil), Fontaine, Cottraux, Ladouceur (Cliniques de Thérapies Comportementales, Pierre Mardaga) Dore (L'apprentissage, une approche Psycho-Ethologique).

16h-17h30 : TABLE RONDE

Rôle et place du psychologue dans le champ de la santé

Animée par Brigitte GUINOT
Psychologue, Chargée de mission de la Commission du même nom à la FFPP, Co-Présidente élue de la FFPP
Avec Joël MENARD
Professeur de Santé Publique, ancien Directeur général de la Santé, Président de la Commission Nationale du Plan Alzheimer 2008-2012
Arlette MEYRIEUX
Présidente de l'Association France Alzheimer (sous réserve)
Marie-Christine GELY-NARGEOT,
Professeure de Psychopathologie et Neuropsychologie, Université de Montpellier 3
Virginie ROCARD
Psychologue clinicienne, Représentante du Collège des Psychologues Cliniciens spécialisés en Neuropsychologie (CPCN)
Michael VILLAMAUX
Psychologue, Etablissements psychiatriques franciliens de la MGEN
Marie GAIGNARD, Docteur en Psychopathologie, Psychologue clinicienne
Hervé PLATEL, Professeur de Neuropsychologie, Représentant de la Société de Neuropsychologie de Langue Française

Nous appuierons notre propos sur le Plan Alzheimer 2008-2012 pour repérer comment le savoir-faire et l'expertise des psychologues sont appréhendés tout au long du Plan. La construction du rapport est un bon

paradigme pour illustrer le rôle et la place du psychologue à travers les nouvelles politiques de santé publique.
Nous chercherons à comprendre pourquoi l'approche pluridisciplinaire qui est mise en avant dans ce Plan, et qui s'appuie sur les compétences spécifiques à chacun, oublie ces dernières lorsqu'il s'agit de prendre en compte celles des psychologues. Nous nous interrogerons sur la responsabilité des décideurs et celle des psychologues face à cette insuffisance de visibilité et de lisibilité de la profession et tenterons de dégager des propositions pour dépasser cette situation.

Samedi 5 juillet 2008 (matin)

9h-10h30 : TABLE RONDE

Le terme *Psychologie* et son utilisation

Animée par LE JOURNAL DES PSYCHOLOGUES

9h-10h : CONFERENCE

L'examen psychologique dans une société multiculturelle

Par Jacques GREGOIRE
Professeur de Psychologie
Université catholique de Louvain
Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education
Place du Cardinal Mercier 10, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique
Tél. : +32-10-473849
Mél. : jacques.gregoire@uclouvain.be

Les psychologues sont, de plus en plus souvent, confrontés à l'évaluation de personnes appartenant à d'autres cultures que la leur. Cette situation met en question la pertinence de leurs méthodes d'examen et la validité de leurs outils. Dans cet exposé, nous examinons les différents biais d'évaluation générés par ce type de situation. Nous présentons ensuite diverses solutions imaginées pour y faire face et tenter d'éviter les biais. La validité de certaines de ces solutions est mise en question. Certaines pratiques se révèlent, par contre, plus intéressantes. Nous soulignons toutefois l'impossibilité de réaliser un examen psychologique qui élimine tout impact de la culture.

9h-11h : SYMPOSIUM

L'insertion professionnelle en psychologie du développement en Europe francophone

Coordonné par Agnès FLORIN et Daniel MELLIER, Association de Psychologie Scientifique en Langue Française (APSLF)

10h-12h : ATELIER

La place des psychologues dans le dispositif interculturel : Les innovations du Centre Françoise Minkowska

Soraya AYOUCH
Psychologue
Marie-Joe BOURDIN
Attachée de Direction, Coordinatrice du Pôle Formation du Centre Minkowska, Assistante sociale
Centre Françoise Minkowska, 12 rue Jacquemont, 75017 Paris
Tél. : 01 53 06 84 86
Mél. : sorayaayouch@wanadoo.fr
Site : www.minkowska.com

Le Centre Françoise Minkowska, établissement participant au service public hospitalier (PSPH), reçoit depuis près de cinquante ans les migrants et les réfugiés de la région Ile-de-France, dans un cadre de droit commun (approche de Santé Publique) et avec l'éclairage de l'anthropologie médicale clinique (prise en compte des aspects linguistiques et des représentations culturelles de la maladie mentale).
Le Centre dispose d'une équipe médico-psycho-sociale pluridisciplinaire et plurilingue recevant des patients (enfants et adultes) de plusieurs aires géoculturelles : Afrique, Asie du Sud et du Sud-est, Europe Centrale et de l'Est, Maghreb, Pays hispanophones, Pays lusophones, Turquie. Inscrit dans une dynamique de réseau tant médicale que sociale, une articulation entre le travail du psychologue et celui du travail social proposé au centre est souvent nécessaire.
Le dispositif proposé de l'anthropologie médicale clinique garantit un cadre intégrant les modalités multiples de prises en charge thérapeutique, lorsque s'y trouvent articulés les aspects cliniques et psycho anthropologiques au-delà de la connaissance des cultures et des langues, préservant les modes d'expression de la subjectivité.
Dans l'actualité européenne et de la mondialisation, la question des prises en charge des problématiques intégrant les différentes facettes du culturel se pose avec plus d'acuité… Les psychologues ont une place essentielle à soutenir comme valeur ajoutée saisissant la complexité des enjeux psychiques dans ce cadre.
Nous déclinerons certaines modalités du dispositif interculturel soutenu au Centre Françoise Minkowska, incluant la réflexion sur le cadre la psychanalyse, de la psychologie anthropologique et de l'ethnopsychiatrie. Des présentations de cas cliniques, ainsi qu'un support multimédia serviront d'illustrations. Il est souhaité dans l'atelier un échange interactif avec les personnes présentes, dans le désir de saisir la complexité des approches centrées sur le sujet.

Bennegadi, R. (1996). Anthropologie médicale clinique et Santé mentale des migrants en France. *Médecine Tropicale, 56.*
Hall, E.T. (1979). *Au delà de la culture*. Paris : Seuil.
Kirmayer, L. & Groleau, J. (2001). Cultural Psychiatry : International perspectives. Affective disorders in Cultural Context. *The Psychiatric Clinics of North America, 24 (3)*.
Roheim, G. (1968). *Psychanalyse et anthropologie*. Gallimard.
Sargent, C. (1996). *Medical Anthropology : Contempory theory and method*. In T. Johnson (Ed.). Praeger.
Stork, H. (1999). Introduction à la psychologie anthropologique. Paris : Armand Colin.

10h30-12h30 : SYMPOSIUM

Les enfants à haut potentiel : personnalité et adaptation

Coordonné par Maria PEREIRA-FRADIN
Laboratoire Psychologie et Neurosciences Cognitives, Université Paris-Descartes

Les liens entre haut potentiel intellectuel et caractéristiques conatives sont actuellement un thème de recherche en plein essor. Cet intérêt est lié à la nécessité de prendre en compte des dimensions de la personnalité pour mieux connaître les caractéristiques de l'enfant à haut potentiel dans son fonctionnement normal et dans ses difficultés d'adaptation au sens large. La question se pose tout autant lors de la démarche de l'identification, évaluer des capacités cognitives suffit-il à comprendre et à définir le haut potentiel ? Jusqu'à présent, le manque de données rigoureusement recueillies et analysées a souvent limité la portée des conclusions qui émergent de la littérature. Nous espérons que les résultats présentés ici aideront à une meilleure connaissance des liens entre personnalité et haut potentiel.

Articulation entre l'intelligence émotionnelle, intensité affective et l'anxiété chez les enfants à haut potentiel : perspectives théoriques

Franck ZENASNI
Université Paris Descartes, Centre Piéron, Laboratoire Psychologie et Neurosciences Cognitives
71 avenue Vaillant, 92774 Boulogne Cedex
Mél. : franck.zenasni@gmail.com

L'anxiété et les angoisses observées chez certains enfants à haut potentiel sont en partie expliquées par des facteurs contextuels mais aussi par des caractéristiques individuelles spécifiques à ces enfants. En terme de contexte il est ainsi reconnu que les attentes de performances par les parents et/ou enseignants peuvent créer une pression supplémentaire chez ces enfants et donc favoriser la peur de l'échec et donc l'angoisse (Manor-Bullock et al., 1995). Par ailleurs, en terme de personnalité, la sensibilité affective souvent décrite chez ces enfants favorise les conditions de stress et d'anxiété.

Paradoxalement, les enfants à haut potentiel semblent présenter, en moyenne, une intelligence émotionnelle plus élevée que celle des autres enfants, notamment grâce à leurs capacités verbales précoces (Zeidner et al, 2005). Sur la base d'une synthèse des données empiriques et théoriques de la littérature scientifique, nous tenterons d'expliquer les articulations possibles entre intelligence émotionnelle, intensité affective et anxiété. L'impact sur les comportements d'échec scolaire ainsi que sur le perfectionnisme parfois dit « inadapté » (Parker, 1997) des enfants à haut potentiel sera abordé.

Les compétences sociales des enfants à haut potentiel

Maria PEREIRA-FRADIN
Nathalie FICHSLER
Université Paris Descartes, Centre Piéron, Laboratoire Psychologie et Neurosciences Cognitives
71 avenue Vaillant, 92774 Boulogne Cedex
Mél. : maria.pereira@univ-paris5.fr

La question des compétences sociales des enfants à haut potentiel est aujourd'hui abordée sous deux angles différents. Selon le premier les compétences sociales peuvent être envisagées comme un domaine d'expression du haut potentiel qu'il convient de prendre en considération. C'est un point de vue défendu dans le rapport Marland aux Etats-Unis (1972) qui place cette caractéristique au même rang que les capacités cognitives ou les capacités artistiques (voir Pereira-Fradin, 2006). Ce point de vue est également suivi dans plusieurs théories dont la théorie des intelligences multiples de Gardner (2004). Un second angle d'approche se base sur des résultats contrastés obtenus lors d'études des compétences sociales chez les enfants à haut potentiel. Certaines recherches, réalisées le plus souvent sur de jeunes adolescents, tendent à montrer que les compétences sociales ne sont pas liées au haut potentiel, tandis que d'autres recherches montrent l'inverse (Mouchiroud, 2004).

Après un bref état de la question, nous exposerons les principaux résultats d'une recherche réalisée sur un échantillon de jeunes enfants à haut potentiel, apparié à un échantillon d'enfants « tout-venant ». A l'aide du PSA (Profil socio-affectif) qui permet d'évaluer les compétences sociales et les difficultés d'adaptation de jeunes enfants, nous étudierons le lien entre ces variables et le haut potentiel intellectuel.

Gardner, H. (2004). *Les Intelligences Multiples*. Paris : Retz
Mouchiroud, C. (2004). Haut potentiel intellectuel et développement social. *Psychologie Française, 49 (3)*, 293-304.
Pereira-Fradin, M. (2006). Les différences individuelles chez les enfants à haut potentiel. In T. Lubart (Ed), *Enfants exceptionnels : précocité intellectuelle, haut potentiel et talent*. Paris : Bréal.

A propos des modalités relationnelles parents - enfant chez les enfants à haut potentiel

Hervé BENONY
LPCS, Université de Bourgogne, Dijon
Mél. : herve.benony@u-bourgogne.fr

Les travaux sur la psychologie des enfants intellectuellement précoces évoquent fréquemment un développement affectif relativement immature en regard des capacités intellectuelles et des difficultés relationnelles avec les pairs, les enseignants, l'entourage et parfois les parents. D'un point de vue psychopathologique, différents types de troubles ont été observés tels que des symptômes dépressifs, une instabilité motrice avec hyperactivité, des déficits attentionnels, de l'impulsivité et une baisse de l'estime de soi. Dans cette étude, nous souhaitons vérifier les liens entre estime de soi et symptômes psychopathologiques chez ces enfants. Une comparaison de 23 enfants intellectuellement précoces (EIP) et de 23 témoins appariés par âge, sexe et niveau d'études met en évidence que les scores à l'estime de soi scolaire, à l'estime de soi totale, à l'échelle mensonge de l'estime de soi sont significativement inférieurs à ceux du groupe de contrôle et que les scores de dépression sont significativement plus élevés chez les enfants intellectuellement précoces. Des corrélations significatives entre symptômes psychopathologiques et estime de soi ne sont observées que dans le groupe d'enfants intellectuellement précoces. En effet, plus l'estime de soi générale, l'estime de soi scolaire et l'estime de soi totale sont chutées, et plus les scores de dépression, d'hyperactivité et de l'échelle totale de psychopathologie augmentent. De même, plus les scores d'estime de soi générale et d'estime de soi totale sont bas, et plus les scores d'agressivité sont élevés. Enfin, l'estime de soi scolaire est la seule à être négativement corrélée aux troubles de la communication et aux symptômes de somatisation. Par ailleurs, l'estime de soi sociale, l'estime de soi familiale et l'échelle de mensonge ne sont corrélées à aucune variable de la Child Behaviour Check List (CBCL). Les analyses de régression montrent que l'estime de soi scolaire apparaît comme la variable explicative des scores de dépression.

Formes du rapport à soi et expérience scolaire chez des lycéens à haut potentiel
Approche comparative avec des lycéens tout-venant

Aude VILLATTE
Myriam DE LEONARDIS
Laboratoire Psychologie du développement et processus de socialisation, Université de Toulouse 2
5 allée Antonio Machado, 31058 Toulouse Cedex 9
Tél.: 05 61 50 35 88
Mél. : aude.villatte@univ-tlse2.fr

Si bon nombre d'adolescents à haut potentiel réussissent et s'adaptent au sein de la sphère scolaire, environ un tiers d'entre eux y rencontreraient d'importantes difficultés (Pourtois, Desmet & Leheut, 2005). Il s'agit d'interroger les processus psychologiques permettant d'expliquer cette hétérogénéité.

En nous situant dans la perspective psychosociale adoptée par Feldhusen et Dai (1997), nous faisons l'hypothèse que la dynamique entre représentations du haut potentiel et représentations de soi oriente l'expérience scolaire des adolescents. Cette dernière modulerait, en retour, le système de représentations élaboré par le sujet.

Notre recherche a été réalisée sur un échantillon de 84 sujets à haut potentiel (score de Q.I. $\geq$ 130), aux expériences scolaires contrastées et qui ont effectué l'ensemble de leur cursus scolaire au sein de classes hétérogènes. Le groupe contrôle est composé de 84 lycéens tout-venant (sujets non identifiés comme étant à haut potentiel et n'ayant pas sauté de classe) appariés selon la classe, le sexe, la situation scolaire, le milieu socioculturel et la composition de leur fratrie.

Nous évoquerons les résultats obtenus à partir de trois outils permettant d'appréhender les représentations de soi, à savoir : la technique GPS (L'Ecuyer, 1990), le questionnaire d'estime de soi (Marsh, 1992) et le questionnaire d'auto-évaluation de soi et du haut potentiel (Guskin, Okolo, Zimmerman & Peng, 1986).
Cette étude met à jour d'importantes différences inter et intra-groupes. Ces résultats vont à l'encontre d'une représentation « uniformisée », stéréotypée des adolescents à haut potentiel, souvent perçus comme une population relativement homogène, destinée à la réussite scolaire et sociale.

Feldhusen, J. F. & Dai, D. Y. (1997). Gifted students' attitudes and perceptions of the gifted label, special programs. *Journal of Secondary Gifted Education, 9(1)*, 15-20.
Guskin, S.L., Okolo, C., Zimmerman, E. & Peng, C.Y. (1986). Being labeled gifted or talented: Meanings and effects perceived by students in special programs. *Gifted Chid Quarterly*, *30(2)*, 61-65.
L'Ecuyer, R. (1990). *Méthodologie de l'analyse développementale de contenu. Méthode GPS et Concept de Soi*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
Marsh, H. W. (1992). *Self-Description Questionnaire II: Manual*. New South Wales, Australia: University of Western Sydney, Macarthur, Faculty of Education, Publication Unit.
Pourtois, J.P., Desmet, H. & Leheut, M.F. (2005). La scolarité de l'enfant, de l'adolescent à haut potentiel. In G. Bergonnier-Dupuy (Ed.), *L'Enfant, acteur et/ou sujet au sein de la famille* (p. 77-90). Ramonville St Agne : ERES.

L'identification du haut potentiel : au-delà du QI

Xavier CAROFF
Maud BESANÇON
Université Paris Descartes, Centre Piéron, Laboratoire Psychologie et Neurosciences Cognitives
71 avenue Vaillant, 92774 Boulogne Cedex
Mél. : Xavier.caroff@univ-paris5.fr, Maud.besancon@univ-paris5.fr

Confrontés aux limites bien connues d'une identification du haut potentiel et du talent qui reposerait principalement sur une mesure de QI, plusieurs chercheurs plaident actuellement pour une approche multidimensionnelle. Cette approche repose sur trois grands principes : il faut (1) s'appuyer sur une conception scientifique éprouvée pour élargir le diagnostic aux différentes caractéristiques personnelles susceptibles de correspondre à un « haut potentiel », mais aussi aux différents domaines où le talent peut s'exprimer ; (2) solliciter différentes sources d'informations concernant les compétences de l'enfant (enseignants, parents, pairs,…) ; (3) utiliser plusieurs outils d'évaluation. La communication présentera les avantages d'une telle approche, mais aussi les questions qu'elle soulève : Quelles sont les dimensions pertinentes pour l'identification ? Quelle est la dynamique des interactions entre ces variables au cours du développement d'un talent à partir d'un haut potentiel ? Existe-t-il un profil spécifique du haut potentiel selon les domaines de compétence ? Comment intégrer toutes les évaluations en un diagnostic de haut potentiel ou de talent ?

11h-12h30 : TABLE RONDE

Formation comparée en Psychologie France / Belgique / Suisse

Animée par Benoît SCHNEIDER
Professeur de Psychologie, Université Nancy 2, Président de l'Association des Enseignants-chercheurs de Psychologie des Universités (AEPU), Co-Président élu de la FFPP
Avec Nicolas DURUZ
Professeur ordinaire, Institut de Psychologie, Université de Lausanne
Jacques GREGOIRE

Professeur de Psychologie, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, Université catholique de Louvain

11h-12h30 : 4 COMMUNICATIONS

Imagination, raisonnement et scolarisation précoce chez l'enfant

Malak JALLOUL
Agnès FLORIN
Philippe GUIMARD
Université de Nantes, Labécd (EA 3259)
Mél. : malakjalloul@hotmail.com

A partir de 2 ans, les enfants parviennent à adopter un raisonnement analytique sur des propositions empiriquement non congruentes, lorsque leurs capacités d'imagination liées à la fonction symbolique sont sollicitées. La présente étude vise à éclairer le rôle de la scolarisation précoce sur l'adoption de cette attitude analytique. Huit situations de syllogismes basées sur des prémisses non empiriques ont été proposées à 89 enfants d'âge moyen de 41 mois (36-46 mois) et répartis en quatre groupes, selon la condition expérimentale (avec ou sans étayage par l'imaginaire) et la durée de scolarisation. La comparaison des performances de ces enfants scolarisés en petite section de maternelle soit avant 3 ans (« vétérans »), soit à 3 ans (« novices »), montre une absence d'effet significatif de la scolarisation précoce sur la compréhension des syllogismes. Néanmoins, l'impact de l'étayage par l'imagination sur les raisonnements déductifs est encore une fois démontré. Une comparaison des résultats à ceux d'enfants américains et australiens est réalisée et permet de discuter d'intéressantes pistes développementales.

« Détection précoce des psychoses » : l'apport du psychologue en charge de la recherche clinique

Hélène WILQUIN
Psychologue
Doctorante, Laboratoire URECA, Université de Lille 3
Clinique Lautréamont,1 rue de Londres, 59120 Loos
Tél. : (+33) (0) 3 20 57 88 09
Mél. : wilquin.helene@neuf.fr
Y. DELEVOYE-TURRELL
Laboratoire URECA, UFR Psychologie, Univ. Lille 3, 59653 Villeneuve d'Ascq

Introduction. La période temporelle qui précède l'apparition de troubles psychotiques suscite actuellement intérêt et questionnement dans le domaine de la recherche clinique. Cette période est encore mal connue et semble cependant crucial dans l'évolution vers la pathologie. Le diagnostic de schizophrénie est souvent posé suite à une aggravation des symptômes et à leurs répercussions fonctionnelles sur l'individu (déscolarisation, isolement social) (McGorry et Yung, 1996). Or, peu d'outils d'aide au diagnostic précoce sont développés. La création d'un poste de neuropsychologue chercheur a permis de mettre en place une collaboration dynamique entre la Clinique Lautréamont, le CHRU de Lille et l'Université de Lille3 pour à terme développer des outils innovants et sensibles pour le diagnostic précoce de la schizophrénie. L'objectif ici est d'associer l'utilisation des récents outils cliniques à la passation de tests expérimentaux dans une population de jeunes adultes ou adolescents définis comme « état mental à risque ».
Méthodes. Certains outils cliniques, tels que des entretiens semi-structurés existent aujourd'hui pour l'identification des symptômes prodromiques. Par exemple, la CAARMS (Comprehensive Assessment of At Risk Mental State) est une échelle qui a été développée par l'équipe de Mc Gorry (Yung et al., 2003) et en cours de traduction française (M. O Krebs et al. XXX). Elle permet de repérer des personnes que l'on

qualifie d'état mental à haut risque de transition psychotique (McGorry et Yung, 2003). L'utilisation de ce type d'échelle est utilisée dans le cadre d'évaluations diagnostiques. Elle facilite également l'interprétation des données recueillies de façon expérimentale sur ces mêmes patients. En effet, le paradigme de la collision (Delevoye-Turrell et al, 2003) a permis de mettre en évidence dans une tâche de contrôle moteur un déficit d'agentivité chez des patients schizophrènes chroniques (Bulot et al, 2007). La question centrale du travail présenté ici était de voir si ce déficit d'agentivité était présent précocement dans l'évolution de la maladie.
Conclusion. Les données préliminaires suggèrent que des patients psychotiques jeunes voire des sujets que l'on qualifie "d'état mental à risque" n'améliorent pas l'efficacité du contrôle moteur lorsqu'ils sont eux même agent du mouvement de collision contrairement à des sujets sains. Ces résultats vont dans le sens d'un déficit d'agentivité dès les premiers stades de la maladie. La poursuite de l'étude sur un groupe de jeunes à haut risque, pourra permettre de corréler les données cliniques (CAARMS) aux résultats des tests expérimentaux.

Blakemore et al. (2000). *Psychol Med*.
Bulot et al. (2007). *Exp Brain Res*.
Delevoye-Turrell et al. (2002). *Neuroreport*.
Delevoye-Turrell et al. (2006). *Am J Psychi*.
Frith (1989). *Psychol Med*.
Yung et McGorry (1996). *Schizop Bull*.
Yung et al. (2003). *Aust N Z J Psychiatry*.
Yung et al. (2006). *Schizoph Research*.

Fratrie et anorexie à l'adolescence : question cruciale en matière de prévention et de soin

Régine SCELLES
Professeur de Psychopathologie
Université de Rouen
Tél. : 06 73 95 78 93
Mél. : scelles@free.fr
Priscille GERARDIN, Latéfa BELAROUCI, Mélanie BENARD, Geneviève BRECHON, Sophie LATREILLE, Catherine TOUATI

Alors que les travaux sur l'anorexie mentale ont beaucoup étudié le lien mère/enfant malade ; parents/enfants/malade en cherchant à concevoir des dispositifs de soin et d'aide pour les parents et l'enfant malade, en revanche, la fratrie reste encore aujourd'hui la grande oubliée de cette pathologie.
Cette étude s'est proposée d'étudier la question du fraternel dans le cas de fratrie comprenant une patiente atteinte d'anorexie mentale. Notre objectif a été d'étudier ce qui se joue entre enfants dans la famille à tous les stades de la maladie (les premiers symptômes, l'annonce du diagnostic, l'hospitalisation et la sortie de l'hôpital) afin de voir s'il était nécessaire de penser davantage les dispositifs de soin en y incluant la dimension du fraternel. Pour cela, il s'agissait de mieux comprendre ce qui s'est joué et se joue encore entre enfants autour de cette maladie et, à partir, de cela de faire des hypothèses sur les aides à apporter.
Population d'étude : 20 fratries (1 patiente et un de ses frères et sœurs) et pour chacun nous avons réalisé deux rencontres à 2 mois d'intervalle.
Résultat : L'anorexie a un impact important sur le lien fraternel qu'il convient de prendre en compte dans le soin, en particulier, les frères et sœurs expriment une souffrance vécue dans une grande solitude. Cette étude montre la nécessité de mieux informer les frères et sœurs sur la maladie, de les soutenir et de repérer les souffrances que génère pour eux la maladie et d'explorer davantage ce qu'il en est du lien fraternel chez la patiente. Evidemment le psychologue peut avoir une place tout à fait central dans cette prise en compte de la souffrance dans le lien fraternel généré par cette pathologie.

Kaës, R. (1993). Le complexe fraternel, Aspect de sa spécificité. *Topique, 51*, 5-43.
Jeammet, Ph. (1993). L'approche psychanalytique des troubles des conduites alimentaires. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence, 41 (5-6)*, 235-244.
Cook-Darzens, S. (2002). *Thérapie familiale de l'adolescent anorexique* (p.161-181). Paris : Dunod.
Pelegri, S. (2005). *Psychopathologie du lien fraternel dans l'anorexie mentale*. Mémoire de DES, Caen.
Latzer, Y., Ben-Ari, A. & Galimidi, N. (2002). Anorexia nervosa and the family: Effects on younger sisters to anorexia nervosa patients. *International Journal of Adolescent Medicine and Health, 14(4)*, 275-281.

Le travail du psychologue contextuel auprès d'enfants et d'adolescents

Sylvain DUFOUR
Psychologue, Service de pédopsychiatrie publique
EPSM Lille-Métropole, Centre de Santé Mentale de Tourcoing

Il s'agit ici de présenter l'approche contextuelle développée par Ivan Boszormenyi-Nagy et ce qu'elle peut apporter à la pratique clinique auprès d'enfants, d'adolescents et de leurs familles. Cette approche se situe au niveau philosophique dans la continuité existentielle, dialectique (Buber, Ricoeur, Levinas) : « notre existence surgit de la présence de l'autre » et au niveau anthropologique dans la continuité des travaux de Mauss avec la question du don et du contre don. Les notions d'éthique relationnelle, de légitimité, de don, dette... seront abordées, cette présentation théorique sera illustrée de vignettes cliniques.

Ducommun-Nagy, C. (2006). Ces loyautés qui nous libèrent. Paris : JC Lattès.
Michard, P. (2005). La thérapie contextuelle de Boszormenyi-Nagy. Bruxelles : De Boeck.
Michard, P. & Ajili, G. (1996). L'approche contextuelle. Paris : Morisset.

11h30-12h30 : 3 COMMUNICATIONS

Comment les gens se représentent les différents « psys » : psychologue, psychanalyste, psychothérapeute, psychiatre

Lionel SOUCHET
Pôle AAFE, Université de Bourgogne, 21065 Dijon
Tél. : 03 80 39 39 81
Fax : 03 80 39 39 95
Mél. : lionel.souchet@u-bourgogne.fr
Amandine ZBINDEN, Colomba CODACCIONI, Fabien GIRANDOLA
Université de Bourgogne

Quelle image le public a-t-il des différents « psys » ? Les gens font-ils un amalgame complet entre les différentes professions ou parviennent-ils à distinguer certaines particularités ? Cette étude avait pour objectif d'apporter quelques éléments de réponses à ces questions. Nous nous sommes intéressés à la façon dont de jeunes gens, non-spécialistes (étudiants dans des cursus qui n'ont aucuns liens avec la psychologie), se représentent les « psys ». Pour cela nous avons comparé, dans cette population, les représentations sociales du « psy », du psychologue, du psychanalyste, du psychothérapeute et du psychiatre. Nous cherchions à savoir si ces représentations étaient totalement semblables, autrement dit s'il n'y avait qu'une seule représentation globale des psys, ou bien s'il existait des distinctions, des nuances, des particularités pour chacune de ces professions. En référence à la théorie des représentations sociales (Moscovici, 1961), nous cherchions à déterminer les représentations collectivement partagées. Nous avons ainsi voulu repérer les cognitions les plus fréquemment associées aux différents psys, c'est-à-dire les cognitions évoquées le

plus souvent et par le plus grand nombre de sujets interrogés. Pour cela, ces derniers devaient réaliser des associations verbales, suivant la méthode des évocations hiérarchisées (cf. Abric 2003), avec pour inducteur de départ « psy » vs psychologue vs psychanalyste vs psychothérapeute vs psychiatre (plus de 150 sujets par conditions). Les résultats indiquent que certaines idées se retrouvent très fréquemment dans tous les corpus recueillis, par exemple les qualités relationnelles des psys (empathie, écoute, compréhension…). Toutefois, on ne retrouve pas un amalgame complet entre les différentes professions. En effet, on observe des différences et des nuances dans les corpus de réponses, certaines idées étant beaucoup plus fréquentes pour certaines professions que pour d'autres. L'ensemble des résultats obtenus sera présenté et discuté, d'un point de vue méthodologique et théorique. La discussion sera également ouverte sur les implications de ces représentations pour les praticiens et pour toute personne qui s'interroge sur l'image des psys dans la société.

Abric, J.-C. (2003). *Méthodes d'étude des représentations sociales*. Saint-Agne : Erès.
Moscovici, S. (1961). *La psychanalyse, son image, son public*. Paris : PUF.

Le psychologue du travail face à la demande d'évaluation en Ressources Humaines

Jocelyne IENTILE-YALENIOS
APAVE
Mél. : Jocelyne.yalenios@apave.com

L'évaluation de la personne, de ses compétences, de son potentiel, de sa performance constitue aujourd'hui une pratique familière de gestion des ressources humaines. En tant qu'outil d'aide à la décision, l'évaluation est associée à des événements organisationnels importants pour les individus, leurs managers et les directions des ressources humaines : recrutement, formation, gestion des carrières, rémunération…
La recherche d'objectivation des décisions de gestion, à l'aide d'une instrumentation rigoureuse, maniée par des personnes qualifiées, bénéficie souvent d'un accueil favorable et semble manifester la volonté de traiter avec justesse voire justice les situations et les individus concernés (Mercier, 2004).
La sollicitation du psychologue du travail apparaît, du coup, bienvenue dans la conception et la mise en œuvre d'évaluations conformes aux standards établis par la profession : qualités psychométriques, respect de certaines conditions d'utilisation et de passation… (Balicco, 1997). Le Code de Déontologie des Psychologues est même considéré comme un label de compétence qui va différencier le psychologue du travail des autres intervenants (Lemoine, 2000). Ainsi, le psychologue du travail semble présenter une « valeur ajoutée » pour les organisations porteuses de préoccupations éthiques.
Pourtant, le respect des exigences déontologiques n'exempte pas le psychologue d'une réflexion éthique sur sa pratique. Sa position d'autonomie relative vis à vis des demandes qui lui sont faites, la difficulté à saisir la complexité des enjeux internes et la diversité des contextes organisationnels représentent autant de points de tension possible pour un « agir éthique ».
Lors de cette communication, nous nous attacherons à confronter les dimensions déontologiques et éthiques de la pratique spécifique du psychologue du travail dans le domaine de l'évaluation, à travers l'analyse de quelques étapes clés : analyse de la demande, recueil du consentement, nature et portée des écrits.

Balicco, C. (1997). *Les méthodes d'évaluation en ressources humaines – La fin des marchands de certitude*. Paris : Editions d'organisation.
Ballet, J. & De Bry, F., (2001). *L'entreprise et l'éthique*. Paris : Seuil.
Lemoine, C. (2000). L'exigence déontologique en psychologie du travail et des organisations. *Bulletin de psychologie*, *445*, 101-105.
Mercier, S. (1999, 2004). *L'éthique dans les entreprises*. Paris : Editions La Découverte.

Vous avez dit psychologue ? Comme c'est byzantin !

Christian BALLOUARD
Psychologue
21 rue Dautancourt, 75017 Paris
Mél. : christianballouard@hotmail.com

Il est fondamental de se pencher sur les éléments transverses et les points communs qui concourent à l'unité de la profession de psychologue, y compris par un détour, voire une flânerie, par les limites de ce vaste champ d'exercice, moins pour en faire le tour du propriétaire que pour réaffirmer combien le détour à des vertus paradigmatiques lorsqu'il s'agit de faire avancer un questionnement, voire résoudre un problème, l'éparpillement des forces structurantes d'une discipline.

L'ambiguïté de la demande sociale repérée depuis longtemps notamment par Patrick Cohen avec une diminution des postes de psychologues alors que la demande supposée grandit, constitue un des obstacles majeurs rencontrés par la profession. Celle-ci en semble désarmée comme si elle ne pouvait procéder à l'analyse de cet apparent paradoxe, sidérée qu'elle apparait être de se prendre les pattes dans le tapis social.

Nous pouvons néanmoins repérer d'autres difficultés parmi lesquelles nous pouvons citer une terrible bataille de frontières disciplinaires qui n'entrave pas l'éternelle dilution conceptuelle de la psychologie, caméléon épistémique dont les vertus adaptatives pèsent. Sur le terrain, les rapports les plus lourds sont issus d'une paramédicalisation larvée. L'absence de segment de marché fermé n'arrange pas la situation.

Par ailleurs, nos conditions de travail sont devenues déplorables, particulièrement depuis que beaucoup se demandent pourquoi payer un professionnel quand l'activité est simple et à la portée de tous. Une opinion défensive, car la connaissance à l'insu des personnes que le psychologue pourrait débusquer plus que décrypter effraie, mais fortement compatible avec une rémunération qui peut être des plus quelconques puisque n'importe qui et surtout tout le monde peut prétendre au partage d'un sens aigu de la psychologie telle qu'elle est véhiculée. De plus, il existe toujours un amalgame entre charité et aide psychologique.

La confusion engendrée par la nébuleuse psy et les mésusages qui peuvent se glisser dans cette faille d'une information claire et loyale au public ne fait rien à l'affaire. Plutôt que de maugréer, nous avons opté pour la diffusion d'un repérage d'une démarche méthodologique commune à tous les psychologues en quatre étapes œuvrant à son unité, que nous appelons la configuration des « 4 P ». Les quatre P sont problématisation, celle d'une situation donnée, proposition, être en mesure d'en faire force, protocolisation, en capacité de mettre en place processus ou procédure, et psychosocialisation pour la garantie d'une analyse psychosociale, de qualité cela va de soi. Cette configuration rappelle un principe méthodologique commun à nous tous, quelque soit le secteur d'intervention dans lequel on évolue et la théorie à laquelle on adhère.

Bienvenue au fier monde de la psychologie.

Samedi 5 juillet 2008 (après-midi)

14h-15h : CONFERENCE

Titre unique et exercice professionnel

Par Brigitte GUINOT
Psychologue, Co-Présidente élue de la FFPP

14h-15h : CONFERENCE

Les recherches ethnologiques : une contribution essentielle des psychologues au tournant de la décolonisation

Par Francis VAN DAM
Psychologue du travail et des organisations
Président de la Fédération Belge des Psychologues

Les années 1950 - 1960 ont été caractérisées par un foisonnement d'études de l'intelligence non-verbale menées parmi les populations autochtones d'Afrique noire, d'Amérique du Sud mais aussi d'autres régions du monde. Leurs auteurs avaient pour souci d'évaluer les capacités cognitives des sujets et des sous-populations peu ou pas occidentalisés, sans toujours réaliser que, vu leur évolution galopante, il s'agissait là d'investigations de la dernière chance. Les tests Progressive Matrices de Raven furent l'instrument de choix retenu par la plupart des chercheurs.

La comparaison entre les apports francophones et anglophones en la matière révèlent, de plus, une approche bien spécifique : tandis que les francophones, cartésiens, étudiaient principalement les caractéristiques cognitives à travers l'analyse des scores et des erreurs, les anglophones, spearmaniens, reliaient les mêmes données aux indices de socialisation et les interprétaient selon le cadre plus général du facteur g, incluant dès lors davantage l'interaction du contexte socio-culturel avec les performances cognitives.

Ces recherches furent menées par chaque "camp" dans une relative ignorance de ce qui se faisait dans l'autre univers linguistique (les études francophones étant souvent antérieures, mis à part une étude anglophone tout à fait pionnière) et traduisent assez éloquemment l'absence de recours aux schémas qui devaient prévaloir quelques années plus tard avec la théorie de la réponse à l'item, le modèle de Rasch et plus récemment l'effet Flynn.

14h-16h : SYMPOSIUM

Actualité du Rorschach en Système Intégré

Coordonné par Anne ANDRONIKOF
Professeur en Psychopathologie, Laboratoire IPSé, Université Paris 10

Le but de ce symposium est de faire connaître aux psychologues français le Rorschach en Système Intégré (SI). Le Système Intégré a été développé par JE Exner à partir des méthodes précédentes, dont il a réalisé une synthèse, afin de conférer à ce test des qualités de fidélité, de sensibilité et de validité similaires aux tests psychométriques. La systématisation des procédures de passation du test et de cotation des réponses a introduit le Rorschach sur la scène internationale et permet le dialogue entre spécialistes, praticiens et chercheurs. Le Rorschach SI représente, pour les cliniciens, un formidable outil de compréhension du fonctionnement psychique dans ses aspects cognitif, affectif, de rapport aux autres et à soi, de tolérance à la frustration. La lecture psychodynamique du test peut être réalisée de façon complémentaire.
En France, de nombreuses études ont été réalisées avec le RSI, dont certains exemples seront présentés dans ce symposium. Christian Réveillère exposera les principes et l'historique de cette méthode, ainsi que les controverses actuelles ; seront ensuite présentées des recherches récentes qui ont porté sur des psychopathes incarcérés – Samuel Lemitre, des enfants intellectuellement surdoués – Nikoleta Kostogianni, des adolescents présentant des troubles de la conduite – Lionel Chudzik. Le symposium se terminera par un débat avec la salle.

Andronikof, A. (2004). Le Rorschach en Système Intégré : introduction. *Psychologie Française, 49/1*, 1-5.
Andronikof, A. & Réveillère, Ch. (2004). Rorschach et psychiatrie : à la découverte du malade derrière la maladie. *Psychologie Française, 49/1,* 95-110.
Sultan, S., Andronikof, A., Fouques, D., Lemmel, G., Mormont, C., Réveillère, C. & Saïas, T. (2004). Vers des normes francophones pour le Rorschach en Système Intégré : premiers résultats sur un échantillon de 146 adultes. *Psychologie Française, 49/1*, 7-24.
Sultan, S., Andronikof, A., Réveillère, C. & Lemmel, G. (2006). A Rorschach Stability Study in a Nonpatient Adult Sample. *Journal of Personality Assessment, 87(3),* 330–348.

Rorschach et trouble des conduites à l'adolescence

Lionel CHUDZIK
Psychologue clinicien
Maître de conférences
Université de Tours, UFR de Psychologie, 3 rue des Tanneurs, BP 4103, 37041 Tours cedex 01
Mél. : lionel.chudzik@univ-tours.fr

Malgré des études abondantes sur le Trouble des Conduites (TC, APA, 2000) de l'adolescent, nous disposons de très peu de données en matière de Rorschach S.I.. La spécificité des difficultés repérées semblent se situer dans une vision simpliste et concrète de la réalité (Lambda et DQv), une faible implication dans les relations interpersonnelles (AG=0, COP=0, T=0), une représentation de soi négative (Ego<.33 & V>1), une difficulté dans la modulation des affects (FC<CF+C), un problème dans le testing de la réalité (X-% élevé, X+% bas), et de faibles ressources psychologiques (EA bas).
Le but de cette étude est de vérifier la pertinence de ces variables par le biais d'une étude comparative. Pour éviter le recours à la comparaison à des échantillons de référence, nous avons procédé à une étude comparative avec groupe contrôle dont l'ensemble des participants est issu d'un même niveau scolaire. Les participants ont été recrutés dans un lycée professionnel ainsi que dans Centre d'Actions Educatives. Nous avons pour cela recruté 60 adolescents qui ont tous passé un questionnaire de Trouble des Conduites et le Rorschach en système intégré. Les deux groupes (TC vs NTC) ont été formés à partir des résultats obtenus au questionnaire de Trouble des Conduites.
Les résultats confirment en parti la littérature internationale. Ils permettent de nuancer l'approche du groupe avec TC, notamment par la mise en évidence d'un profil différent en fonction de l'intensité du TC.
La discussion portera dans un premier temps sur les différences significatives, et notamment sur le faible contrôle des émergences affectives. Nous porterons notre attention aussi sur les différences non significatives (notamment T, AG, COP, EGO, X-%) en attirant l'attention sur le groupe témoin. Ces résultats ne sont pas significatifs non pas parce que le groupe TC n'obtient pas les résultats généralement retrouvé dans la littérature, mais parce que le groupe témoin (sans TC) obtient aussi ces résultats (notamment pour T et EGO). Enfin, nous envisagerons ces résultats au regard des nouvelles normes françaises.

Le rôle de l'estime de soi dans l'ajustement socio-affectif des enfants et des adolescents intellectuellement surdoués : une étude Rorschach Système Intégré

Nikoleta KOSTOGIANNI
Laboratoire IPSé
Université Paris 10, 200 av de la République, 92001 Paris
Mél. : nkostogianni@yahoo.fr

L'ajustement socio-affectif des enfants et des adolescents intellectuellement surdoués constitue un sujet de controverse. L'estime de soi pourrait être un indice de l'ajustement socio-affectif mais il apparaît insuffisant dans sa capacité explicative. En particulier, la haute estime de soi ne correspond pas à une réalité psychologique homogène. Afin de mieux comprendre la signification psychologique de l'estime de soi, il serait utile de l'associer à d'autres mesures portant sur la représentation et l'investissement de soi. Le Rorschach Système Intégré (S.I.) élaboré par Exner (2000, 2001) permet d'explorer de façon indirecte le rapport du sujet à lui-même et aux autres.
Soixante-dix-huit sujets âgés de 9 à 15 ans et ayant un QIT≥130 au WISC-III ont participé à cette étude. Il s'agit d'une population scolarisée dans des établissements scolaires classiques et non suivie en pédopsychiatrie. L'estime de soi est évaluée avec l'inventaire de l'estime de soi (SEI). Nous utilisons le Rorschach en S.I. pour évaluer la perception de soi et des autres. Les parents ont rempli la liste de

comportements pour les enfants (CBCL) qui permet d'opérationnaliser l'ajustement socio-affectif selon deux critères : la présence des compétences et l'absence de psychopathologie.
L'estime de soi est fortement corrélée à l'ajustement socio-affectif. Une faible estime de soi est ainsi liée à de multiples problèmes d'ajustement chez des enfants et des adolescents surdoués. Au Rorschach S.I., la faible estime de soi témoigne d'un narcissisme défaillant et d'un manque d'acceptation sociale. Une haute estime de soi peut être considérée comme une catégorie hétérogène. Une haute estime de soi associée à une centration sur soi excessive au Rorschach a une influence moins positive sur l'ajustement socio-affectif qu'une haute estime de soi associée à une faible centration sur soi. La combinaison haute estime de soi et centration sur soi excessive pourrait correspondre à la notion d'une haute estime de soi défensive.

Aspects historiques et caractéristiques du Système Intégré d'Exner

Christian REVEILLERE
Professeur de Psychologie clinique et Psychopathologie
Université François Rabelais, EA 2114, 3 rue des Tanneurs B.P. 4103, 37041 Tours cedex 1
Tél. : 33 (0)2 47 36 67 22
Mél. : reveillere@univ-tours.fr

Cette intervention aura pour objectif de faire une présentation historique de la démarche de JE Exner à l'égard du Rorschach. JE Exner a débuté ses travaux en étudiant les différents systèmes d'utilisation de cet outil en vigueur aux USA dans les années 60. Constatant de nombreuses différences entre les systèmes il développa alors, à partir des années 70, sa propre démarche dite de « système intégré ». Ce dernier est apparu en France dans les années 80 à partir des travaux d'Anne Andronikof auprès des enfants atteints de diabète. Depuis, le développement et l'adaptation francophone de l'outil se poursuivent.
Cette intervention retracera les grandes étapes de ce mouvement, précisera ses caractéristiques et intérêts psychopathologique et clinique et le mettra en perspective vis-à-vis d'autres systèmes d'utilisation du Rorschach.

De la psychopathie aux troubles psychopathiques : vers une typologie dynamique des individus à dangerosité criminelle

Samuel LEMITRE
Laboratoire IPSé
Université Paris 10, 200 avenue de la république, 92201 Nanterre.
Tél. : 06 72 35 38 66
Mél. : s.lemitre@yahoo.fr

Plusieurs travaux suggèrent que les résultats thérapeutiques obtenus sur les personnalités antisociales varient en fonction de caractéristiques psychodynamiques (Cornet & al. 2003 ; Livesley, 2000 ; Meloy, 2000 ; Pham & Côté, 2000 ; Reveillère & al. 2003). L'évaluation dynamique des individus psychopathes est donc primordiale afin d'accéder aux meilleures stratégies thérapeutiques susceptibles de modifier les dynamiques criminelles. Pourtant, il n'existe pas d'étude empirique ayant véritablement permis de mettre en évidence des tableaux de fonctionnements différenciés des personnalités antisociales. C'est pour palier à ce manque que nous avons réalisé cette recherche dont l'un des objectifs a été d'établir une « typologie » dynamique d'individus psychopathes. La population est une cohorte de 33 sujets, recrutés en milieu carcéral à partir d'un diagnostic établit à l'aide de la PCL-R-Hare (1991). La recherche d'une typologie a été réalisée à partir de variables Rorschach Système Intégré (Exner, 1990, 1993, 2000). La méthodologie repose sur une analyse intragroupe, à partir d'analyses hiérarchiques et d'un échelonnement multidimensionnel (EMD) ayant mis en évidence l'existence de sous-groupes d'individus. Les résultats nous ont notamment permis de décrire trois profils dynamiques d'individus à dangerosité criminelle : les psychopathes inaffectifs, les

psychopathes chaotiques et les psychopathes grandioses. Nous proposons de présenter la méthodologie et les résultats de cette recherche avant d'ouvrir la discussion autour de ses nombreuses implications théoriques et praxéologiques.

14h-15h : CONFERENCE

Le psychologisme

Par Yvon BRES
Philosophe
8 rue des Coudrais, 9233o Sceaux
Tél. : o1 47 o2 75 17
Mél. : yvon.bres@wanadoo.fr

Le psychologisme étant la plupart du temps moins une doctrine qu'un grief – le reproche adressé à certains auteurs de réduire à leur dimension psychologique des formes culturelles (logique, esthétique, littérature, religion) dont on méconnaîtrait ainsi la spécificité – les psychologues pourraient être tentés de s'en désintéresser, soit par agacement (que va-t-on encore nous reprocher ?), soit parce que le débat est extérieur à la psychologie elle-même. Pourtant le psychologisme a une histoire, qui commence bien avant que n'apparaisse le mot (milieu du XIXème siècle) et qui continue de se dérouler au début du XXIème siècle.
Plutôt que d'en suivre pas à pas l'évolution chronologique, on peut (telle est la perspective choisie ici) grouper les réflexions qu'elle suggère autour de deux événements, mineurs en eux-mêmes mais éclairants par le prestige des auteurs évoqués : un texte de Kant (Critique de la Faculté de Juger, 179o) qui s'efforce d'arracher à la psychologie le jugement de goût, et le Discours de Rome de Lacan (septembre 1953) qui voudrait faire la même chose pour la psychanalyse.
A partir de ces deux événements, on peut remonter à ceux qui rendent possible la psychologie moderne (Descartes, Locke), voir apparaître le grief de psychologisme, sans le mot, au XVIIIème siècle, avec le mot au XIXème, et en suivre l'histoire jusqu'à la psychologie cognitive et à la « philosophie de l'esprit ». On voit alors que la querelle du psychologisme est loin d'être extérieure à la psychologie et intéresse le psychologue au premier chef.

14h30-15h30 : 3 COMMUNICATIONS

Psychologue auprès de publics très défavorisés

Sabine METTA
Psychologue
Docteur en Psychologie
ALIZE 13, Rue Norbert Portejoie, BP 23, 86400 Civray
Tél. : 06 72 88 59 99
Mél. : Sabine.Metta@alizeformation.fr, Sabine.metta@mshs.univ-poitiers.fr

Etre psychologue dans le domaine de l'insertion est une gageure aujourd'hui. En effet, dans l'accompagnement de personnes très éloignées du marché de l'emploi on attend du psychologue des résultats, en termes d'employabilité et de flexibilité.
La problématique véhiculée par une population particulièrement défavorisée, implique une dépense énergétique importante de la part des personnes qui en ont la charge. Les procédés d'observation utilisant des méthodes classiques n'apportent pas de résultats directement visibles, il est nécessaire de considérer la situation selon un autre point de vue. Comment s'effectue un apprentissage chez des adultes déficients intellectuels (DI) et quel peut être l'effet de l'introduction d'une personne étrangère sur cet apprentissage ?

Le modèle d'Ericsson et Simon (1980, 1984) en reliant les verbalisations à un modèle de la mémoire, offre une trace directe des informations focalisées attentionnelement. Les verbalisations simultanées à la résolution de problème y sont considérées comme un accès au contenu de la mémoire à court terme et portent les traces du fonctionnement cognitif de l'individu. L'analyse des verbalisations de Caron-Pargue et Caron (1989) nous permet d'interpréter l'évolution des marques linguistiques à l'intérieur de la tâche elle-même et de suivre l'évolution de la représentation de l'individu.
Deux groupes de 10 DI, ouvriers de CAT, ont effectué 6 essais du problème de la Tour de Hanoï à quatre disques. L'évolution des marques linguistiques produites simultanément à la résolution de problème, a été étudiée. Pour un des groupes, un facteur expérimental était introduit sous la forme d'une personne étrangère. Les résultats montrent que certaines marques linguistiques (dénominations ; interjections ; évaluations) évoluent au cours de l'apprentissage. Le groupe expérimental inverse l'évolution constatée pour le groupe contrôle. Les DI présentent un apprentissage spécifique. Une perturbation en amenant une rupture dans leur fonctionnement les oblige à modifier leur comportement de manière significative et permet la mise en place de nouvelles stratégies.
L'analyse des verbalisations offre, au psychologue, un accès aux processus de construction de la signification et à l'actualisation de la représentation dans une situation. A partir du médium représentatif qu'est le langage et de marques linguistiques définies et interprétées cognitivement, il devient possible de cerner des fonctionnements inaccessibles par ailleurs et par suite d'éventuelles remédiations peuvent être envisagées.

Caron-Pargue, J. & Caron, J. (1989). Processus psycholinguistiques et analyse des verbalisations dans une tâche cognitive. *Archives de Psychologie*, *57*, 3-32
Metta, S. (2007). *Approche énonciative de l'apprentissage chez des adultes déficients intellectuels*. Thèse de doctorat. Université de Poitiers.
Paour, J.L. (1995). Une conception cognitive et développementale de la déficience intellectuelle. In R. Diatkine, S. Lebovici, M. Soulé (Eds), *Nouveau traité de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, tome III* (p.2985-3009). Paris : PUF.

La neutralité bienveillante à l'épreuve des adolescents destructeurs (sous réserve)

Stéphane PROIA
Psychologue clinicien, Docteur en psychologie clinique
Chargé d'enseignement à l'université de Nîmes
Service de Rééducation et Réadaptation Neurologique
CHU Carémeau, Place du Pr Robert Debré, 30029 Nîmes Cedex 9
Mél. : stephane.proia@free.fr
Yves MORHAIN
Professeur de psychologie clinique et de psychopathologie
Institut de Psychologie, CRPPC EA-653, Université Lumière Lyon 2
5 avenue Pierre Mendès-France, C.P 11, 69676 Bron
Mél. : Yves.Morhain@univ-lyon2.fr

Si tout travail psychique à visée thérapeutique implique une analyse de ses projections et contre-attitudes dans l'objectif de maintenir une écoute neutre et bienveillante, lorsque le clinicien est confronté à la violence la plus destructrice, de surcroît émanant d'adolescents, le risque d'un jugement définitif et d'un rejet empathique est majeur. La clinique des adolescents destructeurs nous convoque en effet à un au-delà de l'agir violent qui peut s'apparenter au sadisme, et rend caduque les dispositifs psychothérapeutiques habituels. L'hypothèse d'une pulsion de cruauté en lien avec des traumatismes cumulatifs subits dans l'enfance, est ici envisagée pour expliciter le comportement extrême de ces « jeunes cruels » et leur

imperméabilité vis-à-vis du sentiment de culpabilité. Trois cas cliniques d'adolescents auteurs d'actes criminels sur des personnes, viennent étayer le modèle explicatif proposé. Outre l'explosion destructrice immédiate contre l'autre, sans accès délirant au moment du raptus violent mais au contraire accompagnée d'un sentiment de toute-puissance, la présence obsédante à consonance persécutrice du regard, est retrouvée dans chaque discours.
Nous considérons qu'une alliance thérapeutique au service du travail de symbolisation reste possible, à la double condition ; d'une part d'aménager une aire de renarcissisation qui prenne appui sur la fonction du regard et d'autre part de rencontrer ces jeunes à l'intérieur d'un cadre institutionnel suffisamment contenant et sécurisé. C'est en fait à une nouvelle clinique du face à face que nous convient les adolescents destructeurs.

Anzieu, D. (2007). *Psychanalyse des limites*. Paris :Dunod.
Balier, C. (1996). *Psychanalyse des comportements violents*. Paris : PUF.
Bergeret, J. (1994). *La violence et la vie : la face cachée de l'oedipe*. Paris : Payot.
Chartier, J.-P. (2006). L'analyste actant : une réponse aux agirs psychopathiques ? *Revue Française de Psychanalyse, 71/1*, 165-175.
Chiland, C. (1986). Parler clairement des sens multiples d' « identification». *Textes du centre Alfred Binet, 8*, 47-56.
Couchard, F. (1994). *Le fantasme de séduction dans la culture musulmane*. Paris : PUF.
Cupa, D. (2007). *Tendresse et cruauté*. Paris : Dunod.
Halfon, O., Ansermet, F., Laget, J., Pierrehumbert, B. (Eds.). (2002). *Sens et non sens de la violence*. Paris : PUF.
Mac Dougall, J. (1989). *Théâtre du corps*. Paris : Gallimard.
Morhain, Y. & Martineau, J.-P. (2002). Adolescents en souffrance : de l'exilation à la médiation. *Revue de Psychothérapie Psychanalytique de Groupe*, *38*, 173-186.
Morhain, Y. & Martineau, J.-P. (2003). *Violences familiales*. Paris : L'Harmattan.
Proia, S. & Martineau, J.-P. (2007). De la nécessité d'un désengagement théorique pour une juste appréciation du contre transfert. *Perspectives Psychiatriques*, *46/1*, 76-84.
Roussillon, R. (1999). *Agonie, clivage et symbolisation*. Paris : PUF.

L'adolescent « congelé » : adaptation ou inadaptation à l'incarcération ?

Jean-Luc VIAUX
Université de Rouen, Laboratoire PSY.NCA
Mél. : jean-luc.viaux@univ-rouen.fr
Céline RIQUOIS, D. LABAT ST VINCENT, Serge COMBALUZIER
Université de Rouen

La solution carcérale a toujours fait l'objet de discussions, souvent passionnées plus que scientifiques, quant à son effet sur la criminalité : elle est considérée parfois comme un outil dissuasif qui, enseignerait au détenu que le « crime ne paie pas » ; d'autres verront dans la prison une véritable « école du crime » où le détenu « s'imprègne de la culture qui y a cours, voit ses penchants criminels renforcés et, partant, est plus susceptible de récidiver » (Dickover & Benett, 1972). Enfin, la prison est aussi considérée comme un environnement qui n'a qu'un effet minimal sur le comportement du sujet : elle agirait comme une sorte de « congélateur psychique » (Gendreau, 1999), où le sujet se conforme minimalement à son environnement, sans pour autant adhérer au changement que lui demande la société. C'est cette absence d'adhésion et d'effet sur les sujets qui apparaît comme l'aspect le plus problématique du recours à l'incarcération pour une population particulièrement fragile, les adolescents et très jeunes adultes. Si l'on reprend les théories de Rodriguez-Tomé (1972), l'adolescent est inscrit dans une dynamique consistant à développer son concept de

soi, et en particulier, construit des « images sociales de soi ». Il se situe dans un double mouvement de « connaissance de l'autre en soi, mais également de reconnaissance de soi chez autrui » (ibid. p. 38). Cherchant au-delà des sources identitaires parentales, son environnement social « n'est pas seulement effet mais détermination » (ibid. p. 163). Son entourage est donc essentiel dans le devenir de son concept de soi. Compte de tenu de ce paramètre, on peut raisonnablement s'interroger sur la pertinence de l'incarcération des mineurs et jeunes majeurs qui risque de conforter le détenu dans une identité construite à partir de l'unique rôle mis à sa disposition : celui de délinquant incarcéré.

La recherche présentée a pour objet d'observer les stratégies mises en œuvre par des détenus (adolescents et jeunes majeurs) pour s'intégrer dans le milieu carcéral afin de mettre en évidence les éventuels bouleversements dans les repères identificatoires et identitaires que peut induire l'emprisonnement. Représentatif de ces repères est l'estime de soi qui « fait partie intégrante d'une structure plus complexe qu'est le Soi » (Martinot 1995 cité in Blatier, 1999). Elle a longtemps été perçue comme une cible importante d'intervention en vue de répondre aux objectifs carcéraux (Bennett, 1974). Ceci impliquait que des programmes de soins pouvaient s'organiser avant tout sur une amélioration de l'estime de soi. En effet plusieurs études ont montré que les délinquants avaient un niveau d'estime de soi plus faible que celui des non-délinquants (Lund & Salary, 1980, Gendreau, Little & Goggin, 1996,). Concernant les adultes incarcérés Wormith (1984 in Robinson, 1998) constate une interaction entre estime de soi et identification aux autres criminels : l'identification aux criminels peut permettre à des criminels adultes de rehausser une estime de soi pendant l'incarcération, avec pour corollaire dans ce cas que ces personnes étaient davantage susceptibles d'être réincarcérés dans les deux ans.

Qu'en est-il pour des adolescents ? Un questionnaire d'affiliation, une mesure de l'estime de soi et un questionnaire ouvert (Qui suis-je ?) ont été proposés à 30 détenus (prévenus et condamnés âgés de 14 à 21 ans), en début ou fin d'incarcération. Partant de l'hypothèse que la prison va réduire (ou en tout cas, ne pas étendre) les sources identificatoires du jeune nous cherchions à mettre en évidence un effet de l'incarcération sur l'estime de soi des adolescents, en lien avec l'image de soi qu'il confronte aux regards des adultes. Afin de maintenir en prison une estime de soi réconfortante nous avons évalué dans quelle mesure les sujets cherchent des gratifications dans une « identification refuge » aux détenus, ce qui aurait pour effet de les conforter dans une image délinquante qui n'était pas forcément la leur avant leur arrivée. Subsidiairement il fallait observer si ces stratégies identitaires sont d'autant plus marquées quand les sujets ont déjà été incarcérés.

Les résultats montrent que la stratégie identitaire n'est pas différente entre détenus primaires et récidivistes, et persiste d'une incarcération à l'autre ainsi qu'entre le début et la fin de la détention. Elle se caractérise par une véritable « congélation psychique », où l'environnement immédiat importe peu et où les liens sociaux habituels du détenu prennent une valeur idéale et décalée par rapport à la réalité, ce qui pose in fine la question de savoir si l'incarcération n'est pas contreproductive de l'évolution (souhaitée) du sujet.

15h30-17h30 : TABLE RONDE

Titre unique, pour quelle unité des psychologues ?

Animée par Brigitte GUINOT, Psychologue, Co-Présidente élue de la FFPP
Avec Nathalie GEORGES-LAMBRICHS, Présidente de l'Association des Psychologues Freudiens
Gérard GUINGOUAIN, Président de la Société Française de Psychologie
Pascal LE MALEFAN, Maître de conférences HDR, Université de Rouen
Jean CAMUS, Psychologue de l'Education Nationale
Vincent ROGARD, Professeur de Psychologie du Travail, Université Paris-Descartes
Gilles RIOU, Psychologue, Chargé de mission Formation, FFPP

A la fois totem pour certains, grigri pour d'autres ou carrément critiqué voir remis en question par quelques uns, le titre unique continue de faire parler.

Permet-il de penser l'exercice professionnel et si oui comment ? Aide-t-il à dépasser les enjeux théoriques multiples et variés de la discipline ? Et s'il permettait de soutenir voir de protéger les différents modèles théoriques et les praxis qui s'y rattachent ?
Il sera intéressant de dégager une hiérarchie de tous ces arguments en essayant de les organiser, de les critiquer, pour peut-être les penser comme complémentaires. Nous n'oublierons pas de reposer la question de la protection du public argument princeps de l'unité du titre.

15h30-17h30 : TABLE RONDE

Les enfants précoces, la demande sociale, la presse écrite et télévisée et les psychologues

Animée par Michèle CARLIER, Professeure de Psychologie, Aix-Marseille Université - CNRS, membre de l'Institut Universitaire de France, Chargée de mission des affaires scientifiques à la FFPP
Avec Maria PEREIRA FRADIN, Maître de Conférences en Psychologie, Centre Piéron, Laboratoire Psychologie et Neurosciences Cognitives, Université Paris Descartes
Jacques GREGOIRE, Professeur de Psychologie, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, Université catholique de Louvain
Monique BINDA, Présidente de l'Association Nationale pour les Enfants Intellectuellement Précoces
Léonard VANNETZEL, Psychologue, bénévole à l'Unité de Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent de l'hôpital Sainte-Anne, Paris (sous réserve)
Robert VOYAZOPOULOS, Psychologue à l'Education nationale, Chargé de mission Communication et Relations Médias à la FFPP
Un journaliste (sous réserve)

15h30-17h30 : SYMPOSIUM

Méthodologie de la recherche en psychologie sur la famille : outils et questionnements

Coordonné par Monique ROBIN
Laboratoire de Psychologie Environnementale, Université Paris-Descartes

En travaillant sur l'objet d'étude « famille », les chercheurs en psychologie s'appuient sur les outils classiques de la psychologie individuelle de l'enfant et de l'adulte (entretiens, observations du comportement et des interactions, tests, expérimentations, dessins). Ils constatent qu'ils sont souvent confrontés à la nécessité de questionner, voire d'aménager leur protocole standardisé, que ce soit au niveau des conditions du recueil des données (dans le milieu familial, en laboratoire ou en institution) ou en raison du surgissement d'interrogations d'ordre épistémologique et éthique. Ils peuvent aussi être amenés à construire de nouveaux outils mieux appropriés à l'étude du système familial, que l'investigation porte sur des dyades ou sur des triades, sur les parents, la fratrie, et/ou sur les autres intervenants amenés à les côtoyer et interagir avec eux. Le recours à des dispositifs méthodologues issus d'autres disciplines des sciences humaines et sociales, avec lesquelles la psychologie partage ce champ d'étude, peut apporter aussi un éclairage complémentaire. Les approches rassemblées dans ce symposium illustrent trois ordres de questions qui renvoient à la complexité des phénomènes étudiés :
- La nécessité de dépasser l'opposition ancienne et forte entre des approches quantifiées en extériorité fondées sur l'observation des comportements/interactions et des approches qualitatives, cliniques ou compréhensives du sens perçu par les sujets eux–mêmes.
- l'étude des processus qui se transforment dans la durée lors des phases de transition familiale et de constitution de la famille amène à recourir à des démarches spécifiques permettant l'analyse diachronique (démarches longitudinales, rétrospectives, prédictives).
- L'intrication fréquente des activités de recherche et d'interventions dans le domaine de la famille (recherche-action) interroge le chercheur sur sa place et ses fonctions au sein du dispositif dont il fait partie.
Le symposium abordera ces questions en invitant les cinq intervenants appartenant à divers réseaux de recherche dans le domaine de l'enfance et la famille à confronter les apports et les limites de leurs

méthodologies respectives. Une discussion générale, animée par la coordinatrice du symposium, élargira le débat à la nécessaire prise en compte dans la relation qui s'établit entre le chercheur en psychologie et son objet d'étude – la famille – de la représentation qu'ont les différents partenaires (parents, professionnels de l'enfance et du champ social) de la psychologie et de la recherche.

Prouesse et maladresse des captures d'images : Filmage des activités de co-dessin au laboratoire et au domicile des enfants

Marie-Claude MIETKIEWICZ
Christian BRASSAC
GREFIT & CODISANT, Laboratoire de Psychologie des Universités de Lorraine EA 4165
Université Nancy 2, 3 Place Godefroy de Bouillon BP 3387, 54015 Nancy Cedex
Tél. : 03 83 96 70 97
Fax : 03 83 96 70 90
Mél. : Marie-Claude.Mietkiewicz@univ-nancy2.fr, Christian.Brassac@univ-nancy2.fr

L'un de nous (MCM) s'intéresse au dessin de famille en tant qu'il exprime le point de vue singulier de l'enfant qui trace les contours de son réseau familial, l'autre (CB) centre son intérêt sur les situations de conception conjointe par des petits groupes de sujets. L'articulation de nos deux domaines de recherche nous a conduit à imaginer une situation dans laquelle des enfants de la même fratrie seraient invités à dessiner, ensemble et sur une même feuille, leur famille. L'objectif de cette recherche était de montrer l'intérêt, pour la compréhension de la construction graphique, de l'analyse du processus interactionnel d'élaboration conjointe. La consigne, énoncée en disposant devant les deux enfants une grande feuille de format A2, est la suivante : « Ensemble, vous allez nous faire un dessin de votre famille. Discutez entre vous, mettez vous d'accord pour faire une seule famille à vous deux ». Afin de capter l'histoire de cette production et de garder trace de la dynamique de la construction de ce dessin de famille négocié, nous avons mis en place un dispositif d'enregistrement. Les enfants sont filmés par deux caméras ; l'une est face à eux et les prend en plan large, l'autre est pointée sur l'espace de travail commun, avec un angle légèrement plongeant. Chaque enfant est équipé d'un micro-cravate.

Nous proposons ici une réflexion sur les intérêts et inconvénients comparés des deux situations d'enregistrement expérimentées dans cette recherche. En effet, pour des raisons ne tenant qu'à des éléments circonstanciels, la réalisation des films s'est déroulée, pour certaines fratries, dans les locaux universitaires (studio d'enregistrement ou simple bureau aménagé pour l'occasion), pour d'autres, au domicile des enfants (salon, salle à manger ou chambre d'un enfant).

Ces deux terrains, les locaux universitaires – espace professionnel du chercheur – et les logements des enfants – espace privé de la famille – imposent leurs contraintes spécifiques. Ces lieux offrent aux enfants des espaces très différents, organisent la tâche dans un environnement qui leur est, selon le cas, familier ou étranger. Ils donnent aux chercheurs « chez eux » une relative maîtrise des conditions du tournage ou leur imposent, accueillis à domicile, de tenir compte de leur position d'intrus.

Nous examinerons les avantages et les inconvénients de ces deux situations et les biais propres à chaque option, y compris sous l'angle déontologique, pour discuter l'incidence du choix du terrain sur les données empiriques.

La socialisation plurielle du jeune enfant entre la famille et la crèche. Observations directes des interactions enfant-mère-accueillante

Ania BEAUMATIN
Maître de conférences de psychologie du développement
Laboratoire « Psychologie du développement et processus de socialisation », équipe « Milieux, groupes et psychologie du jeune enfant »

Université Toulouse le Mirail, UFR de psychologie, 5 allées Antonio Machado, 31058 Toulouse Cedex 9
Tél.: 05 61 50 47 48
Mél. : belmatin@univ-tlse2.fr

Dans le cadre d'une recherche sur la socialisation de l'enfant en référence à la famille et à la crèche, nous avons mis en place un protocole d'observations filmées d'interactions dyadiques (enfant-mère et enfant-accueillante) et triadiques (enfant-mère-accueillante), chez des enfants de 1 et 2 ans, et ce dans trois types de crèche : familiale, parentale et collective. Nous faisons l'hypothèse d'effets différenciés liés à l'âge de l'enfant ainsi qu'au type de crèche, mais l'objectif de ces observations est d'appréhender la manière dont le jeune enfant peut se saisir d'expériences sociales –et de relations- plurielles, en les élaborant et les intégrant subjectivement. Même à un si jeune âge, l'enfant est en mesure de développer des relations différenciées (en fonction des partenaires, des milieux), de susciter des échanges entre les milieux, de dépasser les contradictions et les conflits liés à cette pluralité, voire d'en tirer profit en terme de développement. Cependant, au plan méthodologique, l'âge de l'enfant ne nous permet pas d'aborder directement son point de vue ni les processus à l'œuvre dans le travail de subjectivation, de sorte que nous devons les inférer à partir des données d'observation.
Si la situation d'observation est relativement « standardisée » (aménagements matériels, durée de l'observation, etc), les conditions d'observation, en fonction du type de crèche, réfèrent à des situations d'interaction plus ou moins éloignées de situations « habituelles » d'échange pour les acteurs concernés. Le caractère très ponctuel et somme toute aléatoire des observations nous conduit à une grande prudence dans l'interprétation des données : comment rendre compte de ce qu'il se passe ailleurs, en d'autres temps, et surtout, de ce qui s'élabore psychiquement, pendant l'interaction, et entre temps ?
L'analyse des interactions nous a permis de mettre en exergue le point de vue de chaque acteur de l'interaction, les spécificités des dyades et de la triade, ainsi que les caractéristiques liées au type de crèche. Mais, en terme de méthode d'analyse, la seule comparaison (de point de vue, de situation…) ne permet pas, en toute rigueur, de rendre compte de la manière dont l'enfant articule ses expériences relationnelles et institutionnelles et leur donne sens.

Evaluer les interactions familiales et le co-parentage à l'aide du Jeu du Pique-Nique

France FRASCAROLO
Docteur en Psychologie, Cheffe d'Unité de Recherche du Centre d'Etude de la Famille
UR-CEF / IUP, Site de Cery, 1008 Lausanne-Prilly, Suisse
Tél. : +41 21 643 64 22
Fax : +41 21 643 65 93
Mél. : France.Frascarolo@chuv.ch

Le Jeu du Pique-Nique a été conçu pour l'observation des interactions familiales, à des fins d'évaluation ou de diagnostic. Il peut être utilisé aussi bien en recherche qu'en clinique.
Dans cette situation filmée, la famille toute entière (quelle que soit sa structure et le nombre d'enfants qu'elle compte) est invitée à jouer un pique-nique, soit la préparation du pique-nique, le repas lui-même, un moment de jeu et le rangement à la fin. La famille dispose d'un banc, d'une table et de chaises, d'une dînette dans un panier et de sacs de jouets (un par enfant). Cette tâche présentée comme un jeu, invitant à la créativité, contient cependant des éléments proches des activités quotidiennes comme prendre un repas, dresser la table, ranger, etc. Le but est de permettre une évaluation écologique des interactions familiales, proche de la vie réelle mais dans un contexte standardisé.
L'évaluation est faite à l'aide du Re-PAS et comprend différentes dimensions , codées à l'aide d'échelles de Likert en 5 points. 1) inclusion de tous les partenaires; 2) la répartition des rôles quant à l'organisation; 3) la

structure du jeu; 4) la richesse et la fluidité des configurations ; 5) la présence de moments conjugaux 6) le co-parentage ; 7) la pose de limites ; 8) la chaleur familiale ; 9) l'autonomie des enfants.
Après une description de la situation et du codage, des cas contrastés seront présentés pour illustrer la richesse des observations possibles.

Ethique du bilan psychologique et de sa restitution dans le cadre d'une recherche-action

André MARIAGE
Dominique ANSEL, Michel BOUTANQUOI, Jean-Pierre MINARY
Laboratoire de Psychologie, EA 3188, 30-32, rue Mégevand, 25000 Besançon
Tél. : 33 (0)3 81 66 54 41
Fax : 33 (0)3 81 66 54 40
Mél. : andre.mariage@univ-fcomte.fr

Dans le cadre d'un dispositif de soin résolument nouveau relatif aux jeunes mineurs auteurs d'agressions sexuelles, un service de pédopsychiatrie a sollicité notre équipe d'enseignants-chercheurs pour assurer un travail d'exploration et d'évaluation en cours d'action tant de ses modalités d'élaboration que de sa mise en œuvre. Inspiré au départ par certains dispositifs existants au Québec, les soignants visaient la création d'un espace thérapeutique groupal (alors que le suivi est généralement individuel), appuyé sur des référents cognitivo-comportementalistes (alors que la référence psychodynamique est largement dominante), requérant une collaboration interinstitutionnelle inédite entre soin et justice (magistrat, éducateurs PJJ), et nécessitant par ailleurs un travail de collaboration avec les familles des jeunes.
Notre équipe de recherche s'est d'emblée située du côté d'une évaluation vigilante à être visible socialement (convention, financement, rapport à Fondation de France) et « dynamique » (dans la perspective d'une recherche-action, plutôt que d'une expertise extérieure). Il s'est agi pour nous d'explorer et d'interroger tout en même temps la qualité des mobilisations partenariales (magistrat, équipe éducative PJJ, soignants impliqués, professionnels extérieurs) et celle du dispositif groupal, en particulier sur la pertinence, la légitimité du dispositif et sur les retentissements de celui-ci sur des jeunes déjà peu susceptibles de parler (bientraitance à leur égard, sens de la démarche entreprise, efficience).
Si le travail de notre côté part d'une construction collective, nous avons réfléchi au sens d'une différenciation des places et à l'enjeu qu'elle avait pour chacun : l'un d'entre nous a mené des entretiens avec les jeunes, à trois temps différents du déroulement du groupe, pour recueillir leur parole individuelle sur leur vécu des situations, un autre les a reçus pour établir un bilan psychologique en début de travail et en fin de travail, d'autres ont interviewé les soignants, les magistrats et les éducateurs sur leur implication et leur cheminement. Les premiers ont laissé le choix aux sujets de l'endroit de la rencontre, les seconds les ont reçus avec leurs familles dans leur bureau d'enseignant-chercheur universitaire, les autres se sont déplacés sur les divers terrains professionnels.
On voit que ce travail de recherche, dès le début construit en réponse à une demande d'aide, articule de façon spécifique les places et les fonctions de chercheurs, de psychologues, d'intervenants. C'est en s'appuyant sur cette expérience que nous cherchons à interroger les dimensions méthodologiques, épistémologiques et éthiques de notre rencontre en tant que chercheurs avec les jeunes, leurs familles et les divers professionnels situés dans le dispositif.
Dans cette présentation, nous nous bornerons spécifiquement au bilan psychologique et nous nous interrogerons sur le sens de ce bilan ainsi que celui de sa restitution au jeune, à sa famille et à la psychologue intervenant dans le groupe thérapeutique.

Le récit de vie comme mode d'approche de l'articulation famille/travail chez les mères

Monique ROBIN
Laboratoire de psychologie environnementale (UMR CNRS 8069), Université Paris Descartes
Institut de Psychologie, 71-75, av. Edouard Vaillant, 92100 Boulogne-Billancourt

Tél. : 33 (0)1 55 20 58 35
Fax : 33 (0)1 55 20 57 40
Mél. : monique.robin@univ-paris5.fr

La méthode du récit de vie relève de la perspective de l'ethnosociologie et de la sociologie compréhensive, qui procède par étude de cas individuels. (Glaser & Strauss, 1967 ; Bertaux, 2005). Elle procède par entretiens narratifs au cours duquel le chercheur demande à un sujet de reconstituer l'enchaînement des événements, des projets, des situations et des actions qui ont ponctué son parcours de vie. Les informations recueillies permettent d'appréhender à la fois des contenus objectifs sur les événements du parcours de vie du sujet et une reconstruction subjective de son expérience vécue. La structure diachronique des événements structurants pour l'individu ouvre la voie à la compréhension de la causalité séquentielle à partir des imputations causales que font les sujets.
A titre exploratoire, nous avons utilisé cette approche auprès d'un échantillon de 19 femmes très diplômées ayant eu trois enfants, en comparant les parcours professionnels et familiaux de deux sous-groupes : les unes ayant cessé leur activité professionnelle à un moment de leurs trajectoires et les autres la poursuivant. L'objectif de cette approche biographique compréhensive était d'analyser les processus décisionnels, tels qu'ils avaient été mis en œuvre, lors des moments-charnières de l'articulation famille/travail liés à chacun des évènements-changements majeurs du parcours de vie (naissance d'un enfant, nouvel emploi, changement d'horaires…). Les résultats ont permis de dégager plusieurs facteurs ayant joué un rôle différenciateur pertinent : la prégnance du rapport psychologique à la maternité, se traduisant par la référence à des conflits de rôles famille/travail chez les femmes ayant interrompu leur parcours professionnel, le niveau d'investissement professionnel et ses aléas conjoncturels, la perception d'une « usure » face à la vie quotidienne et la perception du soutien du conjoint. Il s'avère que les raisons des changements résultent, non pas des logiques propres à tel ou tel domaine de vie, mais à leurs processus d'interaction. De plus la formation du parcours biographique des mères est apparue en interaction constante avec celle du parcours de son conjoint et plus largement avec l'ensemble de la dimension familiale dans son fonctionnement et dans sa temporalité.

Bertaux, D. (2005). *Les récits de vie*. Paris : Armand Colin
Glaser B. G. & Strauss, A. L. (1967). *The discovery of grounded theory : Strategies for qualitative research*. Chicago : Aldine.

16h-17h30 : TABLE RONDE

Le psychologue est-il un acteur du changement social ? L'ouverture de nos missions au social et au communautaire

Animée par Thomas SAIAS
Psychologue, Président de l'Association Française de Psychologie Communautaire, Chargé de recherche
EPS Maison-Blanche, 3-6 rue Lespagnol, 75020 Paris
Tél. : 01 43 56 47 71
Fax : 01 43 56 47 65
Avec Nicolas DAUMERIE
Psychologue, EPSM Lille Métropole
Tim GREACEN
Docteur en psychologie, EPS Maison Blanche
Isabelle MARCOUX
Professeure associée de Psychologie, Université de Québec à Montréal, Université de Nantes
Guillaume PEGON
Clinicien chercheur à l'hôpital psychiatrique de Bourg en Bresse, CNRS MoDys CRESAL

Les rapports récents portant sur la psychiatrie et la santé mentale (rapport Piel-Roelandt, 2001 ; Rapport Roelandt, 2002 ; Plan Santé Mentale 2005-2008) pointent la nécessité d'aborder une nouvelle phase dans l'élaboration des systèmes de santé mentale, en France. Les recommandations de l'OMS pour la santé mentale vont également dans ce sens, soutenant le développement de structures et de services communautaires : intégrés et intersectoriels.

Si l'ensemble des avis des "experts" et des autorités semblent convergents, on ne peut s'empêcher de constater que la réalité de ce changement de pratiques reste, dans la réalité, assujetti à des initiatives locales. En ce qui concerne la place des psychologues, l'absence de formalisation de la psychologie communautaire en France rend cette mutation très difficile. L'absence de débat au sein de notre profession sur ces enjeux constitue également un frein à cette réflexion.
On est donc en droit de se demander si le psychologue est, ou doit être, un agent de ce changement de pratiques. La praxis psychologique peut-elle étendre ses frontières au-delà du travail individuel et/ou systémique ?
Le psychologue est-il un acteur de la mutation des systèmes de santé ? Et, si l'on considère le mouvement de la psychologie communautaire en France et à l'étranger, doit-il être un acteur de changement social qui y est inévitablement lié ? La fonction de psychologue est-elle compatible avec un investissement social, militant voire politique ?
Pour débattre de ces questions actuelles, la table ronde réunira psychologues cliniciens ou universitaires engagés dans une démarche communautaire, des chercheurs en santé mentale et des représentants des usagers. Nous tenterons également d'apporter un éclairage international à ce débat, en comparant l'état des lieux entre le Québec et la France.

17h45-18h : SÉANCE DE CLÔTURE

Remise du Prix Jean-François Camus

Attribué à une communication faite par un universitaire et essentiellement à destination des praticiens, ou faite par un praticien et essentiellement à destination des universitaires : la clarté de l'exposé et l'humour seront des qualités privilégiées.

Ce prix sera remis par le jury composé de :

Claude BASTIEN, Professeur émérite, Université de Provence

Evelyne CLEMENT, Maître de conférences HDR, Université de Rouen

Patrick COHEN, Psychologue, Marseille

Marie-Jeanne ROBINEAU, Psychologue, Marseille, Secrétaire générale de la FFPP

« Les Entretiens francophones de la Psychologie : une valeur ajoutée du psychologue ! »

Par des représentants des fédérations française, belge et suisse